LUNDI 2 FÉVRIER 2009

PRÉSIDENCE DE M. PÖTTERING

Président

(La séance est ouverte à 17 h 05)

1. Reprise de la session

Le Président. – Je déclare reprise la session du Parlement européen, qui avait été interrompue le jeudi 15 janvier.

- 2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente : voir procès-verbal
- 3. Composition du Parlement : voir procès-verbal
- 4. Vérification des pouvoirs : voir procès-verbal
- 5. Composition des commissions et des délégations : voir procès-verbal
- 6. Interprétation du règlement : voir procès-verbal
- 7. Dépôt de documents: voir procès-verbal
- 8. Transmission par le Conseil de textes d'accords: voir procès-verbal
- 9. Déclarations écrites caduques: voir procès-verbal
- 10. Questions orales et déclarations écrites (dépôt): voir procès-verbal
- 11. Pétitions: voir procès-verbal

12. Ordre des travaux

Le Président. – La version finale du projet d'ordre du jour de la présente période de session, tel qu'établi par la Conférence des présidents lors de sa réunion du jeudi 29 janvier, a été distribuée conformément aux articles 130 et 131 du règlement. Les modifications suivantes ont été proposées:

En ce qui concerne le lundi: Mme Roure a retiré sa demande de brève présentation de son rapport (A6-0024/2009) sur les normes minimales pour l'accueil des demandeurs d'asile et réfugiés dans les États membres. Ledit rapport sera donc mis aux voix jeudi.

En ce qui concerne le jeudi: Le groupe Union pour l'Europe des Nations a demandé que ce point de l'ordre du jour sur la situation aux Philippines soit remplacé par un point intitulé «Refus d'extrader du Brésil Cesare Battisti».

Roberta Angelilli, *au nom du groupe UEN.* – (*IT*) Monsieur le Président, après avoir consulté plusieurs de mes collègues, je sollicite une modification de l'ordre du jour dans le sens que vous venez d'indiquer. Je souhaite spécifiquement que l'affaire Battisti puisse être traitée comme un problème urgent.

Il y a quelques jours, le gouvernement brésilien a décidé de refuser d'extrader le terroriste Cesare Battisti qui avait été condamné à un emprisonnement à vie pour avoir commis quatre homicides - et a accordé à cet assassin le statut de réfugié politique. En plus de faire affront aux institutions et à la justice italienne, cette décision est une insulte à la mémoire des victimes et de leurs familles et a indigné l'opinion publique.

C'est un des motifs pour lesquels, je pense, il convient d'accéder à cette demande. J'y ajouterai que cette demande émane initialement des plus hauts fonctionnaires italiens, à commencer par le président de la République, M. Napolitano. Voici donc la raison de cette demande.

EN(Le Parlement marque son accord)

(Le Parlement adopte l'ordre du jour ainsi modifié)

13. Interventions d'une minute sur des questions politiques importantes

Le Président. – L'ordre du jour appelle les interventions d'une minute sur des questions politiques importantes.

Csaba Sógor (PPE-DE). – (*HU*) L'Intergroupe pour les langues régionales et minoritaires a rédigé un rapport sur la protection des minorités nationales traditionnelles. Pourquoi est-ce important? De nombreux nouveaux État membres, dont la Roumanie, n'ont pas de législation relative aux minorités. L'an dernier, nous avons pu voir des policiers en uniforme tabasser des civils en Slovaquie. Depuis l'entrée en fonction du nouveau gouvernement en Roumanie, nous avons constaté que les symboles des minorités sont retirés, que le plurilinguisme est considéré comme un problème et que plusieurs centaines d'enfants ont incidemment été écartés de la scolarisation. Nous estimons donc qu'il est important que le Parlement européen produise un rapport, une résolution, garantissant la protection des minorités, la protection des minorités traditionnelles ethniques. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Iliana Malinova Iotova (PSE). – (*BG*) Mesdames et Messieurs, le conflit entre la Russie et l'Ukraine ainsi que l'interruption de l'approvisionnement en gaz naturel au mois de janvier ont occasionné de lourdes pertes pour quelques pays européens et en particulier pour la Bulgarie.

Les pertes directes pour l'économie bulgare ont atteint, en quelques jours, plus de 230 millions d'euros, ce qui correspond au budget nécessaire pour lancer le projet Nabucco. Cette situation a placé notre économie dans une situation précaire et a forcé le pays à demander une coopération pour rouvrir les unités de la centrale nucléaire de Kozloduy.

Le dialogue sur cette question doit être raisonnable, calme, et fondé sur une bonne analyse. Les solutions sont difficiles, mais ne les préjugeons pas en les rejetant totalement, comme malheureusement indiqué par la Commission.

Je considère que la Bulgarie et certains des pays les plus gravement touchés doivent pouvoir obtenir des fonds additionnels du Fonds européen de développement et non uniquement une part minimale de 20 millions d'euros, qui a déjà été allouée à des projets dans le secteur du gaz. Il est inexplicable que le pays le plus gravement touché reçoive le plus faible montant alors que près de 3,5 millions d'euros seront alloués à des projets dans le domaine des énergies.

Nous entamerons sous peu un débat sur la stratégie énergétique. J'appelle tous les États membres à montrer que nous avons une vision en termes d'indépendance énergétique et qu'à la veille des élections, nous sommes capables de surmonter nos différences politiques et de préserver les principes de solidarité et d'assistance mutuelle qui nous unissent.

Siiri Oviir (ALDE). – (ET) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, la présidence tchèque a débuté il y a un mois et a déjà réussi à nous cracher au visage et à nous insulter avec son cadeau, qui représente le territoire de l'Estonie couvert d'un marteau et d'une faucille, la Finlande par un homme ivre couché sur le sol d'un sauna, l'Allemagne par une swastika, l'Italie par des joueurs de football tenant un ballon devant leurs parties génitales, le territoire de la Bulgarie couvert de toilettes, etc. Voici comment l'artiste qui a réalisé le cadeau de la République tchèque à l'Union européenne a dépeint les nations et les pays de l'Union européenne dans son œuvre.

L'art peut et, souvent, doit choquer, mais se moquer d'un autre pays et d'autres gens constitue-t-il la manière la plus appropriée de le faire? Le gouvernement tchèque invoque la liberté d'expression de l'artiste: certes, mais ici, cette liberté a indiscutablement été utilisée dans un mauvais contexte. Le gouvernement n'est apparemment pas autorisé à interférer dans la liberté créatrice de l'artiste: c'est vrai également, mais en offrant ce cadeau, le gouvernement tchèque a accepté le message transmis par ce cadeau et, en tant que donateur, c'est à lui - et non à l'artiste - d'en assumer les conséquences. Il est difficile de comprendre comment les dirigeants de la République tchèque peuvent s'arroger le droit d'insulter d'autres États membres.

En tant que députée estonienne, j'attends une réponse et des excuses du pays qui assure actuellement la présidence afin de pouvoir les relayer au peuple estonien. Malheureusement, il n'y a, pour l'instant, pas de représentants de la présidence tchèque ici, mais je pense que ma demande leur parviendra.

Ewa Tomaszewska (UEN). – (*PL*) Monsieur le président, cinq mille poids lourds traversent la ville d'Augustów chaque jour. Chaque jour, des enfants vont à l'école en marchant le long de la route parce qu'il n'y a pas de trottoir. Pratiquement tous les jours, l'un d'entre eux meurt sous les roues d'un poids lourd. Des écoterroristes ont bloqué la construction d'une route de contournement en invoquant la protection des oiseaux contre le bruit. Chaque semaine supplémentaire d'immobilisme se paye par la vie d'un enfant d'Augustów. Ni les écoterroristes, ni les juges de la Cour de justice des Communautés européennes, n'enverraient leurs enfants sous les roues de poids lourds. Cependant, la vie des enfants d'Augustów semblent pour eux revêtir moins d'importance que le bien-être des oiseaux.

Je suis pour la protection de l'environnement et les actions visant à protéger la nature. Toutefois, lorsque des vies humaines sont concernées, on ne peut les gâcher ainsi sans pitié. J'ai une question à poser à la Commission européenne: combien d'enfants polonais devront payer de leur vie le blocage de la construction de ce contournement? Dans cette décision, leur vie a-t-elle même été prise en considération?

Hélène Flautre (Verts/ALE). - Monsieur le Président, je souhaite attirer l'attention du Parlement européen sur la dégradation – si c'était encore possible – de la situation des droits de l'homme en Tunisie.

Depuis le 11 décembre, Sihem Bensedrine défenseur des droits de l'homme bien connue, rédactrice en chef de Kalima, fait l'objet de harcèlements dans la presse et de calomnies qui sont absolument insupportables et incompatibles avec un État de droit.

Le 23 janvier, M. Amin, qui est le coordinateur de la Coordination maghrébine des organisations des droits humains, s'est vu refuser l'entrée sur le territoire tunisien.

Le 28 janvier, la radio Kalima, qui émet depuis cette date par satellite, a été totalement encerclée. Ses journalistes ont été emprisonnés et les personnes venues les soutenir ont été malmenées dans la rue. Cette radio est toujours encerclée par la police tunisienne, avec des atteintes, donc, à la liberté d'information et d'expression.

Enfin, demain, on aura le procès en appel des ouvriers de Gafsa qui se battent contre la corruption et contre leur exploitation dans ce bassin minier de Tunisie, avec un déni de justice que nous avons vu lors du premier procès.

Les chefs de mission à Tunis s'inquiètent de la situation, en ont discuté, en discutent peut-être en ce moment même. C'était aujourd'hui leur réunion.

Je vous demande, Monsieur le Président, de prendre une initiative politique majeure pour que cessent ces violations systématiques des droits de l'homme en Tunisie.

Le Président. – Notre nouvel et ancien collègue, Martin Kastler, vient également d'arriver. Il me dit avoir été coincé dans un embouteillage. Il y a deux solutions pour éviter un retard: démarrer plus tôt ou améliorer les réseaux transeuropéens.

Kyriacos Triantaphyllides (GUE/NGL). - (*EN*) Monsieur le Président, l'assassinat de prisonniers de guerre et de civils capturés en temps de guerre constitue l'une des violations les plus graves du droit international. Les troisième et quatrième conventions de Genève établissent clairement que ces actes sont bien en-deçà des normes du droit international et engagent la responsabilité de leur auteur aux yeux de la communauté internationale. C'est dans ce même esprit que l'article 2 de la Convention européenne des droits de l'homme déclare qu'infliger la mort à une personne constitue une violation flagrante de la loi.

Le récent aveu par l'acteur turc Attila Olgaç du meurtre de dix prisonniers chypriotes grecs lors de l'invasion turque de Chypre pendant l'été 1974 a mis une fois de plus en lumière les crimes commis par la Turquie et met le pays dans l'obligation d'ouvrir ses archives afin de permettre une enquête sur le sort de toutes les personnes disparues. La communauté internationale, au sein de laquelle l'Union européenne joue un rôle de premier plan, doit exercer un maximum de pression sur la Turquie afin de l'obliger à se conformer au droit international, aux décisions de la Cour européenne des droits de l'homme en la matière et à toutes les résolutions pertinentes de l'ONU.

Zita Pleštinská (PPE-DE). – (*SK*) Le mot d'ordre de la présidence tchèque, «Une Europe sans barrières», ne doit pas seulement être un slogan, mais une réponse claire aux défis actuels. La présidence doit aborder les

questions qui préoccupent les citoyens européens pour qui les barrières existantes rendent impossible l'exercice de leurs droits sur le territoire de l'UE.

L'Union européenne compte cinquante millions de citoyens qui présentent divers problèmes de santé et se heurtent à de nombreuses difficultés au quotidien. Bon nombre d'entre eux se sont tournés vers moi en demandant une reconnaissance mutuelle des cartes d'identité des personnes gravement handicapées. En effet, les citoyens handicapés ne peuvent pas utiliser ces cartes dans tous les États membres de l'UE. Ce fait rend difficile l'utilisation des places de stationnement spécialement conçues pour eux. J'ai soumis la question au Conseil et à la Commission et j'espère que des mesures d'harmonisation de ces cartes seront prises le plus rapidement possible.

«Une Europe sans barrières» implique la suppression de toutes les barrières - y compris les barrières physiques, sociales et architecturales - ainsi que la prévention de toute discrimination à l'encontre des personnes handicapées.

Rovana Plumb (PSE). – (RO) Les documents relatifs à la réunion du 5 février à Prague mentionnent un débat sur le thème des objectifs de Barcelone concernant les services publics de soins aux enfants. Je me demande si la présidence tchèque a connaissance du rapport de la Commission européenne d'octobre 2008, qui indique que plus de six millions de femmes âgées de 25 à 49 ans déclarent être obligées de ne pas travailler ou de travailler uniquement à temps partiel en raison de responsabilités familiales.

Les soins à domicile aux enfants ne doivent pas réfréner la mise en place de services publics de soins aux enfants. En tant que social-démocrate, je pense qu'investir dans ces services est bénéfique pour l'ensemble de la société. J'invite donc avec insistance la présidence tchèque à examiner quel type d'assistance pourrait être fourni aux États membres pour leur permettre d'améliorer quantitativement et qualitativement leurs services publics de soins aux enfants, en particulier dans le contexte de la crise actuelle.

Bilyana Ilieva Raeva (ALDE). – (*BG*) Cette semaine, la Suisse organise un référendum sur la libre circulation des personnes. Les Suisses vont ainsi décider de l'extension de la durée et de la portée de l'accord conclu entre leur pays et l'Union européenne et de l'inclusion dans cet accord des citoyens bulgares et roumains.

Par cette décision, la Suisse facilitera et définira l'avenir en matière d'application des visas et des frontières. Elle décidera également de l'application future de certaines décisions adoptées au cours des 30 dernières années en matière de développement économique. La politique de liberté de circulation des citoyens contribue au développement économique de la Suisse et de l'Union européenne ainsi qu'à l'amélioration de notre niveau de vie global.

J'espère sincèrement que le résultat de ce référendum sera positif, parce qu'un résultat négatif replacerait ce beau partenariat et cette coopération face aux obstacles que nous avons déjà connus, à des restrictions et à tous les désagréments résultant d'une absence d'accords.

J'espère dès lors que nos amis suisses soutiendront notre avenir commun et j'invite les États membres de l'Union européenne ainsi que la Commission à poursuivre cette coopération mutuelle avec la Suisse en bonne harmonie et avec de bons résultats pour tous les citoyens de l'Union européenne.

Dariusz Maciej Grabowski (UEN). – (*PL*) Monsieur le Président, lors de la réunion de Davos, la chancelière allemande Angela Merkel a appelé à la construction en mer Baltique d'un gazoduc reliant la Russie à l'Allemagne.

Mme Merkel a ainsi, une fois de plus, montré quelle était sa perception de la solidarité européenne. Cependant, les pays scandinaves, la Lituanie, la Lettonie, l'Estonie et la Pologne ont exprimé des réserves et une opposition à l'égard de ce projet de gazoduc. Mme Merkel a montré l'importance qu'elle accorde aux écologistes qui mettent en garde contre la menace que représente ce projet pour la mer Baltique. Pour Mme Merkel, le fait que les coûts de construction seront plusieurs fois supérieurs à ceux de la construction d'un pipeline souterrain n'a aucune importance.

Ma question est la suivante: se pourrait-il qu'à l'instar de son prédécesseur, le chancelier Gerhard Schroeder, Mme Merkel brigue un emploi chez Gazprom? Les dirigeants de la gauche et de la droite en Allemagne sont-ils conscients que par cette attitude, ils sapent l'autorité, la dignité et la cohésion de l'Union européenne?

László Tőkés (Verts/ALE). – (*HU*) Monsieur le Président, en vertu de la Charte des Nations unies, tous les peuples ont droit à l'autodétermination. Cela vaut également pour les 1,5 à 2 millions de Hongrois en Transylvanie. Il y a deux ans, le Conseil national des Sicules a organisé un référendum sur l'autonomie de la

Région des Sicules. Lors de ce référendum réalisé à l'aide d'urnes mobiles, 99 % des 210 000 votants ont répondu par l'affirmative, malgré une campagne de propagande anti-hongroise lancée artificiellement. Récemment, un grand nombre de gouvernements locaux de la Région des Sicules ont lancé un nouveau projet de référendum global officiel. Les organes étatiques et leurs représentants locaux, les soi-disant préfets, font tout ce qu'ils peuvent pour empêcher les Hongrois de la Région des Sicules d'exprimer pacifiquement, légalement et démocratiquement leur volonté. J'invite le Parlement et le président Pöttering à suivre de près l'évolution de ce référendum en Roumanie et à protéger les gouvernements locaux menacés par les autorités. Je vous remercie.

Madeleine Jouye de Grandmaison (GUE/NGL). - Monsieur le Président, chers collègues, l'accord de partenariat économique entre le Cariforum et l'Union européenne inaugure quelque chose de mauvais pour les régions ultrapériphériques Antilles et Guyane.

Pire, l'accord sur lequel j'aurai à me prononcer ne respecte ni le mandat qui avait été fixé par le Conseil européen, ni la stratégie de l'Union européenne pour la Caraïbe, ni la stratégie de l'Union européenne pour les RUP qui mentionnent toutes trois explicitement la nécessité de l'intégration régionale des RUP au sein du Cariforum et la création d'un marché interrégional entre ces deux parties, visant au développement global de la région.

Je m'inquiète. La Guadeloupe connaît depuis dix jours une grève terrible qui bloque tout, jusqu'à l'essence. Cette grève dure car les populations antillo-guyanaises souffrent du coût de la vie, une fois et demie plus chère qu'en Europe métropolitaine. Si, jusqu'ici, ce problème était franco-français, il est devenu de fait européen, et le refus de la Commission de négocier pour nous un accord spécifique RUP-Cariforum est à mon sens une honte.

Georgios Georgiou (IND/DEM). – (EL) Monsieur le Président, nous avons entendu, lu et vu des informations sur des civils bombardés et des enfants exterminés. Récemment, nous avons vu un Turc qui reconnaissait publiquement avoir tué dix soldats chypriotes grecs, menottés, durant l'invasion de Chypre par la Turquie en 1974. Ce que nous n'avons pas vu, Monsieur le Président, c'est une volonté de la part du Tribunal pénal international de La Haye, une volonté pourtant si manifeste lorsqu'il s'est agi des personnes impliquées dans les événements en Yougoslavie: le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie les pourchasse toujours. Par conséquent, je pense qu'il est légitime que nous demandions au Parlement de nous dire s'il existe une liste des pays qui relèvent de la juridiction du Tribunal de La Haye ou s'il y a des pays à l'égard desquels ce Tribunal a de l'indifférence et du mépris. Je pense que notre demande visant à savoir quels sont les pays et citoyens susceptibles ou non d'être traduits devant le Tribunal de La Haye en tant que défendeurs est une demande légitime.

Pál Schmitt (PPE-DE). – (*MT*) Je vous remercie, Monsieur le Président. J'ai demandé la parole en raison d'un tragique accident survenu il y a trois jours en Croatie. Un jeune homme de 18 ans a marché sur une mine terrestre et a ainsi rejoint les innombrables victimes - dont des citoyens italiens, néerlandais et d'autres États européens. La Croatie n'est pas partie au programme de déminage 2008-2013 financé par la Commission et pourtant, le nombre de mines qui ont été déployées sur son territoire est inconnu. Bien que la Croatie n'ait jamais produit aucune mine de ce type, des mines antipersonnel menacent la vie des gens sur quelque mille kilomètres de son territoire. Je demande respectueusement à la Commission ainsi qu'à vous, Monsieur le Président, d'intervenir pour que la Croatie puisse également bénéficier de l'aide européenne - à l'instar de la Bosnie, de l'Ukraine, du Kosovo et de Chypre - étant donné que ce déminage est opération extrêmement coûteuse et dangereuse. Je me suis exprimé ici en ma qualité de président - coté Union européenne - de la délégation à la commission parlementaire mixte UE-Croatie. Je vous remercie de m'avoir donné la parole.

Katerina Batzeli (PSE). – (*EL*) Monsieur le Président, les manifestions d'agriculteurs en Grèce, ainsi que d'autres manifestations en Europe, envoient des messages importants de changement dans la perception des questions relatives à l'agriculture et à l'alimentation, en réclamant la réforme des politiques européennes et nationales. Tandis que les économies européennes s'effondrent, que la confiance dans le système financier est totalement perdue, que les petites et moyennes entreprises disparaissent progressivement et que l'emploi diminue, nous ne pouvons fermer les yeux sur les problèmes qui s'accumulent à la campagne, dans l'agriculture, dans l'économie rurale et dans l'emploi régional. Il serait bon que la Commission et le Parlement entament un dialogue et présentent des propositions de solutions pour que les petites et moyennes exploitations agricoles puissent survivre, pour les aider à sortir de la crise au cours des prochaines années, pour activer le mécanisme d'intervention et pour renforcer le mécanisme de gestion de la crise – en vue de couvrir également la perte de revenus - ainsi que les politiques nationales, qui pourraient être rendues plus flexibles sans nécessairement impliquer un cofinancement de la politique agricole commune.

Eugenijus Gentvilas (ALDE). - (*LT*) Les dirigeants européens ont récemment fait savoir qu'ils étaient déçus des dirigeants de l'Ukraine et de la Géorgie. Ils commencent à douter de leur capacité à démocratiser ces pays et à les mener vers l'OTAN et l'Union européenne. De telles opinions et propos ne peuvent que soutenir les politiques de la Russie et des ses forces spéciales. Nous pouvons constater de visu les provocations russes, dont l'objectif est d'affaiblir le président Yushchenko, le président Saakashvili et les politiques pro-occidentales qu'ils mettent en œuvre. Mais il y a également des provocations invisibles. La meilleure façon de savoir comment elles sont organisées serait d'examiner les archives du KGB. Seuls des politiques naïfs de l'Europe contemporaine peuvent croire que la Russie, bien que dirigée par M. Poutine, officier du KGB, ne pratique plus de tels chantages et provocations. La dernière provocation en date est l'allégation de l'enlèvement d'un soldat russe par la Géorgie. Cette information a été diffusée toute la semaine en Europe. La Russie a ensuite reconnu que le soldat avait en réalité déserté, mais la propagande avait déjà fait des dégâts. On a l'impression que la Russie joue brillamment avec les tanks, les gazoducs, l'information et la désinformation. Cependant, c'est surtout la naïveté des politiques européens qui permet à la Russie de s'adonner à de tels jeux.

Hanna Foltyn-Kubicka (UEN). – (*PL*) Monsieur le Président, profitant du fait que l'attention de l'opinion publique mondiale est actuellement centrée sur des questions liées à la crise économique, les autorités chinoises ont mis en branle tout leur appareil oppressif pour accroître la pression sur les Tibétains. La campagne, qui doit durer quarante jours, est dirigée principalement contre les participants aux protestations de l'an dernier.

Les convocations dans les postes de police augmentent, tout comme les disparitions, les actes d'intimidation et les décès inexpliqués. Nous ne pouvons exclure la possibilité que cette répression suscite de vives protestations de la part des Tibétains, qui seront amenés à prendre des mesures extrêmes. Les services de sécurité chinois, ainsi que l'armée, répondront brutalement à ces protestations. Il se pourrait même qu'il y ait provocation délibérée de la part des autorités chinoises, qui compteront sur le fait que même les gouvernements démocratiques se limiteront à de timides protestations parce qu'ils se débattent avec la crise économique. Le Parlement européen doit s'exprimer clairement et résolument sur cette question. C'est pourquoi je me permets aujourd'hui de soumettre un projet d'appel adressé au Premier ministre chinois. Lançons ensemble au régime communiste un signal indiquant que nous ne tolérons pas la violation des droits fondamentaux du peuple tibétain.

Nicolae Vlad Popa (PPE-DE). – (RO) La Commission européenne a déclaré 2009 Année européenne de la créativité et de l'innovation. La pensée créative est la clé du succès dans une économie mondiale, un fait reconnu depuis longtemps par l'Union européenne. En effet, l'innovation fait partie intégrante du paquet de mesures proposées par la Commission pour lutter contre le changement climatique ainsi que du plan de relance pour l'économie européenne. Pour sa part, le Parlement européen doit s'impliquer plus activement dans la promotion de la créativité en tant qu'élément moteur de l'innovation. L'an dernier, le paquet intégré de mesures dans le domaine de l'énergie et du changement climatique a été adopté et la déclaration écrite sur la fibromyalgie a été approuvée, ce dont je vous remercie à nouveau. Ces documents ouvrent la voie à l'innovation et à la créativité dans des domaines extrêmement importants comme la santé, en identifiant de nouveaux traitements pour la fibromyalgie, et l'énergie, en augmentant l'efficacité des nouvelles sources alternatives d'énergie.

Alexandra Dobolyi (PSE). – (HU) Monsieur le Président, la Hongrie est, elle aussi, entrée dans l'espace Schengen le 21 décembre 2007. Pourtant, certains problèmes ne sont toujours pas réglés à la frontière austro-hongroise. Les autorités du Burgenland ne nous parlent pour ainsi dire pas. En conséquence, en juin 2008, mes compatriotes hongrois ont déposé une pétition à la commission parlementaire des pétitions, que nous avons immédiatement transmise au commissaire Jacques Barrot. M. Barrot a fini par répondre, quatre mois plus tard, en disant qu'il ne disposait pas d'informations suffisantes au sujet de cette pétition et qu'il allait tenter de contacter la personne qui l'avait présentée. Deux mois après cette réponse, j'ai moi-même contacté la personne qui avait présenté la pétition et lui ai demandé où en étaient les choses. Cette personne m'a dit qu'à ce jour, la Commission n'avait pas pris contact avec elle, ce qui - effectivement - permet difficilement à la Commission d'obtenir des informations. Lorsque j'ai interrogé le personnel de la Commission à ce propos, il m'a été répondu que la question serait examinée «dans les meilleurs délais». Permettez-moi de demander à la Commission ce qu'elle entend par «dans les meilleurs délais» et d'espérer que la campagne en vue des élections qui se tiendront dans quatre mois ne sera pas pareillement conduite par M. Barroso et M. Jacques Barrot, «dans les meilleurs délais». Je vous remercie.

Viktória Mohácsi (ALDE). – (HU) Je vous remercie, Monsieur le Président. Mesdames et Messieurs, voici, en une minute, un bref aperçu du racisme européen qui sévit encore. Il y a quelques jours, en Hongrie, un chef de la police qui avait tenu des propos racistes a été acquitté, puis réintégré après référence à une soi-disant

enquête interne. Cette enquête n'a pas porté sur la question de savoir si les propos raciste avaient effectivement été tenus. En Roumanie, dans la municipalité de Tărlungeni, près de Braşov, un mur a été érigé entre les familles Roms et les autres. En réponse à la question d'un enfant local demandant pourquoi on les sépare, le père pourrait peut-être répondre: parce que ceux qui vivent de ce côté du mur sont des mauvais, tandis que ceux qui sont de l'autre côté sont des bons. Il y a dix jours, nous avons voté l'adoption du rapport de la délégation qui s'est rendue en Italie; depuis lors, et plus précisément la semaine dernière, l'Italie a déployé des forces armées contre les Roms à la suite de deux crimes commis par des inconnus. Ces forces de police pourchassent des familles Roms avec des hélicoptères, des chiens et des officiers de police armés. Je vous remercie de votre attention.

Ilda Figueiredo (GUE/NGL). - (*PT*) Le nombre de travailleurs touchés par le chômage au Portugal s'accroît de manière exponentielle. Chaque jour, des entreprises annoncent des diminutions de la production, des licenciements de travailleurs ou même une fermeture complète.

Parmi les cas les plus graves figure la menace qui pèse sur quelque 2 000 travailleurs de la société Qimonda, à Vila do Conde, à la suite de la déclaration de faillite de la société mère en Allemagne. Mercredi, une délégation des travailleurs des deux pays sera ici au Parlement, dans l'attente d'une solidarité et de notre soutien dans leur lutte pour défendre leurs emplois.

Cependant, le scandale des retards de paiement des salaires et autres rémunérations dus aux travailleurs s'étend également, par exemple dans les sociétés de fabrication de bouchons, dans certaines entreprises textiles ainsi que dans les secteurs de la céramique et de la métallurgie, entre autres. Cette situation crée de graves problèmes sociaux, accroît la pauvreté et provoque même des situations tragiques lorsque des membres d'une même famille travaillent dans l'entreprise. J'ai pu le vérifier il y a quelques jours à peine, chez Subercor-une société établie à Santa Maria da Feira (qui fait partie du groupe Suberus, dans le secteur de la chaussure) -, où des travailleurs protestent parce qu'ils ne reçoivent pas leurs salaires et où des couples souffrent de faim et n'ont déjà plus de nourriture pour leurs enfants. Ce sont là de terribles situations causées par la crise qui nous anéantit et dont les effets se lisent sur les visages et se voient dans la vie des gens. J'appelle donc non seulement à une solidarité mais aussi à la résolution de ces graves problèmes.

Kinga Gál (PPE-DE). – (*HU*) Monsieur le Président, l'opinion publique hongroise a suivi avec grand intérêt l'affaire des canons à eau en Hongrie et souhaiterait avoir des éclaircissements le plus rapidement possible. Nous sollicitons l'assistance de la Commission dans cette affaire. Le problème est qu'en 2006, 2007 et 2008, le gouvernement hongrois a maintenu avoir acheté de nouveaux canons à eau financés avec les ressources du Fonds Schengen et avoir utilisé ces canons à Budapest le 22 octobre 2007 pour disperser les foules. Fin 2008, le ministre de la justice et de la police a déclaré que cet achat n'avait pas été financé par le Fonds Schengen, qui est une ressource communautaire. Le commissaire européen compétent a confirmé cette information. Le lendemain, un secrétaire d'État du même ministère a déclaré que le gouvernement hongrois avait financé l'achat des canons à eau avec des sources nationales provenant du Fonds Schengen, contredisant ainsi la Commission européenne. Ma question est la suivante: la Commission a-t-elle vérifié si le Fonds Schengen a, dans ce cas, été utilisé comme prévu et a-t-elle cherché à établir la vérité concernant l'achat des canons à eau? Après ces événements, la crédibilité et la transparence des actions du gouvernement hongrois et de la Commission européenne sont en jeu. Je vous remercie de votre attention.

Glyn Ford (PSE). - (*EN*) Monsieur le Président, le gouvernement britannique a annoncé lundi dernier une série d'études de faisabilité portant sur cinq programmes d'énergie marémotrice dans l'estuaire de la Severn.

L'UE s'est fixé, à juste titre, des objectifs ambitieux en matière d'énergie renouvelable, mais il est illusoire de penser que ceux-ci seront atteints sans mal. Le barrage de Severn permettrait de satisfaire jusqu'à 5 % des besoins énergétiques du Royaume-Uni, mais remettrait en cause les interprétations de la directive sur les habitats.

Le blocage du programme à cause d'arguments juridiques - ou de l'opinion publique - ne ferait que conforter cette pensée de Nietzsche selon laquelle la folie est rare chez les individus, mais est de règle au sein des partis, groupes et organisations. L'UE et le gouvernement britannique devraient méditer sur la philosophie de Jeremy Bentham, qui nous invite à rechercher le plus grand bonheur du plus grand nombre.

Margaritis Schinas (PPE-DE). – (*EL*) Monsieur le Président, il a fallu beaucoup de temps pour libérer les Balkans du nationalisme improductif et contraire aux règles de comportement et aux valeurs européennes. Il semblerait cependant que certaines personnes aient besoin de réentendre ce message. En octobre 2008, le gouvernement de l'ancienne République yougoslave de Macédoine a introduit une demande de financement communautaire pour le corridor routier X, qui traverse son territoire. À peine deux mois plus tard, par une

décision scandaleuse qui a même été publiée au Journal officiel de ce pays, le gouvernement a décidé de rebaptiser cette route «Alexandre le Grand de Macédoine», violant ainsi ouvertement l'accord intérimaire conclu avec la Grèce, qui prévoit explicitement le renoncement à toute propagande gouvernementale et à l'utilisation de symboles contribuant à alimenter la haine, l'hostilité et la violence. J'appelle la Commission européenne a lié la demande de financement communautaire à l'abrogation de cette décision scandaleuse, qui nous rappelle qu'il y a encore des nationalistes dans les Balkans. Nous construisons une Europe dans laquelle il n'y a pas place pour le nationalisme.

Evgeni Kirilov (PSE). – (*BG*) Mercredi dernier, la Commission européenne a annoncé sa proposition concernant le programme de reconstruction dans le domaine de la sécurité énergétique.

Conformément à cette proposition, la Bulgarie ne recevra qu'une part des vingt millions d'euros réservés au projet de liaison de la Bulgarie et de la Grèce. Seulement une part des vingt millions d'euros réservés, sur les milliards d'euros alloués à divers projets! Dans mon pays, nous avons un dicton pour décrire ce genre de chose: «La montagne a accouché d'une souris». Et tout cela après une importante crise du gaz!

Comme vous le savez, la Bulgarie a été la plus gravement touchée et est le seul pays qui dépend entièrement du gaz russe. Il est officiellement déclaré que des projets prêts à démarrer sont en cours de financement, mais des doutes sont émis. Le projet crucial, proposé par la Bulgarie, d'expansion des installations de stockage de gaz à Chiren peut être finalisé en seulement quelques mois. Si elle ne reçoit pas de soutien, la Bulgarie poursuivra seule ce projet, mais que reste-t-il alors de la solidarité et de la justice européenne?

La semaine dernière également, un journal européen influent a écrit qu'en raison de cette crise, le soutien apporté aux eurosceptiques en Bulgarie va augmenter de 20 %. J'espère que ce calcul n'est pas exact. Cependant, si la Commission persiste dans un tel comportement envers la Bulgarie, elle contribuera de manière décisive à ce qu'il devienne réalité.

Jim Higgins (PPE-DE). - (EN) Monsieur le Président, il y a deux ans et demi, j'ai découvert que la Commission européenne avait engagé des poursuites devant la Cour de justice européenne à l'encontre du Danemark, qui avait fixé le seuil des graisses hydrogénées présentes dans les aliments à 2 %. La Commission a agi malgré l'existence de preuves scientifiques montrant, qu'en fait, les acides hydrogénés posent de graves problèmes du point de vue des maladies coronariennes, etc. J'ai par conséquent décidé il y a deux ans - en collaboration avec deux collègues, Dan Jørgensen et Linda McAvan - de préparer une déclaration écrite. Nous avons été soutenus dans cette tâche par 254 députés du Parlement issus de 25 États membres différents, ce qui est énorme.

La commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire a récemment publié un rapport fixant le seuil maximum à 2 %, ce que faisait précisément le Danemark. Au vu des preuves médicales et scientifiques, je demande par conséquent à la Commission d'adopter le seuil de 2 %, qui a été introduit par le système danois et qui est recommandé dans le rapport de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire.

Ljudmila Novak (PPE-DE). – (*SL*) Je constate une fois de plus avec regret que si le statut des minorités italiennes et hongroises en Slovénie a été réglementé de manière exemplaire et que chaque minorité est représentée au parlement slovène, les minorités slovènes ne jouissent pas du même type de soutien dans les pays où elles vivent.

Malgré le traité signé à Budapest, il n'y a pas, en Hongrie, de volonté politique de permettre à la minorité slovène d'avoir son représentant au parlement. En outre, les derniers rapports indiquent que le seul musée slovène en Hongrie va être fermé à cause de la réduction des subventions. Pourtant, ce musée est le seul centre de vie culturelle pour la minorité slovène en Hongrie et n'a reçu que 16 000 euros de subvention.

Alors que la Slovénie réserve un budget annuel de 14,5 millions pour sa minorité hongroise, la Hongrie ne réserve qu'un budget annuel de 400 000 euros pour sa minorité slovène. C'est pourquoi nous attendons légitimement du gouvernement hongrois qu'il améliore son soutien financier et politique à la minorité slovène. La crise financière ne peut servir d'excuse pour réduire le financement alloué aux minorités, que ce soit en Hongrie, en Italie ou ailleurs.

Atanas Paparizov (PSE). - (EN) Monsieur le Président, malgré l'accord conclu entre les autorités grecques et les agriculteurs, ceux-ci continuent de bloquer le trafic transfrontalier entre la Bulgarie et la Grèce au niveau du poste frontière de Kulata-Promachonas. Le blocage continu du point de passage frontalier entre la Bulgarie et la Grèce a occasionné des pertes financières considérables pour les transporteurs bulgares.

En association avec 14 autres députés bulgares du Parlement européen, j'ai envoyé une question écrite à la Commission concernant les mesures prises au titre du règlement (CE) n° 2679/98. Nous reconnaissons les droits et libertés fondamentaux des citoyens européens, mais estimons que ce règlement devrait être sensiblement amélioré afin d'éviter un autre cas de blocage continu du transport entre des États membres au mépris total des principes fondamentaux du marché intérieur, tels que la libre circulation des marchandises et des personnes.

PRÉSIDENCE DE MME WALLIS

Vice-présidente

Anne Laperrouze (ALDE). - Madame la Présidente, les régions Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon ont été durement touchées par la tempête Klaus il y a neuf jours.

Les dégâts sont considérables, et je demande que ces régions bénéficient d'une aide urgente au niveau européen. Je pense, en particulier, au Fonds de solidarité de l'Union européenne, mais également aux Fonds structurels, au Fonds de développement rural, et aussi à l'autorisation des aides d'État.

Je souhaite attirer votre attention, chers collègues, sur le fait qu'en mai 2005, le Parlement européen a adopté le rapport de M. Berend sur la réforme du Fonds de solidarité, afin d'en étendre le champ d'application. Le dossier est actuellement bloqué au Conseil des ministres. Il est impératif qu'il connaisse rapidement une issue positive.

Les citoyens européens attendent de l'Union européenne qu'elle les protège et leur vienne en aide de manière concrète. Permettre à ces régions françaises de bénéficier d'une aide urgente, mais aussi achever la réforme du Fonds de solidarité constituerait aux yeux des citoyens européens des gages certains que l'Union européenne a vocation à être présente à leurs côtés dans les situations difficiles.

Georgios Toussas (GUE/NGL). – (EL) Madame la Présidente, les propriétaires de petites et moyennes exploitations agricoles sont descendus dans la rue il y a une quinzaine de jours pour un combat qui secoué le pays tout entier. La politique agricole commune - qui est formulée conjointement et mise en œuvre par les gouvernements grecs - ainsi que les accords existants dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce ont conduit à une diminution de la production agricole, à une baisse spectaculaire du revenu des agriculteurs gestionnaires de petites et moyennes exploitations et à leur disparition accélérée. De positive, la balance commerciale agricole de la Grèce est devenue déficitaire pour un montant d'environ trois milliards d'euros pour la seule année 2008. Au lieu de répondre aux demandes fondamentales des petites et moyennes exploitations agricoles, le gouvernement de la Nouvelle Démocratie essaie de les tromper avec des annonces insignifiantes et, parallèlement, mobilise les forces spéciales pour enrayer leur lutte. Le Parti communiste de Grèce et les travailleurs soutiennent le combat des petites et moyennes exploitations agricoles contre la politique agricole commune ainsi que contre la politique totalement antipopulaire de l'Union européenne et des gouvernements bourgeois. Ils soutiennent également leur demande de prix minimums garantis pour les produits agricoles et animaux, qui couvriront les coûts de production et amélioreront le revenu des petites et moyennes exploitations.

Jim Allister (NI). - (EN) Madame la Présidente, alors que la crise économique s'aggrave, le Royaume-Uni connaît de plus en plus de problèmes majeurs entraînant des mouvements sociaux, à cause de l'obligation de libre circulation sans restriction de la main-d'œuvre au sein de l'UE et des exigences en matière de passation des grands marchés publics, qui font que les contrats décrochés par des entreprises étrangères entraînent un afflux important de travailleurs étrangers, ce qui désavantage les travailleurs et chômeurs locaux et les prive d'opportunités.

Je suis convaincu que beaucoup y verront le prix payé par le Royaume-Uni pour son adhésion à l'UE. Nous sommes contraints de nous soumettre aux lois du marché du travail et à la suprématie du droit européen et des arrêts de la Cour de justice européenne. La politique de passation de marchés, qui interdit d'accorder une quelconque préférence aux entrepreneurs et travailleurs locaux, alimente un ressentiment de plus en plus vif à l'égard de l'UE et de son régime inflexible.

Panayiotis Demetriou (PPE-DE). – (EL) Madame la Présidente, il y a deux ans, le Parlement a adopté pratiquement à l'unanimité - une résolution qui demandait des enquêtes sur le sort des personnes disparues à Chypre. Deux ans sont passés et aucun progrès n'a été accompli. Il a été demandé à l'armée turque de fournir à la commission compétente toutes les informations en sa possession, mais rien n'a été fait dans ce sens. Au contraire, nous avons aujourd'hui la confession publique d'un Turc qui était soldat à l'époque et qui, pour

des raisons dictées par sa conscience, parce qu'il ne peut plus supporter ça, a avoué avoir tué dix Chypriotes grecs. L'armée turque est au courant de ces crimes ainsi que d'autres crimes et toute personne civilisée - de nationalité turque ou autre - condamne ces crimes de guerre. Mais que faire? Je pense qu'il faut intensifier nos efforts pour persuader l'armée turque de fournir des informations à la commission compétente afin de mettre un terme à la souffrance des parents des personnes disparues.

Richard Corbett (PSE). - (EN) Madame la Présidente, comme vous le savez, le contrat décroché dans une raffinerie de pétrole de ma circonscription électorale par une société italienne, qui a utilisé uniquement de la main-d'œuvre italienne pour ce contrat, a soulevé une vague de protestations dans mon pays.

Ce tollé est compréhensible si, de fait, la société en question a réservé les emplois à ses propres ressortissants et a empêché des citoyens britanniques de travailler. Il s'agirait dans ce cas d'une violation du droit de l'Union européenne (discrimination sur la base de la nationalité), tout comme ce le serait si la société menaçait les dispositions juridiques britanniques, qu'elle est tenue de respecter en vertu de la directive concernant le détachement de travailleurs.

Si, par contre, l'argument des protestataires est que seules des entreprises britanniques devraient avoir le droit de soumissionner pour ce type de travail et employer uniquement de la main-d'œuvre britannique, alors leurs protestations n'ont pas lieu d'être. Ils devraient garder à l'esprit que plus de deux millions de citoyens britanniques travaillent dans d'autres pays de l'UE alors que seulement un million de citoyens européens non britanniques travaillent en Grande-Bretagne.

Le sens du slogan «Des travailleurs britanniques pour les emplois britanniques» doit signifier qu'il faut permettre aux travailleurs britanniques de rivaliser sur un pied d'égalité et sans faire l'objet de discrimination. Il ne peut en aucun cas signifier que les emplois doivent être exclusivement réservés aux ressortissants du pays concerné, que ce soit en Grande-Bretagne ou dans n'importe quel autre État membre de l'Union européenne.

Marco Pannella (ALDE). – (*IT*) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, j'ai le plaisir d'annoncer que nous accueillerons ici, dans deux jours, le président de l'Autorité palestinienne lors d'une séance solennelle. À cette occasion, le président de l'Autorité palestinienne se rend à l'Assemblée d'une Europe qui est en train de détruire la nation européenne, où la Méditerranée est juste bonne à être une tombe pour les pauvres et pour ceux qui sont condamnés à la famine et à l'extermination.

Nous représentons ici - écoutez, il est temps d'exprimer des protestations nationalistes et chacun, de toutes parts, devrait le faire - le fléau de l'Europe des nations qui détruit la nation européenne et notre devoir est de le dire à Bruxelles. Dans deux jours, un Palestinien s'exprimera. Le fait que 80 % des citoyens israéliens soient favorables à l'Europe - contrairement au gouvernement à Jérusalem, comme l'a prouvé la Fondation Adenauer montre également que même les peuples de Palestine, du Liban, des pays de la Méditerranée du Sud et de Tunisie n'ont pas le droit de se diriger vers une révolution ...

(Le président retire la parole à l'orateur)

Iosif Matula (PPE-DE). – (RO) Compte tenu du climat actuel en Europe, assurer la sécurité énergétique devient une priorité. La diversification des routes de transit des énergies peut être garantie en interconnectant les réseaux de gaz d'Europe, ce qui renforcera également la solidarité entre États membres, l'un des principes fondamentaux de l'Union européenne. Outre les contributions financières de la Roumanie et de la Hongrie, la Commission européenne a proposé la semaine dernière d'allouer 30 millions d'euros à l'achèvement du projet du gazoduc Arad-Szeged, dont le financement est suspendu depuis plus de cinq ans.

Ce projet est d'une extrême importance. Le gazoduc reliera non seulement la Roumanie et la Hongrie mais apportera également une connexion avec le réseau gazier de l'Union européenne. Lorsque sa construction sera terminée, la Roumanie pourra exporter et importer du gaz sur le marché européen, non seulement dans des conditions normales mais aussi dans les situations de crise énergétique. Avec ceci à l'esprit, je sollicite votre soutien pour que la proposition de la Commission soit mise en œuvre le plus rapidement possible.

Jörg Leichtfried (PSE). – (DE) Madame la Présidente, le scandale de la viande en Irlande a fait des vagues dans toute l'Europe, y compris en Autriche où - conséquence étrange du scandale - de la viande irlandaise était vendue comme étant du bacon tyrolien. Selon moi, la seule solution à ce problème communautaire est une déclaration obligatoire pour la viande fraîche et les produits à base de viande qui contiendrait les informations suivantes: lieu d'origine, durée du voyage de l'animal vers l'abattoir et de l'abattoir au point de vente de la viande; si la viande ne provient pas de l'UE, le pays d'origine devrait être précisé. En outre, il est

grand temps que l'Union européenne fasse contrôler ces éléments par des inspecteurs. Afin que cela puisse se faire, j'invite le Conseil, la Commission ainsi que vous, Mesdames et Messieurs, à prendre des mesures pour que les consommateurs européens ne soient plus jamais trompés de cette manière.

Jelko Kacin (ALDE). – (*SL*) Nous avons vu et entendu des rapports selon lesquels la longue guerre civile au Sri Lanka serait en train de se terminer. Cependant, c'est la prédominance militaire et non une solution politique ou toute autre solution durable qui a poussé les Tigres tamouls hors de leur dernier bastion majeur. Cette solution militaire pose plein de problèmes. Nous voyons des gagnants et des perdants, les perdants étant les dizaines de milliers de civils locaux qui évacuent ou fuient par crainte des troupes gouvernementales.

L'expérience des Balkans occidentaux nous apprend que les victoires militaires et les cessations officielles d'hostilités militaires sont souvent suivies de l'assassinat par les gagnants des perdants ou de leurs supposés sympathisants. Ces victoires peuvent déboucher sur une suite d'actes punitifs incontrôlés, individuels, mais fréquemment aussi sur des tueries organisées que les auteurs cherchent généralement à masquer.

Je ne cherche pas ici à accuser qui que ce soit d'avance. Je veux juste dire que l'Union européenne doit aussi agir immédiatement pour assurer une présence internationale et une supervision internationale durant cette période post-conflit extrêmement critique, une période qui met la population civile - qui fuit de peur - dans le plus grand péril.

James Nicholson (PPE-DE). - (EN) Madame la Présidente, nous sommes nombreux à être au courant de la récente alerte à la dioxine en République d'Irlande. Les éleveurs de bœufs d'Irlande du Nord ont également été touchés car ils importaient l'aliment composé à l'origine des problèmes connus par leurs animaux. Le gouvernement d'Irlande du Nord vient d'octroyer une compensation de 25 % aux agriculteurs, ce qui signifie la ruine pour eux. Le gouvernement éprouve des difficultés à rassembler les fonds appropriés et ne sera pas en mesure de réunir les 37,5 % mis à disposition par l'Union européenne. J'ai cru comprendre que le gouvernement irlandais avait fait savoir qu'il n'endosserait aucune responsabilité, alors que l'usine d'aliments pour bétail était sous licence et sous contrôle de ce gouvernement. Une installation abrite également une quantité importante de viande de porc infectée. La situation est très grave et dangereuse et doit être résolue au plus vite.

Silvia-Adriana Țicău (PSE). – (RO) L'Union européenne se prépare activement à négocier un accord post-Kyoto afin de continuer à réduire les causes du changement climatique. Les États membres doivent progressivement réduire leurs émissions de dioxyde de carbone. Les entreprises européennes doivent investir d'urgence dans la modernisation de leurs installations de production dans les industries à haute intensité énergétique afin de pouvoir maintenir le niveau de production actuel, de préserver des emplois et de protéger l'environnement.

Permettez-moi d'attirer votre attention sur le fait que la crise économique actuelle a pour effet que des entreprises européennes n'obtiennent pas les crédits dont elles ont fortement besoin pour cette modernisation. L'enjeu n'est pas d'amener les entreprises européennes à produire moins mais simplement à produire d'une manière plus intelligente et plus respectueuse de l'environnement. J'appelle la Commission européenne, la Banque européenne d'investissement et les États membres à faire du développement économique durable de l'UE une priorité et à garantir, à travers le plan européen de relance économique, les conditions requises pour que les entreprises européennes puissent se moderniser et rester compétitives dans un marché de plus en plus dur.

Iuliu Winkler (PPE-DE). – (*HU*) Je vous remercie, Madame le Présidente. L'Union européenne est confrontée aux défis de garantir la stabilité et la sécurité, d'améliorer la prospérité de ses citoyens et de construire un avenir européen commun. Les minorités historiques, nationales et ethniques sont des valeurs durables pour une Europe diverse. Le respect des droits de ces minorités n'a cependant pas encore été garanti de manière satisfaisante. L'existence de documents tels que la convention-cadre pour la protection des minorités nationales, ainsi que la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, inspirent confiance. Il est clair que des efforts supplémentaires seront nécessaires tant que chaque État membre de l'Union européenne n'a pas ratifié ces documents. Le Parlement devrait se fixer l'objectif d'élaborer un accord-cadre contraignant, qui garantira la protection des communautés minoritaires nationales en proclamant que diverses formes d'autonomie et d'autodétermination, fondées sur le principe de subsidiarité, apportent l'assurance de solutions pour la situation des communautés minoritaires. Je vous remercie de votre attention.

Véronique Mathieu (PPE-DE). - Madame la Présidente, permettez-moi d'exprimer toute ma solidarité à l'égard des citoyens et des familles qui ont été victimes de la tempête Klaus, qui s'est abattue il y a plus d'une semaine dans le sud de l'Europe, et particulièrement dans le sud-ouest de la France.

Les conséquences en sont dramatiques. Elle a causé onze décès, plus d'un million et demi de foyers ont été privés d'électricité et 300 000 hectares de forêt ont été touchés, soit 40 % de la forêt landaise. Environ 30 à 40 millions de m3 de bois ont été abattus.

Depuis 2002, l'Union européenne s'est dotée d'un Fonds de solidarité qui permet d'apporter une aide financière d'urgence aux régions européennes frappées par ces catastrophes naturelles. Encore faut-il – et je reprendrai les conclusions de ma collègue Laperrouze – que le Conseil des ministres débloque ce Fonds de solidarité et j'espère que le Parlement y veillera très rapidement.

Czesław Adam Siekierski (PPE-DE). – (*PL*) Madame la Présidente, nous allons bientôt célébrer le 20^e anniversaire des premières négociations d'adhésion avec la Pologne. À cette époque, les dirigeants et l'opposition se sont assis autour d'une table pour discuter et réfléchir ensemble sur la solution à apporter aux problèmes de la Pologne, des problèmes de type économique et social, mais aussi des problèmes liés à notre système politique.

L'opposition était essentiellement représentée par le mouvement Solidarność, créé en 1980 et dirigé par Lech Wałęsa et ses conseillers. Du côté gouvernemental, les négociateurs étaient les autorités du système économique socialiste alors en effondrement, c'est-à-dire, ceux qui ont instauré la loi martiale en Pologne.

À la suite des résultats des négociations et accords, des élections ont été organisées en juin 1989 et ont conduit à la constitution du premier gouvernement dirigé par un non-communiste: Tadeusz Mazowiecki. C'est ce gouvernement qui nous a montré que la bonne direction à prendre pour la Pologne était non seulement la liberté et la démocratie, mais aussi l'intégration dans l'Union européenne. Les changements intervenus à cette époque dans mon pays ont déclenché la marche de plusieurs pays d'Europe centrale et orientale vers la liberté, la démocratie et l'intégration dans l'Union européenne.

La Présidente. - Le débat est clos.

14. Évaluation de l'impact du compromis obtenu dans le cadre des négociations de Doha sur l'accès aux marchés pour les produits non agricoles et sur les services à la fin du mois de juillet 2008 (débat)

La Présidente. - L'ordre du jour appelle la déclaration de la Commission sur l'évaluation de l'impact du compromis obtenu dans le cadre des négociations de Doha sur l'accès aux marchés pour les produits non agricoles et sur les services à la fin du mois de juillet 2008.

Catherine Ashton, membre de la Commission. - (EN) Madame la Présidente, nous sommes aujourd'hui confrontés au plus grand défi économique depuis une génération, un défi qui met les pays développés et en développement face à des décisions difficiles et capitales.

Nous avons besoin de tirer des effets positifs de la mondialisation pour pouvoir répondre à ses effets négatifs. Je suis convaincue que, quel que soit l'angle sous lequel nous entamerons l'examen des choses à faire, nous aboutirons à la conclusion que l'achèvement du cycle de négociations multilatérales - le cycle de Doha - est primordial.

Il est probablement inutile de rappeler aux députés les enseignements de l'histoire concernant le protectionnisme, l'importance de maintenir les marchés ouverts et la possibilité pour nos entreprises d'opérer dans le monde entier. Je n'ai sans doute pas besoin de dire aux députés que, simplement dans le cadre des règles de l'Organisation mondiale du commerce, si les pays cessaient d'appliquer leurs tarifs, comme c'est le cas actuellement, pour les appliquer conformément aux règles, le coût pour le commerce serait de l'ordre d'environ 260 milliards d'euros. Je suis sûre également qu'il est inutile de rappeler aux députés que, lorsque les pays en développement envisagent l'avenir, ils sont profondément préoccupés par ce qu'il adviendra de certaines aides mises à leur disposition jusqu'à présent.

La situation actuelle est la suivante: nous connaissons la valeur des négociations qui sont à présent terminées à 80 % et savons qu'en juillet 2008, 80 % de ce qui devait être fait l'avait été. Les avantages de cet accord se situent à plusieurs niveaux: les bénéfices des pays en développement devraient être de l'ordre de 12 à 14 milliards d'euros par an; un accès à des marchés émergents dans des pays émergents, tels que la Chine, sera offert; l'Union européenne devrait avoir la possibilité de réaliser de nouvelles exportations diversifiées dans de nouveaux domaines - les produits chimiques et les textiles, par exemple - et, au niveau de services, il existe un potentiel commercial de 14 milliards d'euros. Il faut également savoir qu'à l'heure actuelle, les

barrières non tarifaires - les barrières non fiscales - pour la seule Chine ont coûté 20 milliards d'euros aux entreprises de l'Union européenne en 2007. Ce cycle est donc de la plus haute importance.

Je reviens tout juste de Davos, où les discussions entre les ministres du commerce ont renforcé la nécessité de se remettre à la table des négociations. Quant aux discussions techniques, elles se poursuivent bien évidemment à Genève.

Nous attendons tous que la nouvelle administration américaine revoie ses politiques commerciales, ainsi qu'elle prévoit de le faire, et arrive à la conclusion à laquelle nous sommes déjà parvenus. Nous attendons avec impatience le G20 du 2 avril 2009 et la possibilité qu'il offre aux dirigeants de la planète de résoudre la crise financière et économique et de discuter à nouveau de la nécessité de boucler le cycle. Il y aura ensuite les élections en Inde en avril ou en mai, qui seront l'occasion pour le gouvernement existant ou le nouveau de revenir sur ce sujet.

Parmi les principaux problèmes restés en suspens figure le mécanisme spécial de soutien, à l'origine de l'arrêt des négociations entre l'Inde et les États-Unis. De nouvelles propositions sont actuellement à l'étude. Une décision doit encore être prise concernant le coton, mais, ici aussi, des propositions sont sur la table. Pour les États-Unis, certains secteurs particuliers posent de réels problèmes.

Il est indéniable qu'il reste encore beaucoup à faire, mais je suis convaincue qu'en faisant preuve de volonté politique, il est possible de résoudre tous ces problèmes et que l'alternative n'est pas une option. Nous estimons que les questions relatives aux services sont très importantes et doivent être suivies de près.

En conclusion, nous sommes aujourd'hui arrivés à un stade où la nécessité de boucler ce cycle est on ne peut plus évidente et claire et j'entends poursuivre mes efforts, en votre nom - ainsi qu'en celui de la Commission - afin de garantir une issue positive.

Georgios Papastamkos, au nom du groupe PPE-DE. – (EL) Madame la Présidente, Madame la Commissaire, Mesdames et Messieurs, les échanges de biens et services industriels sont effectivement d'une importance stratégique pour l'économie européenne. L'Union européenne est, comme nous le savons, le premier exportateur du monde et la principale source d'investissement direct à l'étranger. L'Union européenne est l'un des marchés les plus ouverts, bien que certains de nos partenaires majeurs maintiennent des barrières commerciales importantes. Nous souhaitons une réduction substantielle des tarifs douaniers appliqués et une solution aux barrières injustifiées de nature non douanière. Hormis les pays tiers avancés sur le plan industriel, il existe également des économies émergentes devant faire des concessions eu égard à leur niveau de développement et à leur compétitivité sectorielle. Néanmoins, Madame la Commissaire, le problème ne concerne pas uniquement la levée des barrières: les différences entre systèmes réglementaires augmentent les coûts des exportations, ce qui affaiblit la position concurrentielle des produits européens par rapport aux importations de pays qui appliquent des normes plus flexibles et, bien souvent, mettent en cause la sécurité et la protection des consommateurs européens. L'incapacité prolongée à conclure un accord aggrave le climat d'incertitude économique et porte atteinte à la crédibilité du système commercial multilatéral. Les accords bilatéraux et interrégionaux ne peuvent, de par leur nature, être que des compléments. En outre, la crise économique peut déclencher la mise en place de barrières commerciales unilatérales, restrictives ou présentant un effet de distorsion. Il en existe déjà certaines, de portée limitée actuellement, comme en témoigne le rapport du directeur général de l'Organisation mondiale du commerce, M. Lamy. La clause de protection des produits américains, adoptée par la chambre des représentants, est un pas dans cette inquiétante direction. Je dirais que le retour aux approches unilatérales n'est pas la solution. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons gérer les défis conjointement, avec une intégration plus positive et en établissant ou en renforçant des systèmes réglementaires internationaux caractérisés par la convergence systémique. Nous avons besoin d'une nouvelle architecture économique internationale. Nous avons besoin d'une gouvernance commerciale plus transparente et plus équilibrée et, sur ce point, Madame la Commissaire, nous attendons une proposition intégrée de «mondialisation à visage européen» qui tiendra compte des modifications déjà apportées et du lien entre la dimension commerciale et économique, en vue d'une Europe transparente, démocratique et efficace dans le monde en ces temps de crise.

Glyn Ford, *au nom du groupe PSE.* - (EN) Madame la Présidente, le parti socialiste européen soutient totalement la conclusion heureuse du cycle de Doha pour le développement, même si le tic-tac de l'horloge politique a créé une situation qui fait que les progrès sont, en quelque sorte, en suspens. La commissaire Ashton a souligné le fait que les États-Unis ont désormais une nouvelle administration - dont j'espère beaucoup, pour ma part - en la personne du président Obama, mais nous attendons à présent une révision de la politique commerciale, ce qui pourrait prendre un certain temps.

Des élections seront organisées en Inde en avril ou en mai. La seule zone que la commissaire Ashton n'a pas mentionné est l'Union européenne elle-même, qui élira son Parlement en juin, des élections qui seront suivies par la mise en place d'une nouvelle Commission, au sein de laquelle j'espère que la commissaire Ashton continuera d'occuper le poste de commissaire au commerce. Cela ne signifie pas que nous devons rester inactifs en attendant. L'Europe doit continuer de manifester son engagement vis-à-vis du développement et du libre échange, tout en veillant à mettre un terme à l'exploitation et en répondant au besoin de développement durable.

Je suis d'accord avec M. Papastamkos: tous les participants peuvent sortir gagnants d'un libre échange fondé sur de telles bases. La crise financière économique et financière actuelle est une raison de plus d'aller de l'avant et non de battre en retraite.

La commissaire Ashton et la Commission peuvent essayer de préparer le terrain pour un compromis entre les États-Unis et l'Inde. Pour moi, c'est l'entêtement manifesté des deux côtés qui a empêché la conclusion heureuse du cycle la dernière fois que cette question s'est posée. Les choses sont peut-être décidées à 80 %, mais nous avons besoin des 20 % restants. Nous avons une nouvelle administration aux États-Unis. Le résultat des élections en Inde pourrait nous en donner une deuxième.

En attendant, nous n'avons pas d'autres choix que de maintenir les accords bilatéraux. Je salue les progrès faits avec la République de Corée lors des négociations de la semaine dernière sur l'accord de libre échange, puisque j'ai cru comprendre que nous étions proches d'un accord qui, une fois de plus, bénéficiera aux deux parties.

Je suis le rapporteur sur l'accord de libre échange avec l'ANASE et je dois dire que la base de négociation crée un barrage institutionnel. Nous devons envisager la possibilité de chercher une coalition parmi les membres de l'ANASE prêts à conclure un accord. De même que pour l'Inde, j'ai le sentiment qu'il n'y a actuellement aucune volonté gouvernementale de parvenir à un résultat. Après l'élection, l'administration entrante de Delhi, qu'elle soit nouvelle ou ancienne, devra agir, sinon l'UE devra se tourner vers ceux qui, au-delà des mots, veulent arriver à une conclusion.

Enfin, je salue M. Pannella, le prochain orateur, qui est le nouveau porte-parole au commerce du groupe ALDE. Une visite de sa part à la commission du commerce international serait peut-être appropriée. Nous l'y accueillerions avec plaisir.

Marco Pannella, au nom du groupe ALDE. -(IT) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, je crois que nous pourrions, dans une certaine mesure, - étant donné que ces termes ont très largement circulé au cours de ces derniers jours - commencer ce que nous avons à faire, Madame la Commissaire, par une étrange comparaison entre l'homme de Doha, ou ex-Doha - comme nous l'avons espéré - et l'homme de Davos. Cette distinction ne me semble pas adéquate, c'est évident, mais elle est intéressante.

Nous nous trouvons maintenant, comme vous nous l'avez déclaré, Madame la Commissaire, quelque peu tributaires d'événements qui ne se produisent pas en Europe: les événements aux États-Unis, les événements en Inde, et comme vient de nous le rappeler M. Ford, dans des régions importantes telles que l'Association des nations d'Asie du Sud-Est ou la Corée du Sud. Pourtant, le vrai problème, c'est de savoir dans quelle mesure nous sommes aujourd'hui capables, nous, la Commission et l'Union européenne, de résister à cette poussée de nationalisme, qui vient d'être mentionnée, d'idées autarciques et de nouvelles illusions protectionnistes, qui risque de rendre votre travail très difficile, Madame la Commissaire, de même que le travail de notre Union européenne.

Je crois que, dans cette campagne électorale, il sera extrêmement important de comprendre dans quelle mesure le groupe socialiste au Parlement européen, le groupe du parti populaire européen (démocrates-chrétiens) et des démocrates européens et le groupe de l'alliance des démocrates et libéraux pour l'Europe est à même, avec d'autres participants, de trouver une manière de développer notre proposition, la proposition dont vous avez été désignée porte-parole, Madame la Commissaire, et dans quelle mesure nous sommes réellement capables d'en faire une proposition européenne, et pas simplement une proposition, ou plutôt notre centre de Bruxelles contre une série de capitales faisant toutes cavalier seul, comme cela s'est malheureusement produit fréquemment au siècle dernier.

Jacky Hénin, au nom du groupe GUE/NGL. – Madame la Présidente, lors des négociations de juillet, inutile de le nier, l'administration Bush et l'Union européenne ont été prises à leur propre piège par l'Inde et la Chine. Par ailleurs, contrairement aux affirmations hypocrites des économistes libéraux, pour qui l'échec de Doha serait une catastrophe pour les pays pauvres, il n'en est rien.

Au contraire, c'est pour ces pays en difficulté une occasion historique, dans un contexte marqué par des fluctuations importantes des cours des matières premières. De l'aveu même des experts, les gains que pouvaient espérer les pays les plus pauvres étaient bien inférieurs aux pertes fiscales engendrées par la disparition des droits de douane dans ces mêmes pays, qui auraient atteint la somme de 60 milliards de dollars.

Lors de ces négociations, la Commission, enferrée dans ses dogmes libéraux, a fait preuve d'une totale irresponsabilité vis-à-vis des peuples européens, allant jusqu'à proposer de mettre à mal, voire de sacrifier, la production automobile sur le territoire de l'Union pour arriver à conclure un accord.

Pour l'OMC et la Commission, il n'existe que des consommateurs et jamais de producteurs de richesses. C'est cette conception des choses qui est à l'origine de la crise actuelle car, en faisant de la concurrence l'alpha et l'oméga de tous, elle pousse à toujours plus de déflation salariale, donc à une paupérisation absolue des salariés et à une destruction méthodique de toute protection sociale.

Si le cycle de Doha venait à être conclu, ce serait une catastrophe pour tous les peuples. Et ce qui est affligeant dans le contexte actuel, c'est que, malgré la constatation des dégâts considérables enregistrés, on veuille, coûte que coûte, continuer dans la mauvaise direction. Il y a urgence à révolutionner l'OMC pour que la démocratie s'y installe.

Corien Wortmann-Kool (PPE-DE). – (*NL*) Les négociations de Doha se poursuivent depuis déjà fort longtemps et il convient de saluer le fait que l'Europe a accompli des progrès réels pour rapprocher nos positions. L'Europe a formulé une proposition ambitieuse concernant l'agriculture mais, malheureusement, nos efforts n'ont pas été retournés par d'autres pays. Ce qui justifie une nouvelle fois l'importance d'envisager le paquet dans son ensemble et d'inclure, en d'autres termes, l'AMNA (accès au marché pour les produits non agricoles) et les services.

Vous pouvez être assurée de mon soutien sincère dans vos efforts visant à la conclusion d'un accord rapide. En tant qu'Européens, nous devons nous protéger des pratiques protectionnistes qui pointent de plus en plus le bout du nez, principalement en raison de la situation défavorable de l'économie mondiale, mais aussi au nom de la protection de la sécurité alimentaire. En tant qu'Européens, nous devons réitérer notre engagement inébranlable au concept de réciprocité. Si nous sommes ouverts, alors ils devront l'être aussi.

Que devons-nous attendre à cet égard du nouveau président des États-Unis et du train de mesures qu'il vient d'annoncer? Que pouvons-nous attendre de la Chine? En réalité, c'est principalement à ce niveau que nous attendons une action de votre part puisque, en ces temps de crise économique et financière caractérisés par des licenciements collectifs et des économies qui se contractent, c'est justement cette ouverture du marché qui a le potentiel de promouvoir nos intérêts.

Madame la Présidente, nos questions ont été formulées dans le but d'accentuer les avantages que nos citoyens peuvent attendre d'un tel train de mesures et ce que nous pouvons apporter à ce dernier. Je comprends pleinement que vous ne puissiez pas répondre à ces questions dans le bref délai qui vous est imparti, mais je vous demande, dans les semaines et les mois à venir, d'être transparente dans votre communication avec les citoyens au sujet des problèmes qui se posent à nous et de ce qu'ils signifient pour eux. C'est particulièrement important dans l'optique des élections européennes à venir, et j'espère que nous pouvons compter sur vous pour garder cette question en tête de liste de vos actions.

Francisco Assis (PSE). – (*PT*) Dans le contexte de cette très grave crise financière et économique, il est absolument essentiel de progresser sur la voie de la conclusion des négociations de Doha.

En période de crise, il existe toujours une tendance à céder à la tentation du protectionnisme. Le protectionnisme est en réalité une espèce de névrose qui tend à affecter les sociétés et les États lorsqu'ils sont confrontés à des crises graves telles que celle que nous traversons. Par conséquent, nous devons clairement lutter contre l'émergence possible de cette tentation protectionniste, car l'histoire nous a montré où elle menait. Elle mène à l'appauvrissement général de la communauté mondiale et ne contribue en rien à résoudre les problèmes graves auxquels nous sommes confrontés. Cependant, si le protectionnisme, qui doit être absolument critiqué et combattu, est une chose, la nécessité de garantir la protection des intérêts légitimes des différentes régions du monde en est une autre. C'est également sur ce plan que l'Union européenne a l'obligation de défendre les intérêts des Européens, et pas uniquement les intérêts des Européens en tant que consommateurs, mais aussi les intérêts des Européens en tant que producteurs.

D'où l'importance de faire progresser les négociations multilatérales de Doha. Si nous savons que le protectionnisme est en réalité une erreur, nous savons également que la libéralisation incontrôlée du commerce

international mène inévitablement à des désastres très graves d'un point de vue économique et social. La seule manière d'éviter cette libéralisation incontrôlée consiste probablement à élaborer un accord au sein du forum approprié, à savoir l'Organisation mondiale du commerce, un accord multilatéral qui établisse des règles de sauvegarde des intérêts légitimes de toutes les parties concernées. Le rôle de la Commission européenne et de l'Union européenne, dans ce cas-ci également, est justement de restaurer la confiance des Européens.

Il existe également une crise de confiance en Europe aujourd'hui en ce qui concerne la capacité de défense et de réglementation politique de ceux qui la représentent, qu'il s'agisse des États membres, de la Commission européenne ou de l'Union européenne dans son ensemble. Par conséquent, le défi auquel nous sommes confrontés est précisément de contribuer à mettre un terme à cette crise de représentation et de confiance en s'assurant que nous avançons sur le bon chemin. Le bon chemin, dans le cas présent, consiste à garantir un accord multilatéral préservant tous nos intérêts légitimes.

Georgios Toussas (GUE/NGL). – (EL) Madame la Présidente, l'Union européenne et les gouvernements bourgeois ont fait le choix stratégique, en pleine crise capitaliste profonde - une crise de l'accumulation du capital et de la surproduction qui infeste également les États membres de l'Union européenne - d'utiliser l'Organisation mondiale du commerce comme support de choix, revêtu d'un rôle actif consistant à imposer la libération totale des échanges et du commerce, les privatisations et les rachats et la pénétration des monopoles européens sur le nouveaux marchés. Les négociations du cycle de Doha ont pour objet de coordonner une attaque globale du capital, pour permettre aux multinationales de piller les matières premières des pays tiers et d'augmenter l'exploitation des ouvriers dans l'ensemble du monde capitaliste. La politique agricole commune antipopulaire est le facteur censé favoriser les objectifs de l'Union européenne pour libéraliser les marchés des denrées non agricoles et des services et sauvegarder les emplois au sein de la pyramide impérialiste. Bien évidemment, nous sommes favorables au commerce international et à son développement sur la base de l'avantage réciproque. Cependant, il est impossible, dans un cadre capitaliste, que le commerce mondial soit égal et mutuellement profitable. C'est pourquoi la lutte des ouvriers contre l'impérialisme et les monopoles doit être renforcée d'urgence afin de réaliser un changement radical au niveau international, ainsi que dans chaque pays.

Nils Lundgren, *au nom du groupe IND/DEM*. – (*SV*) Madame la Présidente, le cycle de Doha a échoué l'année dernière. C'est une situation extrêmement grave. Les progrès réalisés en matière de libéralisation des échanges planétaires au cours de ces dernières décennies ont sorti de nombreuses personnes de la pauvreté, à une échelle qui a véritablement changé le monde. Pourtant, l'économie mondiale se trouve actuellement dans une crise très profonde. Non pas en raison du libre-échange et de cette forme de mondialisation, mais à cause d'une crise financière mondiale. En ce sens, la situation est semblable à celle que nous avons connue à la fin des années 1920.

Ce type de crise financière entraîne une dépression mondiale. La dernière fois, elle a porté Hitler au pouvoir. Elle a abouti aux horreurs de la deuxième Guerre mondiale et à 50 ans d'esclavage communiste dans la moitié de l'Europe et dans la moitié de l'Asie. Nous parlons ici de questions importantes. La principale cause de la dépression globale fut, à cette époque, la résurgence du protectionnisme. Les uns après les autres, les pays mirent en place des droits de douane, des restrictions quantitatives, des règles de préférence nationale et des dévaluations compétitives.

Il existe un risque réel de voir cette situation se répéter aujourd'hui. Les signes s'inquiétants s'accumulent. Le président Obama a en réalité remporté le scrutin grâce à une plate-forme protectionniste. Nous en voyons les premiers signes. Un grand train de mesures est actuellement examiné et contient une clause d'achat «achetez américain» relative à l'acier destiné au secteur du bâtiment. Ce pourrait être un début.

Si la porte a été ouverte, d'autres pays découvriront qu'ils peuvent faire de même, compte tenu de cette situation très difficile. Les pays qui sont actuellement mal en point de par le monde et au sein de l'Union seront tentés de promettre à leurs ouvriers et à leurs entreprises une protection contre la concurrence étrangère. Ces tendances se dessinent clairement. Si ce processus se met en branle, il ne sera pas possible de l'arrêter. Ce sera un véritable désastre.

L'Union est le plus important bloc commercial du monde et porte, par conséquent, une responsabilité considérable. Dans le domaine de la politique commerciale, l'Union parle d'une seule voix et c'est, pour une fois, une bonne chose. Toutefois, que dira cette voix? Il y a de quoi s'inquiéter.

La clef de la réussite se trouve dans le domaine agricole. Cependant, la campagne menée par la France et par l'Allemagne afin d'amener l'Union à acheter du lait en poudre et du beurre et à commencer à subventionner

les exportations de produits laitiers n'est pas de bon augure. C'est digne d'une politique des petits intérêts, et non de l'art de gouverner.

Par conséquent, le Conseil et le Parlement doivent sans délai faire clairement comprendre que l'Union défendra le libre-échange dans le monde entier et ouvrira la voie à la réalisation de progrès dans le domaine des échanges de produits agricoles. Rien ne peut être plus important que cela. Merci de m'avoir donné la possibilité de m'exprimer.

Christofer Fjellner (PPE-DE). – (*SV*) Je voudrais tout d'abord déclarer que je suis d'accord avec l'orateur précédent quant à l'extrême importance du cycle de Doha, mais je tiens à ajouter qu'il n'a probablement jamais été plus important qu'il ne l'est en ce moment. Je crois que c'est précisément au milieu de cette crise financière que nous avons besoin, plus que jamais, de démontrer que le système commercial mondial fonctionne réellement.

Oublier le cycle de Doha et déclarer que nous ne pouvons parvenir à des accords mondiaux sur le commerce serait, je crois, un désastre qui pourrait miner la totalité du système commercial mondial. L'échec du cycle de Doha ne sera probablement jamais plus coûteux qu'il ne l'est en ce moment.

Le fait que le cycle de Doha soit aujourd'hui plus important qu'il ne l'a jamais été auparavant est précisément la conséquence de la crise financière. Selon moi, le risque le plus grave engendré par cette crise financière n'est pas le manque de capital destiné au marché des prêts. Le plus grand risque, c'est que la crise déclenche des tendances protectionnistes. Nous l'avons constaté à travers l'histoire. Cela s'est produit pendant les années 1930, ce qui a littéralement provoqué un désastre pour l'économie mondiale. Le cas s'est représenté dans les années 1970.

Je pense que nous pouvons déjà discerner certains signes indiquant que le monde pense pouvoir résoudre ces problèmes fondamentaux en recourant à un protectionnisme accru, malgré le risque de voir le protectionnisme s'étendre et aggraver la crise de l'économie mondiale. Cela se produit dans le secteur des services, des services financiers et des échanges de services en particulier. Nous voyons le protectionnisme progresser très rapidement dans le secteur des services financiers.

Pour en revenir au cycle de Doha, tel qu'il se présente aujourd'hui, la principale critique que j'aie entendue durant toute la période de négociation du cycle de Doha concernait probablement sa focalisation excessive sur l'agriculture. Je pense que c'est un ordre du jour extrêmement étroit, et je suis d'avis que le commerce mondial mérite une approche beaucoup plus large, en particulier à la lumière du fait que l'agriculture représente une part relativement limitée des échanges mondiaux par rapport aux marchandises industrielles et aux services combinés, par exemple. Je crois également qu'elle représente une part relativement limitée de la croissance potentielle, et peut-être ici en Europe en particulier. Les nouvelles opportunités d'accéder aux marchés et les nouvelles ouvertures du marché d'une manière générale, en matière d'échanges de services notamment, mais également dans le domaine des produits industriels, constituent, je pense, les principaux facteurs permettant de lancer la machine et de relancer la croissance mondiale.

Je voudrais par conséquent poser une question à la Commission. Qu'entend faire la Commission et quelles initiatives met-elle en œuvre actuellement pour permettre l'élargissement du cycle de Doha et, partant, nous sortir de cette situation lassante dans laquelle nous nous faisons tous des reproches permanents concernant les échanges agricoles, les échanges agricoles et encore les échanges agricoles, alors que nous savons que l'économie mondiale a besoin d'un plan d'action beaucoup plus large incluant également les échanges de services et les échanges industriels? Merci beaucoup.

Mairead McGuinness (PPE-DE). - (EN) Madame la Présidente, permettez-moi de souhaiter la bienvenue à la commissaire. Son prédécesseur, M. Mandelson, était très célèbre en Irlande, pour des raisons qui ne lui échapperont sans doute pas.

Le problème du cycle de Doha ne figure pas parmi les sujets de discussion des citoyens européens. Il est uniquement examiné dans des lieux comme celui-ci, mais lorsque je rencontre des gens qui ont perdu leur emploi, par exemple, ils ne disent pas «Va pour Doha». Je pense donc qu'il n'y a aucun lien entre Doha et le développement économique, en dépit de toutes les théories avancées ici.

Concernant la mondialisation des marchés financiers, je dirais que nous sommes devant un cas où la mondialisation a manqué à ses engagements à notre égard - même s'il serait peut-être plus exact de dire que c'est la réglementation des marchés, ou son absence, qui nous a déçus. Les récents commentaires du commissaire McCreevy selon lesquels certains problèmes dans ce domaine ont été provoqués par les

régulateurs des États membres qui ont créé des empires m'ont paru très intéressants. Cette question fera peut-être l'objet d'un autre débat, mais elle montre que, bien que nous parlions de la mondialisation comme d'une bonne chose, cela n'a pas été le cas dans le secteur financier.

Concernant l'agriculture - qui a été abordée par les orateurs qui m'ont précédée - j'ai cru comprendre qu'il ne s'agissait pas du point de friction à Doha. Il s'agit néanmoins d'un sujet très grave, qui me préoccupe beaucoup. Peut-être est-ce parce que je suis plus âgée que le dernier orateur - qui appartient à mon groupe politique - que je considère l'agriculture comme une question relativement importante, car elle produit des aliments et arrive par conséquent plus haut sur l'échelle qu'il ne l'a mis. Je pense que nous ne devrions pas perdre de vue ce point. Ce Parlement a voté sur un rapport sur la sécurité alimentaire mondiale que j'avais rédigé. Ce sujet nous préoccupe, à juste titre d'ailleurs. Cette question doit être abordée au niveau de Doha.

Une autre question est de savoir comment les producteurs européens - les agriculteurs - pourront être compétitifs alors que, au sein de l'Union européenne, nous avons des normes de bien-être des animaux différentes et supérieures du point de vue de l'environnement, qui ne sont pas prises en compte au niveau de l'OMC. Les citoyens européens seront les seuls à vous suivre si ces questions sont abordées au niveau de l'OMC. Franchement, je pense qu'il n'a jamais été aussi important qu'aujourd'hui de discuter directement de ces choses au sein de ce Parlement et à Genève.

Je voudrais vous demander, dans vos commentaires finaux, d'aborder quelques-uns de ces problèmes bien réels, afin que les citoyens se rendent compte qu'ils sont examinés. Je ne vois pas le cycle de Doha progresser à la vitesse que vous proposez, mais peut-être ai-je tort.

Paul Rübig (PPE-DE). – (*DE*) Madame la Présidente, Madame la Commissaire, Mesdames et Messieurs, dans le contexte du cycle de Doha, j'aimerais savoir si la direction générale «Commerce extérieur» entend sauvegarder le contingent tarifaire qui soutient la compétitivité de l'industrie européenne de la fermentation. Le contingent tarifaire remplit une fonction très importante, car l'industrie de la fermentation doit rester concurrentielle sur le plan international.

Deuxièmement, comment entendez-vous réagir à la clause sur l'acier que le Congrès des États-Unis d'Amérique vient d'adopter et qui interdirait l'utilisation d'acier communautaire sur le territoire américain?

Czesław Adam Siekierski (PPE-DE). – (*PL*) Madame la Présidente, le cycle de Doha avait pour objectif d'aider les pays les plus pauvres à se développer, de les sortir de la pauvreté. Par conséquent, nous devons faire le nécessaire pour les aider, sans toutefois oublier nos entreprises ou nos agriculteurs.

Je voudrais par conséquent vous poser une question: comment pouvons-nous protéger nos petites et moyennes entreprises de la faillite, et comment pouvons-nous protéger nos petites exploitations agricoles de la concurrence chinoise, indienne ou brésilienne? Disons-le haut et fort: pour importer un produit, quel qu'il soit, dans l'Union, qu'il s'agisse de chaussures ou de bœuf, des normes spécifiques sont à respecter. Dans ce cas, nous pourrons parler de concurrence loyale.

Il sera extrêmement difficile de conclure les négociations dans les mois à venir en raison du manque de volonté politique de la part de dirigeants réellement importants dans le cadre des négociations. La crise économique qui sévit actuellement dans le monde risque d'entraîner une recrudescence du protectionnisme.

Zbigniew Zaleski (PPE-DE). – (*PL*) Je tiens à dire que j'ai eu l'impression, alors que j'écoutais le dernier débat à Doha au Qatar, que les pays en voie de développement nous en voulaient à nous, pays industrialisés. Peut-être s'agit-il d'une sorte d'écho à l'ancien colonialisme, ou peut-être sont-ils habitués à recevoir une aide directe et, partant, une sorte de charité. Il me semble que les pays riches peuvent fournir une aide par le biais d'échanges, de normes et de formations de qualité. Rien n'est plus essentiel que de rendre les entreprises locales indépendantes et d'établir des relations horizontales entre les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Je pense également que c'est précisément en fournissant des services de qualité que l'on enseigne la gestion, la coopération et les bonnes pratiques. Dans ce contexte, l'accent placé sur l'ouverture du marché aux services est très important pour les deux parties.

Mairead McGuinness (PPE-DE). - (EN) Madame la Présidente, je vous remercie de m'accorder une minute supplémentaire, très importante pour mes commentaires sur l'agriculture. On a l'impression que les agriculteurs européens sont les seuls à s'inquiéter. Le fait est cependant qu'à Doha, les négociateurs indiens se préoccupent de leurs petits agriculteurs et des conséquences désastreuses de l'adoption du libre échange, non seulement pour les agriculteurs, mais aussi pour la stabilité sociale de leur pays. La question de l'agriculture est donc dans les esprits de tous les partenaires aux négociations et un peu d'honnêteté à ce sujet serait la

bienvenue. Madame la Commissaire, je vous le demande à nouveau, peut-être pourriez-vous aborder ce sujet dans vos commentaires finaux?

Catherine Ashton, *membre de la Commission.* - (EN) Madame la Présidente, je vais tenter d'aborder brièvement les préoccupations soulevées par les députés.

Monsieur Papastamkos, je partage votre avis concernant les problèmes juridiques et réglementaires. Il est primordial d'y faire face de manière appropriée et de les résoudre. Je suis également d'accord sur l'importance de la sécurité dans ce contexte.

Plusieurs députés, dont M. Lundgren et M. Rübig, de même que M. Papastamkos, ont parlé de la disposition «Acheter américain» actuellement soumise au congrès. Les députés doivent savoir que celle-ci s'appuie sur la loi du commerce de 1979. Nous avons déjà une telle disposition, mais avec l'accord sur les marchés publics, nous avons des arrangements réciproques permettant aux pays signataires de soumissionner pour ces projets. Notre espoir - ainsi que nous l'avons expliqué aux Américains - est de revenir au point où nous étions auparavant. J'ai lu la législation et je suis moi aussi très préoccupée par son contenu.

Je dois me rendre en Amérique fin février afin de rencontrer le nouveau représentant au commerce des États-Unis qui, nous l'espérons, aura donné sa confirmation d'ici là. Je tiens néanmoins à assurer aux députés que ces questions essentielles seront soulevées.

M. Ford a épinglé une série de problèmes concernant les relations bilatérales. La Corée fait des progrès et, pour ce qui est de l'ANASE, je recherche la flexibilité dont M. Ford et moi-même avons discuté précédemment, afin d'avancer sur ce sujet. Je partage néanmoins son avis lorsqu'il déclare qu'il n'existe aucune autre alternative en termes de valeur et d'importance pour les accords multilatéraux.

Concernant l'Inde, le Premier ministre Singh a exprimé très clairement son engagement. Je suis d'accord avec Mme McGuinness sur le fait que l'agriculture, sur laquelle je reviendrai également, est très importante pour l'Inde. J'étais avec Kamal Nath à Londres la semaine dernière, afin de discuter de Doha, et, en sa qualité de ministre indien du commerce, il a fait exactement la même remarque que Mme McGuinness quant à l'importance énorme des agriculteurs de subsistance de bas niveau. Je suis tout à fait d'accord avec ses commentaires et, partant, avec les déclarations du ministre.

Monsieur Pannella, je ne pense pas que nous soyons à la merci des événements. Je crois au contraire que l'Europe doit aller de l'avant, utiliser son influence et faire clairement savoir qu'elle est d'accord avec ce que vous avez déclaré concernant l'importance vitale de la lutte contre le protectionnisme. C'est un défi énorme, dont l'une des composantes est la communication, c'est-à-dire s'assurer que les gens comprennent.

M. Hénin n'est malheureusement pas resté pour écouter ma réponse, mais il n'est pas question de sacrifier l'industrie au profit des consommateurs. Il est au contraire question de croissance et de développement industriels; de protéger l'emploi des travailleurs car nous savons l'importance du commerce et des exportations à cet égard. Pour ce qui est d'un changement institutionnel au sein de l'OMC, nous pourrions passer notre temps sur cette question, mais je souhaite pour ma part le consacrer à la recherche de solutions pratiques pour sortir de cette période économique difficile.

Mme Wortmann-Kool a parlé des services, une question très importante à mes yeux. Il est également important de faire preuve de transparence. Je ne pourrais pas être davantage d'accord.

Monsieur Assis, nous devons protéger nos intérêts et non le protectionnisme. Il existe une différence fondamentale, sur laquelle nous devons être clairs, en plus de veiller à protéger la main-d'œuvre par rapport à toutes ces questions.

Concernant l'agriculture, comme je l'ai dit, nous devons impérativement faire en sorte de développer nos industries. La production alimentaire est en jeu, une question cruciale du cycle de Doha. Ma collègue Mariann Fischer Boel a travaillé très dur pour asseoir la position de l'Europe en matière d'agriculture sur des bases solides. Cette position constitue une base essentielle pour tout le travail que j'accomplis dans le cadre de nos négociations bilatérales, régionales et multilatérales en vue de réunir les conditions optimales qui permettront de protéger l'ensemble de notre agriculture dans le futur.

Concernant l'industrie de la fermentation, Monsieur Rübig, j'ai cru comprendre que ces questions sont actuellement à l'examen, mais je serai ravie de vous en fournir les détails.

Enfin, concernant les petites et moyennes entreprises, Monsieur Siekierski, il est primordial d'assurer la protection de nos petites entreprises. Je travaille en étroite collaboration avec Günter Verheugen en vue

d'instaurer une coopération efficace entre les entreprises et les acteurs commerciaux afin d'offrir la possibilité aux petites entreprises de faire savoir dans quels secteurs une ouverture des marchés est nécessaire et de les soutenir en favorisant l'ouverture de ces marchés, ainsi que leurs échanges.

La Présidente. - Le débat est clos.

15. Production et emploi dans le secteur du textile et de l'habillement dans plusieurs États membres de l'UE (débat)

La Présidente. - L'ordre du jour appelle le débat sur la question orale à la Commission concernant la production et l'emploi dans le secteur du textile et de l'habillement dans plusieurs États membres de l'UE.

Corien Wortmann-Kool, *auteur suppléant*. - (EN) Madame la Présidente, permettez-moi, au nom de la commission du commerce international, d'expliquer ce qui est en jeu ici.

Cette question concerne la production et l'emploi dans le secteur du textile et de l'habillement dans plusieurs États membres de l'UE. L'Union européenne et la Chine se sont mis d'accord sur un système de surveillance commun pour les exportations de certaines catégories de produits textiles et de vêtements depuis la Chine vers les États membres de l'UE, mais ce système est arrivé à expiration le 31 décembre 2008.

Au cours des deux dernières années, 350 000 emplois ont été perdus et le nombre d'entreprises a chuté de 5 %. À la lumière du nombre croissant d'entreprises cessant leurs activités, ou délocalisant leur production, avec, pour conséquence, une augmentation du chômage dans plusieurs régions, je voudrais poser les questions suivantes au nom de la commission du commerce international:

La Commission ou un État membre a-t-il demandé le prolongement du mécanisme de surveillance commun au-delà du 31 décembre 2008 ou de toute autre mesure dans ce cadre?

Quelles mesures la Commission entend-elle adopter pour protéger la production et l'emploi dans le secteur du textile et des vêtements?

La Commission continuera-t-elle de surveiller les développements du marché en temps réel, les statistiques d'importation et les contrôles douaniers et tiendra-t-elle le secteur informé des dernières avancées?

Où en est la proposition de règlement concernant les étiquettes «fabriqué en»?

Quelles mesures la Commission a-t-elle prises en réponse aux propositions adoptées par le Parlement dans sa résolution du 13 décembre 2007?

Catherine Ashton, *membre de la Commission*. -(EN) Madame la Présidente, il est parfaitement compréhensible que, dans le climat actuel, on se préoccupe du succès de la production face à la concurrence et, à cet égard, les textiles sont évidemment très importants. L'emploi n'a cessé de baisser et la production a de nouveau chuté - et ce après quelques années de stabilité relative. Le secteur est évidemment aux avant-postes de la mondialisation et les petites et moyennes entreprises jouent un rôle important à cet égard.

À l'expiration du protocole d'accord en 2005, nous avons conclu l'accord sur le système de surveillance commun - sur lequel Mme Wortmann-Kool a attiré notre attention -, qui nous a permis d'obtenir des informations rapides sur les flux commerciaux. Nous sommes dès lors mieux à même de réagir en cas de poussée soudaine de notre industrie. Cet accord constitue en outre une étape supplémentaire dans la transition vers des marchés ouverts conçus et développés - je suis sûre que les députés en sont conscients - en collaboration avec les acteurs économiques concernés et en concertation avec les États membres et le Parlement. En promouvant des changements progressifs, nous avons aidé le secteur à s'adapter. Cette approche a reçu le soutien des partenaires sociaux, qui n'ont pas demandé d'extension des niveaux de croissance volontaires au titre du protocole d'accord, lorsque celui-ci a pris fin en 2008, pas plus qu'ils n'ont demandé la poursuite du système de surveillance en 2009 - même si je me rends compte que certains États membres auraient préféré que nous le fassions. Si, de manière générale, les importations en provenance de Chine ont augmenté, elles sont toutefois demeurées dans des limites raisonnables. Les hausses importantes dans certaines catégories - robes, pantalons et pull-overs, par exemple - ont été contrebalancées par la chute des importations de textiles en provenance d'autres pays. Il n'y a donc eu en 2008 qu'une légère augmentation générale, que les marchés ont relativement bien absorbée.

La réponse politique appropriée n'est pas de fermer nos marchés ou de mettre fin à la surveillance des importations. Nous devons nous assurer que toutes les entreprises sont à même de changer, de s'adapter, de commercer et d'innover dans les conditions actuelles. C'est précisément pour aider des entreprises de ce type que le plan de reprise économique a été adopté. La hausse importante du PIB de l'UE (1,5 %) provoquée par celui-ci devrait aider le secteur des textiles et des vêtements. Les problèmes du secteur datent d'avant le ralentissement actuel. Huit des quinze appels lancés au Fonds d'ajustement à la mondialisation avaient en effet pour but de soutenir les travailleurs du secteur textile.

La Commission est prête à soutenir des initiatives de partenariats dans le secteur du textile et des vêtements visant à anticiper la restructuration afin de protéger l'emploi et, de manière générale, le secteur bénéficie de l'existence de longue date d'un cadre de dialogue social. Nous saluons la résolution du Parlement sur l'avenir du secteur textile. Nous soutenons l'accès aux marchés, les fonds en provenance de l'initiative sur les marchés porteurs et les différents accords de libre échange, comme autant de causes dédiées à des normes environnementales et sociales. La dévaluation monétaire demeure bien évidemment à l'ordre du jour.

Georgios Papastamkos, au nom du groupe PPE-DE. - (EL) Madame la Présidente, les produits textiles et l'habillement constituent, par excellence, un secteur mondialisé de l'économie, un secteur caractérisé par les changements continuels de lieux de production et par la constance des restructurations et des ajustements à de nouvelles situations, notamment à la libéralisation du commerce international. Pour de nombreux États membres de l'Union européenne, y compris la Grèce, ce secteur est une importante source d'exportations et d'emplois. Cependant, le nombre considérable de délocalisations d'unités de production et la réduction constante de l'emploi prennent des proportions inquiétantes. Outre les problèmes structurels, l'écart important entre les tarifs d'importation de l'Union européenne, d'une part, et ceux de ses principaux concurrents, d'autre part, joue un rôle négatif. Madame la Commissaire, nous parlons d'un secteur qui représente un pourcentage extrêmement élevé des saisies mondiales de produits piratés aux frontières de l'Union européenne, un pourcentage en constante augmentation. Dans ce contexte, je considère que la proposition de création d'un observatoire européen de la contrefaçon est une bonne idée pour nous permettre de parvenir à une meilleure coordination entre les autorités compétentes, les États membres et les services de la Commission, mais aussi à des conditions de coopération efficace avec le secteur privé. Je pense que nous devons adopter des dispositions sur l'étiquette «made in» qui contribueront à maintenir des conditions de concurrence loyale et à préserver la protection des consommateurs. L'établissement de règles d'origine plus efficaces est important au niveau de l'application des contingents tarifaires dans le cadre des préférences tarifaires généralisées et des accords régionaux. Nous sommes invités à constituer un nouveau cadre de relations de coopération entre les agences qui mettent en application la politique et les engagements industriels et régionaux et à soutenir efficacement les entreprises européennes, en particulier les petites et moyennes entreprises, pour leur permettre de maintenir et d'améliorer encore leur spécialisation concurrentielle. Je fais allusion à la production de produits à haute valeur ajoutée en termes de qualité et conception, d'innovation et d'utilisation des nouvelles technologies.

Rovana Plumb, *au nom du groupe PSE.* – (*RO*) Nous tenons à vous remercier pour vos réponses aux questions orales. Je tiens à souligner que le secteur du textile apporte, comme nous le savons tous, une contribution particulièrement importante au PIB de tous les États membres, y compris à celui de la Roumanie. Nous sommes bien conscients du fait que ce secteur crée de nouveaux emplois, en particulier pour la main-d'œuvre féminine. J'approuve et je soutiens les mesures que vous proposez, car nous devons, compte tenu de l'importance des échanges dans le cadre de la présente crise économique, prendre conscience de l'importance des mesures à prendre pour protéger l'emploi.

Sachant que le système de surveillance commun des importations de textile en provenance de Chine a été arrêté fin de l'année dernière et qu'il constituait, si j'ai bien compris, un important outil de surveillance du marché, je suggère à la Commission d'accorder une plus grande importance au secteur du textile, mais aussi à d'autres secteurs industriels vulnérables tels que l'acier, les produits chimiques et les machines. Je tiens également à proposer à la Commission européenne de présenter régulièrement des études d'impact, des données statistiques ou d'autres éléments et instruments pertinents pour ces secteurs. Je tiens à vous féliciter une nouvelle fois pour les mesures que vous avez proposées en matière d'accès, de libre-échange, de fonds et d'environnement.

PRÉSIDENCE DE MME MARTINE ROURE

Vice-présidente

Gianluca Susta, *au nom du groupe ALDE.* – (*IT*) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, il ne fait aucun doute que nous faisons face à une crise industrielle extrêmement grave et que l'industrie textile européenne ne peut échapper à cette crise, laquelle est également le fruit de la crise financière.

Il est clair que le report des dépenses de consommation affecte les produits haut de gamme, y compris ceux de mon pays, l'Italie, dans un secteur qui a vu, comme l'a précisé le président de la commission du commerce international, la disparition de 350 000 emplois et de 5 % des entreprises.

Toutefois, pour l'instant, je crois que ce secteur, comme d'autres secteurs industriels, a davantage besoin de règles et d'une véritable réciprocité que de soutien financier, comme cela a été indiqué. Si nous sommes en mesure de comprendre, en ce qui concerne les pays émergents, les penchants en faveur d'une véritable ouverture du marché pour favoriser le développement de ces pays et, partant, de nouveaux marchés, le manque de réciprocité en termes de barrières législatives et de barrières douanières est beaucoup moins compréhensible en ce qui concerne les pays les plus développés: les États-Unis, le Canada, l'Australie et le Japon.

C'est pour cette raison que certaines questions fondamentales - sur lesquelles un engagement existe, je crois, davantage sur le papier que dans la pratique - telle la question du marquage d'origine, doivent à nouveau devenir le principal centre d'attention au sein de la Commission et du Conseil. L'Europe a besoin de nouvelles règles, mais elle a également besoin de réciprocité et d'efforts accrus pour combattre la contrefaçon et le piratage. Elle a besoin d'agir réellement au niveau des mesures d'antidumping et, en particulier, d'approuver le règlement sur le marquage d'origine.

Voyez-vous, Madame la Commissaire, si nous participons à un combat de boxe avec une main attachée derrière le dos, nous ne pouvons pas gagner. Je tiens également à répéter que c'est un problème qui concerne les États-Unis ainsi que nous, et pas uniquement la Chine ou l'Inde. Celles-ci appliquent des règles sur la traçabilité, qu'elles imposent à nos produits également, mais que nous n'avons pas. Il s'agit d'un problème fondamental, au sujet duquel, je crois, l'initiative de la Commission doit être sensiblement renforcée, car nous avons vu que quand elle en a la volonté, elle peut également convaincre ses interlocuteurs, comme ce fut le cas sur la question de l'environnement.

Pour conclure, j'estime que certaines mesures sont coûteuses et que d'autres le sont moins. Toutefois, les mesures coûteuses font partie d'un paquet visant à résoudre la crise, sur le point d'être lancé. Elles comprennent le Fonds d'ajustement à la mondialisation, l'octroi de crédits plus nombreux pour favoriser les investissements et pour renforcer la capitalisation des petites et moyennes entreprises, l'augmentation des fonds destinés à la recherche de la plate-forme de technologie textile et le renforcement du soutien aux exportations des petites et moyennes entreprises. Les mesures moins coûteuses englobent spécifiquement le règlement sur le marquage d'origine, la protection de la propriété intellectuelle, la lutte contre le dumping et la contrefaçon. Si nous pouvons proposer toutes ces mesures coûteuses ou non, je crois que nous aiderons l'économie de l'Europe sans changer les règles en matière de concurrence et sans tomber dans le néoprotectionisme.

Pedro Guerreiro, *au nom du groupe GUE/NGL*. – (*PT*) À la suite d'autres initiatives, nous avons proposé à la commission du commerce international du Parlement européen de poser une question orale lors d'un débat en séance plénière sur la production et l'emploi dans le secteur du textile et de l'habillement de divers États membres de l'Union européenne, car nous considérons que c'est urgent et indispensable.

Nous avons également proposé que ce débat inclue la participation du Conseil et se termine par une résolution de ce Parlement. Toutefois, ces propositions n'ont pas reçu l'appui des autres groupes parlementaires.

Plus d'une année a passé depuis la tenue de ce débat dans cette Assemblée le 12 décembre 2007. Nous avons alors prévenu qu'en l'absence de mesures visant à défendre la production et emploi dans le secteur du textile et de l'habillement, nous resterions confrontés à la lente agonie et à la lente destruction d'une grande partie de ce secteur stratégique. Depuis lors, et comme ce fut le cas précédemment, des milliers d'emplois ont été perdus et d'innombrables entreprises ont été fermées, avec la disparition de 350 000 emplois et de 5 % des entreprises rien que ces deux dernières années.

Est-ce cela que la Commission européenne appelle la «compétition par la restructuration»? Depuis lors, et comme ce fut le cas précédemment, des ouvriers restent confrontés au chômage - bien trop souvent sans

paiement de la compensation ou des arriérés de salaire qui leur sont dus - avec une exploitation intensifiée, avec plus d'insécurité, avec des retards de paiement des salaires et avec des horaires non régulés.

Certains facteurs et certaines personnes sont responsables de cette situation, notamment ceux qui favorisent la libéralisation des échanges de produits textiles et de l'habillement et la délocalisation de la production afin de maximiser les profits, ce qui soumet une grande partie du secteur à une concurrence fondée, d'emblée, sur l'hypocrisie.

Face à cette situation, l'Union européenne a fait la sourde oreille ou a pris des mesures atténuées qui ne répondent pas, loin s'en faut, aux problèmes et aux besoins du secteur. Le Commission européenne ne considère pas l'industrie du textile et de l'habillement comme un secteur particulier, comme elle le proclame, différent des autres secteurs. Hormis les mesures d'urgence à appliquer par tous les États membres, l'Union européenne a également le devoir de répondre aux graves problèmes qu'affronte le secteur.

Madame la Commissaire, quand des règles contraignantes relatives à l'utilisation d'étiquettes indiquant l'origine seront-elles appliquées, avec l'adoption, par exemple, du règlement sur le marquage d'origine? Quand des normes de sûreté et de protection du consommateur seront-elles appliquées aux produits importés, identiques à celles exigées pour les produits fabriqués dans l'Union européenne? De quelle manière l'Union européenne entend-elle continuer à suivre en temps réel les tendances en matière d'importations et d'inspections douanières, en tenant le secteur pleinement informé et en invoquant des clauses de sauvegarde si nécessaire? De quelle manière utilisera-t-elle le cadre financier 2007-2013, notamment le Fonds d'ajustement à la mondialisation, pour maintenir la production et l'emploi dans le secteur des produits textiles et de l'habillement, en particulier dans les petites et moyennes entreprises affectées par libéralisation? Quand disposerons-nous, en matière monétaire et de changes, d'une politique qui ne pénalise pas les exportations de certains États membres? Quand le programme communautaire, proposé par ce Parlement, sera-t-il créé et quand les ressources financières servant à moderniser et à promouvoir le secteur et la diversification de l'activité industrielle seront-elles débloquées, en particulier celles destinées aux régions les moins favorisées qui en dépendent?

Tokia Saïfi (PPE-DE). - Madame la Présidente, le secteur européen du textile et de habillement est un secteur qui, ces dernières années, a subi de plein fouet les méfaits de la mondialisation.

Aujourd'hui, malgré des blessures restées à vif dans certaines régions européennes, ce secteur a su amorcer un nouveau virage par le biais, notamment, du développement des textiles techniques et innovants.

Mais ne sapons pas la capacité de rebond de cette industrie par notre laxisme et notre négligence. L'Union européenne doit en effet conserver la volonté politique de créer un cadre compétitif cohérent pour ses entreprises, en restant vigilante et en agissant concrètement et efficacement lorsque cela s'avère nécessaire.

Pour cela, Madame le Commissaire, vous devez continuer à surveiller les statistiques douanières d'importations en provenance de Chine et tenir informé ce secteur des évolutions les plus récentes. Gardons un œil attentif et soyons réactifs. L'Union européenne en a les moyens. Les instruments de défense commerciale en sont la parfaite illustration. Aussi, je ne cesserai de marteler qu'une Europe qui protège n'est pas une Europe protectionniste.

Mais mon inquiétude aujourd'hui, Madame le Commissaire, repose sur l'augmentation sans précédent des saisies d'articles de textile et de maroquinerie contrefaits, articles imprégnés de colorants azoïques ou de nickel, qui mettent de plus en plus en péril la sécurité et la santé des consommateurs européens. C'est un phénomène qui, vous vous en doutez, n'est pas près de s'atténuer avec la crise économique que nous connaissons.

Voilà pourquoi je vous demande de mettre en œuvre au plus vite, avec les États membres, le plan d'action sur quatre ans de la lutte contre la contrefaçon et la piraterie, avec la création d'un observatoire européen de la contrefaçon et le renforcement du système douanier européen.

Rendre obligatoire le marquage d'origine des produits en provenance des pays tiers, harmoniser les procédures de contrôle douanier, sanctionner pénalement les violations des droits de propriété intellectuelle: tel est le combat que nous devons mener pour nos entreprises, pour nos emplois et pour les citoyens européens.

Francisco Assis (PSE). – (*PT*) Madame la Présidente, Madame la Commissaire, il s'agit d'un cas très concret auquel s'applique très bien la distinction que nous avons faite récemment, lors du débat précédent, entre protection et protectionnisme.

Nous devons dire «non» au protectionnisme qui appauvrit, mais une protection visant à sauvegarder les droits fondamentaux des Européens est absolument nécessaire. C'est un secteur très important dans plusieurs régions et pays d'Europe, notamment dans la région d'où je viens, la région du nord du Portugal. Il est essentiel pour l'économie régionale. C'est un secteur qui a été très exposé au processus de mondialisation. Dans une crise financière grave comme celle que nous subissons, ce secteur vit une véritable tragédie.

L'Union européenne et les États membres doivent accorder une plus grande attention à l'industrie textile, en choisissant des mesures défensives et des mesures offensives. Les mesures défensives supposent l'utilisation de tous les mécanismes et instruments de défense commerciale dont nous disposons. Elles impliquent également de maintenir un dialogue politique avec nos principaux partenaires pour combattre les situations de protectionnisme monétaire réel et les situations qui menacent les intérêts légitimes des producteurs européens. Pour défendre les producteurs européens, les employeurs et les travailleurs doit défendre les citoyens européens, mais aussi les consommateurs européens. Nous devons nous en rendre compte, une fois pour toutes.

Toutefois, nous devons employer ces mesures défensives en respectant des principes aussi simples que ceux qui ont précédemment été présentés dans cette Assemblée: le principe de la réciprocité et le principe de la lutte permanente contre la concurrence déloyale. Nous ne demandons aucun traitement spécial pour l'Union européenne ou pour les régions les plus touchées de l'Union européenne. Nous réclamons simplement l'application de règles et nous demandons que ces règles se basent sur des principes fondamentaux de réciprocité. Néanmoins, si l'Union européenne et ses États membres ne doivent pas hésiter à lutter pour les instruments de défense commerciale qui s'avèrent les plus appropriés à appliquer à tout moment, nous devons également développer des politiques et des mesures offensives. En réalité, c'est déjà le cas dans le cadre de la modernisation du secteur et dans les domaines du développement des ressources humaines, de l'investissement dans la formation professionnelle, de la modernisation technologique et du développement des régions.

Il y a des régions, et je connais bien l'une d'entre elles, c'est la région du nord du Portugal, comme je viens de l'indiquer, qui sont confrontées à des situations véritablement tragiques. Il importe de s'y attaquer de front.

Danutė Budreikaitė (ALDE). – (LT) Cette année, jusqu'à 50 % des emplois du secteur lituanien du textile et de l'habillement pourraient disparaître. Près de 20 000 ouvriers pourraient perdre leur emploi. Ce ne serait pas uniquement une conséquence de la crise économique et financière. L'industrie textile doit résister à des conditions de concurrence inéquitables et respecter des normes de fabrication, de travail, d'hygiène et écologiques plus sévères. Il est très difficile de concurrencer la production subventionnée chinoise en raison du déséquilibre au niveau du taux de change, des politiques de crédit bancaire, de l'absence de déductions des amortissements et de la politique fiscale. Par ailleurs, la Chine et d'autres pays augmentent constamment les barrières d'accès au marché grevant les produits communautaires. Que pense la Commission d'une situation dans laquelle le prix d'un produit chinois est inférieur à celui des matières premières ayant servi à sa fabrication? Quelles mesures la Commission entend-elle prendre pour restaurer des conditions de concurrence égales, des «règles du jeu identiques»? De surcroît, je voudrais voir des faits concrets démontrant de quelle manière le département d'assistance, créé par la Commission pour aider les petites et moyennes entreprises, aide l'industrie textile à lancer des enquêtes relatives à l'application de mesures de protection du marché dans des cas manifestes de concurrence déloyale? Pour votre information, les fabricants de textile en lin tentent depuis deux ans de lancer une procédure antidumping contre les textiles en lin d'origine chinoise. À ce jour, ils n'y sont pas parvenus parce que la Commission ne leur fournit aucune aide. Quelles mesures la Commission recommande-t-elle aux fabricants de textile?

Ivo Belet (PPE-DE). – (*NL*) Madame la Commissaire, vous avez affirmé récemment que, globalement, la situation des importations de textile en provenance de la Chine s'était avérée meilleure que prévu en 2008. Je me dois d'opposer un démenti catégorique à votre déclaration, car les chiffres présentent un tableau totalement différent.

En réalité, les importations de textile en provenance de la Chine ont crevé le plafond l'année dernière. Il ne fait aucun doute qui si nous regardons la situation des t-shirts, des pantalons, des robes et des pullovers, c'est-à-dire les catégories de produits vulnérables, les importations ont presque doublé en l'espace d'un an à peine, ce qui constitue clairement un motif de grande inquiétude. Cela signifie que le système de surveillance que nous avons appliqué tout ce temps ne fonctionne pas. Comme nous le savons tous, le système de double contrôle ne fonctionne plus. Cette situation, Madame Ashton, est insoutenable, car nous ne pouvons appliquer aucune véritable sanction. Nous sommes impuissants.

Comme l'a déclaré l'oratrice précédente, les chiffres prouvent également l'existence d'un problème fondamental au niveau des prix de ces importations massives de textiles chinois. Les prix ont chuté de près d'un tiers et cette baisse ne peut être imputée aux seules variations de change. Par ailleurs, Madame la Commissaire, les coûts de production en Chine ont fortement augmenté au cours de l'année dernière, ce qui suggère que ces prix sont presque des prix de dumping. Nous comptons sur vous pour ne pas rester sans réaction. Comme l'a indiqué Mme Wortmann-Kool, 350 000 emplois ont été perdus au cours de ces deux dernières années. C'est, dans une large mesure, le résultat d'une concurrence déloyale et nous devons riposter.

Ce n'est pas le seul motif d'inquiétude, Madame la Commissaire. Comme vous le savez, il est beaucoup plus difficile d'obtenir une assurance crédit dans le climat actuel, ce qui exerce un effet direct et pernicieux sur les exportations. Le gouvernement français a d'ores et déjà développé un système d'assurance crédit supplémentaire pour le secteur de l'habillement et du textile. Il conviendrait d'étudier la possibilité de recommander ce système et de le profiler davantage au niveau européen. Je ne propose pas une harmonisation, je propose de tenter de mettre en place des initiatives au niveau européen afin de favoriser, dans une certaine mesure, le système français. Pouvez-vous nous promettre d'utiliser les pouvoirs dont vous disposez pour déployer des initiatives dans ce sens? Ces initiatives ne doivent rien coûter. Il s'agit simplement d'une question de volonté politique et de coordination.

Martí Grau i Segú (PSE). – (*ES*) Madame la Présidente, Madame la Commissaire, comme nous en avons récemment été les témoins, le secteur du textile traverse une crise majeure qui a provoqué nombre de fermetures, de délocalisations et de licenciements économiques, en particulier dans les régions spécialisées dans cette industrie.

Face à la crise économique actuelle, la Commission européenne doit agir aussi rapidement que possible conjointement avec les États membres afin d'atténuer les effets socio-économiques de cette restructuration. Ces changements ont été particulièrement dramatiques pour les régions et les familles touchées.

Je pense que les travailleurs du secteur du textile et de l'habillement doivent recevoir une aide et que des actions sociales doivent être conçues sous la forme de plans afin d'aider les entreprises qui subissent une restructuration et se trouvent actuellement dans une situation très difficile. Il serait souhaitable de consacrer une part substantielle du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation à la restructuration et à la reconversion dans le secteur du textile, en particulier pour les petites et moyennes entreprises qui représentent la majorité du secteur dans l'Union européenne. Les PME ont beaucoup souffert des effets de la libéralisation du marché.

En outre, le système de contrôle des importations doit être rétabli, en particulier sur les importations chinoises, en raison de leur volume. Il ne s'agit en aucun cas de favoriser les entraves aux échanges commerciaux. Il est plutôt question de compenser les effets négatifs de ce changement crucial. Nous ne devons pas oublier que l'Union européenne est le deuxième exportateur de produits textiles et d'habillement du monde en termes d'importance, ce qui impose de garantir un accès optimal aux marchés des pays tiers. C'est essentiel pour l'avenir de l'industrie des produits textiles et de l'habillement dans l'Union européenne et, en particulier, pour les PME.

Tout cela doit, bien entendu, se faire en garantissant une concurrence loyale sur la base de la promotion des normes sociales et environnementales dans ces pays. À cet égard, la communication d'informations exactes aux consommateurs, par exemple le règlement sur le marquage d'origine «made in», lequel n'a pas été transposé comme nous le savons, serait très utile, puisqu'elle permettrait aux produits importés d'être soumis aux mêmes conditions de sécurité et de protection du consommateur que ceux fabriqués dans l'Union européenne.

Elisa Ferreira (PSE). – (*PT*) Madame la Présidente, Madame la Commissaire, je vais tenter de poser les questions de manière très succincte. Mon premier point concerne la question du mécanisme spécial de surveillance de l'Union européenne pour les textiles, qui a pris fin, comme indiqué, le 31 décembre 2008. Ce qui nous manque, Madame la Commissaire, c'est la publication ponctuelle et régulière de données statistiques sur les importations, les exportations et les prix, comme cela se fait aux États-Unis. Sans ces données, l'Union européenne est dans l'incapacité de réagir aux pratiques déloyales et la Commission elle-même est incapable de définir sa stratégie. À l'instar d'autres députés, je vous demanderais de bien vouloir examiner ce point.

Deuxièmement, la production dans l'Union européenne est soumise à des règles de sécurité, des normes sociales et des normes environnementales de plus en plus nombreuses. REACH, par exemple, est une initiative récente qui augmente encore le nombre de conditions à respecter.

Il importe que la Commission ait une stratégie claire qui soit visible et puisse être suivie pour que les produits importés soient soumis à des conditions identiques. De quelle manière, dans les accords de libre-échange actuels, ces aspects sont-ils pris en considération? En ce qui concerne l'étiquetage «made in», est-il réellement en mesure de contribuer à la résolution de ce problème?

Troisièmement, l'Union européenne a lancé un plan de reprise économique pour combattre la crise actuelle. Quel rôle la politique commerciale jouera-t-elle dans ce contexte? Qu'entend faire la Commission actuellement, alors que d'autres pays, tels que la Chine, commencent à mettre en place un nombre croissant de barrières non tarifaires pour empêcher nos importations européennes d'accéder aux marchés chinois? Quelle est sa proposition en ce qui concerne la mise à jour ou l'adaptation du Fonds d'ajustement à la mondialisation, mais aussi l'aide disponible dans le cadre des Fonds structurels afin d'améliorer la situation immédiate de l'industrie textile européenne?

Enfin, se pourrait-il que la crise que nous traversons ouvre les yeux de la Commission quant à l'impact dévastateur d'un euro surévalué sur l'économie européenne? De quelle manière la Commissaire peut-elle sensibiliser - j'ai presque terminé - ses collègues commissaires et les entités responsables de la politique monétaire au sujet du rééquilibrage...

(La présidente retire la parole à l'oratrice)

Paul Rübig (PPE-DE). – (*DE*) Madame la Présidente, Madame la Commissaire, Mesdames et Messieurs, que feriez-vous, Madame la Commissaire, pour accélérer l'ouverture des marchés chinois et indien? L'élément principal, bien entendu, c'est que nous devons pouvoir exporter nos produits vers ces pays. Un grand nombre d'entreprises européennes ont investi en Chine, en y construisant ou en y achetant des usines. C'est pourquoi un marché plus libre constitue véritablement la priorité des priorités. De quelle marge de manœuvre disposez-vous - en coopération avec le commissaire Kovács, le cas échéant - pour fournir à l'industrie textile des incitants fiscaux, notamment des délais d'amortissement réduits, afin d'accroître la solvabilité des sociétés? Bien entendu, cette mesure contribuerait également à préserver des emplois. Par conséquent, lorsque l'accord de Bâle II sera mis en application à l'avenir, il sera nécessaire de disposer de structures servant à rendre des sociétés plus solvables.

Zbigniew Zaleski (PPE-DE). – (*PL*) Madame la Commissaire, je tiens naturellement à exprimer mon soutien énergique aux points de vue de nos collègues députés, lorsqu'ils affirment que nos petites entreprises doivent être protégées contre la commercialisation de marchandises de mauvaises qualité, contre la contrefaçon et les marchandises piratées. Je me rappelle que les représentants de l'Association des producteurs de Toscane nous ont demandé, lors de leur visite, de reconnaître qu'ils n'avaient pas besoin de protection, mais bien d'une confirmation sans équivoque que la marque «Made in Italy» ne sera visible que sur leurs produits italiens.

Je tiens à ajouter quelque chose et à informer Mme la commissaire qu'elle a en réalité la tâche difficile de résoudre un certain dilemme. D'une part, les consommateurs veulent, bien entendu, acheter des produits meilleur marché, à bas prix en d'autres termes, que les marchandises viennent de Chine ou d'un autre pays. D'autre part, ils doivent savoir que cette attitude peut faire perdre des emplois à leurs concitoyens. Peut-être une campagne d'information à destination de la population vous viendrait-elle en aide, vous qui contribuez à la résolution de ce dilemme, en posant des questions et en élaborant des propositions qui recevront le soutien de la société. Car c'est du consommateur qu'il est question, et pas uniquement de la Commission.

Miloslav Ransdorf (GUE/NGL). – (CS) Madame la Présidente, je n'ai qu'une brève remarque sur le sujet complexe de l'industrie textile et de l'impact de la mondialisation. Je pense qu'il est probablement erroné de se contenter d'appliquer des mesures de sauvegarde. L'aspect le plus important consiste à relever le niveau de technologie et la qualité de la production en Europe et de faire progresser l'industrie textile européenne en orientant sa structure vers des produits spécialisés et vers un niveau de qualité que la concurrence asiatique ne peut atteindre. C'est une option réaliste et plusieurs entreprises européennes empruntent d'ores et déjà cette voie. Elles créent de nouveaux segments de marché, sur lesquels elles se sentent globalement à leur place. Je crois que ces efforts doivent, par nature, voir le jour au niveau européen et requièrent un concept mûrement réfléchi.

La Présidente. - Madame la Commissaire, permettez-moi tout d'abord de vous dire que j'ai plaisir à vous revoir dans cet hémicycle.

Catherine Ashton, *membre de la Commission.* - (EN) Madame la Présidente, permettez-moi de répondre à une série de points soulevés par les députés. Plusieurs députés - M. Papastamkos, M. Susta, Mme Ferreira, M. Grau i Segú et M. Zaleski - ont parlé de la proposition «fabriqué en». Je pense que la proposition présentée

par la Commission est sensée et devrait être adoptée, car elle est dans l'intérêt des entreprises. Mais, comme les députés le savent, je n'ai toujours pas convaincu une majorité au Conseil, de sorte que toute aide de la part des députés à cet égard sera la bienvenue.

Plusieurs députés - M. Susta, Mme Saïfi et M. Assis, en particulier - et Mme Budreikaite ont parlé des instruments de défense commerciale et de l'importance de s'assurer qu'il est possible d'utiliser les mécanismes à notre disposition de manière efficace. Je me suis engagée en ce sens lors de mon audition et je continue de le faire.

Concernant la propriété intellectuelle, il est important d'avoir un plan d'action et j'entends m'atteler à cette tâche, de même qu'à la question du bureau d'assistance et des petites entreprises. Celui-ci a été spécialement conçu pour aider les petites entreprises à faire face aux problèmes de défense, ce dont je suis très reconnaissante. Si les députés souhaitent obtenir davantage d'informations ou sont préoccupés par ce point, je les invite à me contacter.

«Protéger sans protectionnisme» est un thème central des discussions. Je voudrais simplement préciser - en particulier peut-être à l'attention de Mme Plumb et de M. Ransdorf - que la distinction est essentielle. Il est très important de combattre le protectionnisme, mais il est important aussi de d'offrir un soutien à nos industries afin de leur permettre de rivaliser et de commercer dans le futur.

Plusieurs idées intéressantes ont été avancées, telles que des évaluations d'impact pour le secteur, et je les transmettrai à mon collègue Günter Verheugen. Il est parfaitement conscient de l'importance de collecter des données et statistiques, mais je veillerai à ce qu'il soit informé de vos préoccupations. Nous devons examiner toutes les initiatives sur la table et la manière dont nous traitons l'accès aux marchés, ainsi qu'il a été dit. Je voudrais dire à M. Guerreiro que je suis tout à fait consciente de l'importance stratégique des textiles et des vêtements et de leur valeur pour la discussion que nous avons eue sur l'accélération des marchés.

Mon dernier commentaire s'adresse à M. Rübig: il m'est impossible de vous expliquer en une seconde l'importance de l'accélération de l'ouverture des marchés en Inde et en Chine, mais je serais ravie d'en discuter avec vous au moment qui vous conviendra.

La Présidente. - Le débat est clos.

Déclarations écrites (article 142)

Czesław Adam Siekierski (PPE-DE), par écrit. – (PL) L'importation de textiles chinois bon marché vers l'Europe est un problème qui s'est développé récemment en raison de la libéralisation progressive des échanges commerciaux planétaires. L'industrie textile chinoise, qui dispose de plusieurs millions d'ouvriers à bas salaire, possède un avantage évident par rapport aux producteurs européens, qui se spécialisent principalement dans les produits de marque. Le remplacement progressif de la production nationale par des importations chinoises plus compétitives au niveau du prix possède des effets sociaux négatifs visibles. Ces effets touchent particulièrement les régions qui, depuis des siècles, sont spécialisées dans la fabrication de vêtements. À l'heure où nous luttons contre l'une des plus graves crises économiques de l'histoire, le risque d'appauvrissement de vastes zones de la Communauté est encore plus grand.

L'afflux incontrôlé de vêtements bon marché d'Asie s'accompagne également du problème de la contrefaçon des produits de marque, qui affaiblit encore la position des producteurs européens et expose les consommateurs à de graves risques en raison de la faible qualité des produits importés.

Il ne fait aucun doute, compte tenu de l'échéance de l'accord sur la surveillance bilatérale fin 2008, qu'une action immédiate est nécessaire pour prolonger ce système. Il est également recommandé d'établir un groupe à haut niveau au sein de l'UE, dont la fonction serait de surveiller l'afflux de textiles chinois et de contrôler leur qualité. Dès lors que, face à la récession économique, la protection des emplois doit bénéficier d'une attention particulière des gouvernements des États membres et de la Commission, je demande que la protection du marché européen des textiles bénéficie d'un statut prioritaire.

16. Conséquences de la crise récente dans le domaine du gaz - Deuxième analyse stratégique de la politique énergétique - Défi de l'efficacité énergétique et technologies de l'information et de la communication (débat)

La Présidente. - L'ordre du jour appelle la discussion commune sur:

- la déclaration de la Commission sur les conséquences de la crise récente dans le domaine du gaz,
- le rapport de Anne Laperrouze, au nom de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie, sur la deuxième analyse stratégique de la politique énergétique (2008/2239(INI)) (A6-0013/2009), et
- la question orale à la Commission sur le défi de l'efficacité énergétique et les technologies de l»information et de la communication, de Vladimir Remek, au nom de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie (O-0115/2008 B6-0003/2009).

Andris Piebalgs, *membre de la Commission.* – (EN) Madame la Présidente, Je voudrais commencer par féliciter la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie et la rapporteure, Mme Laperrouze. Elles ont fourni un travail très soutenu pour que ce rapport sur la sécurité des approvisionnements soit prêt dès cette séance plénière de février 2009. Lorsque la rapporteure s'est mise au travail, personne n'aurait pensé alors que nous disposerions d'un plein approvisionnement en gaz venu de Russie via l'Ukraine, et ceci attire sans aucun doute davantage d'attention sur les questions liées à la sécurité des approvisionnements.

Concernant la crise du gaz, quel est l'état des lieux actuel? Tous les volumes évoqués atteignent leurs destinations; en d'autres termes, la plupart des consommateurs disposent d'un plein approvisionnement en gaz. Il y a toujours un flux de gaz manquant en Pologne; nous y travaillons. C'est exceptionnel en cela qu'il était fourni par RosUkrEnergo, qui est maintenant sorti du marché, mais nous sommes également en train de travailler à la restauration complète des fournitures de gaz vers toutes les parties de l'Union européenne qui ont été affectées par la crise.

Étant donné que l'accord d'approvisionnement a une durée de dix ans, nous pouvons escompter qu'il constituera une base assez solide pour que ce type de situation ne se reproduise plus à l'avenir. Cependant je voudrais aussi souligner que tous les observateurs de l'UE sont encore sur place pour suivre les flux de gaz, et nous espérons ne pas avoir besoin d'eux à l'avenir. J'ai écrit à mes collègues en Russie et en Ukraine pour leur demander de quelle manière nous procéderions à l'avenir en matière de surveillance, parce qu'à mon avis, si nous nous fions à ce marché et s'il est stable, il n'y aura alors plus besoin de surveillance désormais; quoi qu'il en soit, des observateurs s'y trouvent actuellement.

Je pense que nous ne devrions pas rester passifs sur cette question du transit. Nous devrions continuer de travailler avec les deux côtés —le côté de l'approvisionnement, la Russie, et l'Ukraine en tant que pays de transit — et nous devrions vraiment nous assurer qu'il y séparation entre l'approvisionnement en gaz vers l'Ukraine et les flux de transit dirigés vers l'Union européenne, et que ces flux de transit sont également financièrement profitables pour l'Ukraine, en apportant au pays des bénéfices et en lui procurant des avantages économiques indispensables. Nous continuerons de travailler sur cette question, mais nous pouvons dire, pour l'essentiel, que la crise du gaz est passée.

Quelles leçons faut-il en tirer? Je l'ai mentionné précédemment, mais la leçon en est que l'UE est plus solide que nous ne le supposions. Il est vrai que, dans cette situation difficile, les pays de l'UE ont travaillé d'une seule voix par l'entremise de la présidence et avec le soutien de la Commission. Nous avons vu beaucoup de marques de solidarité lorsque des pays membres sont venus en aide à d'autres pays membres. Nous prenons aussi conscience que le marché intérieur a fonctionné là où il pouvait le faire. J'ai également été très satisfait de la réponse forte et coordonnée de l'industrie du gaz européenne qui, avant tout, a fait la démonstration de sa position commune à l'égard de Gazprom, mais aussi, dans un deuxième temps, a élaboré une proposition commune qui pourrait être utile dans le cas où il n'y aurait pas d'accord permanent entre la Russie et l'Ukraine.

Quelles sont les faiblesses que nous avons découvertes? La première était le manque d'infrastructures. C'était assez évident et c'était également en partie la raison pour laquelle le marché ne pouvait fonctionner. Le prix du gaz et le marché ponctuel n'ont pas particulièrement augmenté, mais c'est juste parce que dans certaines parties de l'Union européenne où l'on avait le plus besoin de ravitaillement en gaz, il n'existait pas de possibilité supplémentaire de distribuer le gaz.

Dans certains cas, la solidarité aurait pu être plus grande. Nous avons également rencontré d'autres cas où il n'y avait pas suffisamment de transparence, et nous avons absolument besoin d'un mécanisme de coordination plus fort pour aborder la crise.

L'analyse stratégique de la politique énergétique, qui a été proposée en novembre par la Commission abordait cinq domaines que Mme Laperrouze et la commission ITRE ont analysés plus profondément et rationalisés. Il s'agit du rendement énergétique, de l'utilisation des ressources locales (et je voudrais mentionner que, pour 2008, 43 % de la puissance installée provient de l'énergie éolienne; c'est la puissance installée la plus

importante, et le vent est une énergie locale), des relations extérieures, c'est-à-dire que nous travaillons avec nos collègues, des mécanismes de la crise et des infrastructures.

Je crois qu'il y a un point important où la Commission continuera de fournir beaucoup d'efforts; il concerne l'appel lancé dans ce rapport à la consolidation d'activités dans différents domaines: nous avons en effet développé quantité d'activités concernant la mise en œuvre du paquet sur l'énergie et le changement climatique, concernant les technologies, les relations extérieures, le marché intérieur. Mais il est très important de voir de quelle manière nous pouvons les consolider et, si nécessaire, quelles mesures supplémentaires nous devrions prendre.

Je conclurai par une proposition en particulier que la Commission a élaborée, étroitement liée à cette question mais aussi à la crise économique générale à laquelle nous sommes confrontés. Il s'agit de la partie du plan de relance relative à l'énergie.

Nous proposons que le financement soit utilisé pour trois secteurs. Une somme de 3,5 milliards d'euros est affectée aux infrastructures; il ne s'agit pas de soutenir chaque projet, mais d'accroître la diversification des flux de gaz du sud, de l'ouest et de l'est, et à tenter d'obtenir un mix d'approvisionnement en gaz équilibré et durable.

Pour l'électricité, les points les plus faibles concernent l'isolement des pays baltes et la péninsule Ibérique.

Il y a ensuite deux autres secteurs parfois considérés comme un luxe, mais, à mon avis, ce sont des secteurs extrêmement importants: l'énergie éolienne en mer – il est crucial que nous disposions d'une aide publique pour les projets en cours – et le captage et stockage du carbone. Ils sont absolument nécessaires pour atteindre nos objectifs sur le changement climatique dans le monde, mais, pour l'industrie européenne, ils constitueront aussi un stimulant indispensable pour développer les technologies qui pourraient être utilisées dans le futur

Nous examinons donc de très près la sécurité des approvisionnements combinée aux objectifs technologiques ainsi qu'aux objectifs de relance européenne. J'estime que cette proposition est bonne. Le volume des aides financières n'est pas énorme, mais je considère qu'elles vont dans le bon sens et que l'aide publique devrait être mobilisée afin de renforcer la sécurité des approvisionnements dans l'Union européenne.

Anne Laperrouze, rapporteure. – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, chers collègues, nos débats sur cette deuxième analyse stratégique de l'énergie ont été bien sûr marqués par cette nouvelle crise d'approvisionnement de gaz entre la Russie et l'Ukraine. Cette crise a mis au jour des déficiences, la fragilité des interconnexions et la difficulté de l'Union européenne à réagir et à parler d'une seule voix.

La crise a révélé, pour la troisième fois, la nécessité d'une politique commune en matière d'énergie. Cependant, je dois dire – et notre commissaire vient de le rappeler – que, à cette occasion, nous constatons des progrès et davantage de coopération et de solidarité entre États membres, des espoirs, donc, de solution pour gérer ces crises.

Je voudrais remercier les collègues qui ont largement contribué à enrichir ce rapport que nous avons mené tambour battant, puisque nous avons été informés de la communication au mois de novembre. Je ne vais pas détailler tout ce que nous avons exposé dans cette résolution mais peut-être plutôt vous indiquer les messages que la commission industrie a voulu faire passer avec cette résolution.

Le contexte est le suivant. La contrainte climatique va se durcir, la sécurité d'approvisionnement de l'Union européenne est menacée par des crises de plus en plus graves et fréquentes et la compétitivité de l'Union européenne peut être mise à mal. Ceci implique la nécessité de penser autrement la consommation et l'utilisation de l'énergie dans l'Union européenne, de penser autrement nos ressources énergétiques et de nous permettre d'exploiter ce gisement d'emplois considérable qu'il y a dans le secteur de l'énergie, emplois si cruciaux dans le contexte de la crise économique que nous traversons.

Que proposons-nous? Il y a le court terme: affirmer la vision des trois fois vingt pour 2020 du paquet énergie-climat pour la transformer en politique européenne de l'énergie. C'est une action combinée à plusieurs niveaux: global, européen, national et local, ce qui signifie que la première priorité que nous avons signalée ce sont bien sûr les économies d'énergie, l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables car, dans ce domaine, le potentiel de l'Union européenne est considérable. Il faudrait notamment rendre l'objectif de 20 % d'efficacité énergétique contraignant.

Deuxièmement, il faudrait améliorer la sécurité d'approvisionnement de l'Union européenne à travers des investissements dans les réseaux et, en particulier, les interconnexions. La solidarité entre États implique que

les réseaux doivent alimenter les régions isolées et fortement dépendantes d'un fournisseur unique. Cela signifie aussi qu'il faut réviser la directive relative à la sécurité d'approvisionnement en gaz pour en faire un outil européen de gestion des crises. Améliorer la sécurité d'approvisionnement c'est aussi renforcer et structurer le dialogue avec les pays de transit et les pays producteurs. Il faut faire évoluer ces relations d'interdépendance énergétique, en particulier avec la Russie et la zone Méditerranée.

En trois, avoir un marché intérieur est un élément déterminant pour la sécurité d'approvisionnement. Mais comment approvisionner un État membre via un autre si les interconnexions sont faibles ou inexistantes?

En quatre, il faut identifier les meilleures pratiques à l'échelle internationale. À cet égard, renforçons les échanges avec le Japon et les États-Unis – en particulier la Californie – mais ne nous leurrons pas, nos rapports avec ces pays consommateurs d'énergie sont à la fois basés sur la coopération et aussi la concurrence, notamment dans les technologies énergétiques.

Et puis il y a le long terme, qui est très important. Il s'agit de prévoir le futur de l'énergie de l'Union européenne. Nous devrions être capables à l'horizon, disons 2010-2020, sur la base de scénarii, d'écrire les feuilles de route pour l'approvisionnement de l'Union européenne en 2050. Pour cela, il faut fixer des objectifs ambitieux en matière de lutte contre le changement du climat. Notre commission propose de réduire de 60 à 80 %, mais peut-être demain de 80 % au minimum les émissions de CO2, d'améliorer l'efficacité énergétique de 35 % et d'atteindre une part de 60 % d'énergies renouvelables en 2050.

Notre Parlement demande que cette feuille de route prévoie l'évolution de la part des différentes sources d'énergie pour planifier les investissements en moyens de production, d'interconnexions et de recherche et de développement.

Dans le mix énergétique pour 2050, la commission industrie a confirmé la part du nucléaire aux côtés des autres sources d'énergie, comme les énergies renouvelables, et la volonté de développer les moyens de stockage de l'énergie et d'utiliser le potentiel du solaire dont la ressource est infinie.

Vladimír Remek, *auteur.* – (*CS*) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, vous êtes déjà en possession de l'énoncé de la question adressée à la Commission concernant la résolution des problèmes d'efficacité énergétique au moyen des technologies de l'information et de la communication (TIC). Permettez-moi dès lors de formuler quelques remarques supplémentaire à ce propos. Je voudrais remercier tous les rapporteurs fictifs et les autres députés pour leurs efforts. Leurs nombreuses idées ont contribué à la version finale de la résolution donnant corps à la question adressée à la Commission. Une solution de compromis a finalement été trouvée pour près de 90 amendements proposés et le document a été adopté à l'unanimité par la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie.

Nous n'en sommes qu'au tout début de nos efforts visant à améliorer l'efficacité énergétique à l'aide des TIC. À l'automne de l'année dernière, nous avons peut-être eu le sentiment que nous préparions en fait un bilan et une stratégie pour l'avenir. Les événements de ces dernières semaines nous ont confrontés à de nouvelles réalités. Tant la crise financière que l'interruption de l'approvisionnement en gaz de certains États membres de l'UE, comme mentionné précédemment, ont souligné la nécessité qu'il y a de prendre toutes les mesures disponibles pour répondre aux défis énergétiques aussi rapidement que possible. Elles ont également mis en évidence la nécessité d'une amélioration substantielle de l'efficacité énergétique (l'utilisation efficace de l'énergie) en tirant le meilleur parti possible des TIC. Il est plus qu'évident que, sans une application avisée et, je voudrais insister sur ce point, réfléchie et la plus large possible de ces technologies, nous ne réussirons ni à réduire la consommation énergétique ni à limiter les effets nocifs du changement climatique.

En collaboration avec des centres spécialisés, des instituts de recherche, des représentants de grands secteurs industriels et les pouvoirs publics d'États membres de l'Union, nous avons tenté de dépeindre la situation actuelle en matière d'utilisation des TIC pour améliorer l'évaluation énergétique. Toute tentative visant à réduire la demande énergétique ne devrait pas compromettre l'ambition de l'UE de préserver la compétitivité et le développement économique durable. Il ne s'agit nullement de s'engager dans la voie extrême consistant à «réaliser des économies à n'importe quel prix».

Il est un fait que la diminution de la demande énergétique est l'un des moyens les plus efficaces de limiter les émissions de gaz à effet de serre. Nous nous intéressons toutefois également à des concepts comme les réseaux intelligents, les bâtiments intelligents et la mesure plus efficace de la consommation énergétique. Nous visons le recours aux TIC dans le transport et la construction, pour limiter la circulation des marchandises, dans le cadre de systèmes d'éclairage plus efficaces et de solutions comme les nanotechnologies, etc. Bref, il est difficile de trouver un secteur dans lequel l'efficacité énergétique ne puisse pas être améliorée grâce au

développement des TIC. Par l'élaboration de ce document, nous avons simplement confirmé que toutes nos initiatives concernant les exigences énergétiques sont étroitement interconnectées et interdépendantes. Par conséquent, le soutien que le Parlement européen a apporté au projet Galileo débouchera sur des modes efficaces de transport, de circulation des marchandises et des personnes, etc.

Je me félicite de pouvoir dire aujourd'hui que l'UE peut déjà se targuer de plusieurs exemples de recours fructueux aux TIC dans le cadre d'une utilisation plus efficace de l'énergie. C'est une bonne chose que l'on débatte de la nécessité de publier ces exemples en tant qu'incitants positifs pour le grand public. Nous savons pour l'essentiel ce qui doit être fait. Il s'agit juste de traduire des paroles en actions. Si nous ne le faisons pas, les citoyens européens perdront confiance. Pour beaucoup d'entre eux, malheureusement, nous représentons davantage un club de débats bureaucratique qu'une institution en mesure de les aider à surmonter les obstacles et à améliorer leurs vies.

Cette remarque s'applique également de manière inconditionnelle à l'ensemble de la politique énergétique telle que Mme Laperrouze l'examine dans son rapport. J'étais rapporteur pour avis lors de la rédaction du document consacré à la deuxième analyse stratégique de cette politique et je voudrais remercier Mme Laperrouze pour l'excellent travail qu'elle a réalisé en dégageant finalement une solution de compromis pour son rapport. Le résultat est plus réaliste et persuasif que le texte d'origine. Comme on pouvait s'y attendre, l'approche des élections européennes a favorisé l'émergence d'un certain degré de populisme dirigé vers les électeurs. De grandes ambitions se sont manifestées, auxquelles les citoyens prêtent volontiers l'oreille. Souvent, la réalisation de celles-ci se situe néanmoins au-delà du domaine du réel. Il va de soi que nous aimerions tous répondre aux exigences énergétiques par le biais exclusif des sources renouvelables. Ce serait la solution idéale. J'en appelle toutefois au réalisme. Mon point de vue est identique en ce qui concerne la tentative d'imposer dans le document une réduction colossale de 80 % des émissions d'ici 2050 en lieu et place d'une diminution plus réaliste de 50-80 %.

Les opposants à l'énergie nucléaire tentent à nouveau d'exclure du mix énergétique global cette source non émettrice qui revêt une importance capitale pour l'Europe. Il faut dire clairement à tous ceux qui ne souhaitent pas se résoudre à suivre la mode et à exploiter la peur de l'énergie nucléaire que nous ne pouvons tout simplement pas nous en sortir sans celle-ci. Nous devrons investir dans une nouvelle génération de centrales nucléaires, dans la sécurité du stockage et la réutilisation des matières combustibles, et dans la fusion nucléaire. Je trouve opportun que le rapport soutienne en substance l'inclusion de l'énergie nucléaire dans le mix. Enfin, il est important selon moi de viser une meilleure intégration des réseaux intelligents, par exemple avec les États baltes. Ces pays ont été abandonnés à leur sort avec de simples promesses pendant des années. J'apprécie également que l'on s'attelle à nouveau à mieux coordonner l'utilisation des réseaux de transmission, peut-être via l'utilisation, si nous le souhaitons, d'un système de contrôle centralisé.

Viviane Reding, *membre de la Commission.* – (*EN*) Madame la Présidente, permettez-moi d'abord de remercier M. Remek et la commission ITRE de s'être autant impliqués dans un dossier qui est de la plus grande importance, parce qu'il est vrai que les technologies informatiques (TIC) peuvent nous permettre de contribuer considérablement à la lutte contre le changement climatique et à la réalisation des objectifs de réduction de 20 % de la consommation d'énergie d'une part et des émissions de carbone d'autre part.

C'est un immense défi, nous le savons, mais il n'est pas insurmontable et ne peut être atteint que si nous savons comment utiliser les TIC. C'est pourquoi la Commission n'en parle pas seulement mais est en train d'agir de la manière qui suit.

En premier lieu, nous avons élaboré une communication sur une stratégie globale pour les TIC, afin d'aborder nos problèmes énergétiques et climatiques. Cette stratégie sera accompagnée d'une recommandation dans laquelle nous avons fixé les tâches, les objectifs et le calendrier pour des actions que les parties prenantes et les États membres devront mener dans le secteur des TIC. Ces actions visent à accélérer l'adoption des TIC en tant que moteurs d'innovation, de sorte que nous puissions maîtriser les besoins énergétiques de nos foyers, de nos entreprises et de notre société en général.

Maintenant, à quel niveau agir? Premièrement, bien sûr, au niveau des produits liés aux TIC eux-mêmes. Leur empreinte carbonique est d'une importance absolue et je sais que l'industrie y travaille. Nous espérons que ce travail sera réalisé grâce à l'investissement dans la recherche.

Le second niveau concerne les TIC comme moteurs d'innovation à tous les stades et dans tous les secteurs de l'activité économique. Nous avons besoin ici de mesures incitatives, afin de changer les comportements – ou comme l'a dit le rapporteur, de «penser autrement» – mais cela ne se produira au sein des gouvernements, des administrations, des entreprises, et pour les citoyens, que s'ils comprennent de quel potentiel d'économies

ils disposent. En d'autres termes, nous devons évaluer ce dont nous disposons à présent et ce que nous faisons le mieux. Si nous ne le faisons pas, nous n'aurons pas de résultats, et c'est pourquoi nous avons besoin d'une base par rapport à laquelle les améliorations peuvent être mesurées.

Le défi de l'évaluation et de la quantification sera au cœur de notre proposition.

Figurera également au cœur de cette proposition la manière dont nous procéderons, des résultats de la recherche à l'innovation et aux réalisations pratiques. Bien sûr, nous avons commencé par la recherche. Les programmes d'aide RDT de la Commission visent également à exploiter ce potentiel dans les systèmes et les infrastructures de services.

Les résultats les plus importants sont attendus dans des secteurs tels que l'électricité, la distribution, le bâtiment, la logistique de transport et l'éclairage. Le rapporteur a raison: ces projets exigent une participation intersectorielle. C'est aussi pourquoi nous avons établi des projets de recherche intersectoriels et travaillé très étroitement avec l'industrie, afin de réduire le délai entre la recherche et le développement et l'innovation. C'est aussi la raison pour laquelle, dans nos programmes d'innovation, nous avons soutenu la démonstration et la validation des nouvelles solutions et technologies dans un environnement réel, afin de maximiser leur installation.

La réduction de l'empreinte des produits liés aux TIC constitue également une partie de ces recherches. En ce qui concerne le financement, nous avons jusqu'ici investi plus de 4 000 millions d'euros dans cette initiative. Dans le plan de relance proposé par la Commission, les partenariats public-privé de R&D sont au premier rang de nos priorités; l'une des initiatives que nous proposons concerne l'efficacité énergétique des bâtiments, un secteur où les TIC joueront évidemment un rôle prédominant.

L'un des projets pilotes actuellement mis en œuvre est le système intelligent de transport. Nous avons déjà beaucoup investi dans les systèmes intelligents adaptés à la conduite automobile et nous sommes en train de passer à l'étape suivante, qui concerne la relation entre l'automobile et les panneaux de signalisation routière. J'admets ici avec le rapporteur qu'il sera très important d'avoir notre propre programme de satellites pour devenir plus efficaces sur ce point.

Giorgos Dimitrakopoulos, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères. – (EL) Madame la Présidente, je voudrais féliciter Mme Laperrouze et la remercier pour la coopération dont nous avons bénéficié pendant toute cette période. Au nom de la commission des affaires étrangères, je vais vous donner les principaux éléments de quelques-unes des propositions de base que nous avons adressées à Mme Laperrouze.

Premièrement, nous avons besoin d'une politique étrangère européenne commune dans le domaine de l'énergie, l'accent étant placé sur la sécurité des sources et des voies énergétiques. En cette période où les rivalités se focalisent autour des sources d'énergie, nous avons tous conscience de l'importance de cette proposition.

Deuxièmement, nous devons consolider nos relations avec d'autres pays, en particulier les pays producteurs d'énergie, mais aussi les pays via lesquels l'énergie est acheminée, c'est-à-dire les pays de transit.

Troisièmement, nous avons besoin d'une nouvelle génération de clauses contraignantes sur l'interdépendance énergétique. Ces clauses sont extrêmement importantes, notamment dans le cadre des négociations que nous conduisons avec d'autres pays et en particulier, par exemple, puisqu'il s'agit d'une question d'actualité, dans les négociations que nous menons avec la Russie concernant un nouvel accord destiné à remplacer l'accord de 1997.

Nous avons mentionné la lutte pour les sources d'énergie, une question importante qui nous a amenés à différencier les sources d'énergie des itinéraires par lesquels l'énergie nous parvient. De nombreux projets majeurs sont en cours de réalisation. Je voudrais citer le gazoduc South Stream, le gazoduc TGI (Turquie-Grèce-Italie), le gazoduc Nabucco, sans oublier bien sûr la région de la mer Caspienne, à laquelle nous consacrons de nombreux débats. J'ai ici une carte de la mer Caspienne, et je pense qu'une analyse complète exige que l'on examine toutes les rives de cette mer, y compris le côté azéri et le côté turkmène; cette question sera débattue demain ou après-demain au Parlement européen, mais je tiens à rappeler l'importance du Turkménistan et puis aussi, bien sûr, de l'Iran.

Romana Jordan Cizelj, *au nom du groupe PPE-DE.* – (*SL*) L'énergie est l'un des produits vitaux de première nécessité. L'humanité a pourtant cessé depuis un certain temps de se satisfaire des biens de première nécessité; nous cherchons également à atteindre un niveau de développement social susceptible de rendre nos vies plus faciles. C'est la raison pour laquelle l'énergie suit les tendances économiques de toute société.

Ce n'est toutefois que récemment que nous avons commencé à examiner la prospérité de l'individu dans une perspective plus globale et que nous ne l'évaluons plus uniquement en termes de pouvoir d'achat. Dès lors, en matière d'énergie, nous devons trouver le bon équilibre entre la sécurité et la fiabilité des approvisionnements, la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique, et la compétitivité. Notre groupe politique soutient ces trois objectifs en tant que pierres angulaires de la politique énergétique européenne commune, et nous saluons à cet égard le rapport Laperrouze.

Le changement climatique et les problèmes auxquels nous avons été confrontés en janvier au niveau de l'acheminement du gaz russe vers l'Europe attestent de l'importance de la diversité en matière de politique énergétique commune. L'Union européenne doit introduire des projets qui renforceront notre infrastructure énergétique dans les meilleurs délais, et ce afin de faciliter l'importation d'approvisionnements le long de différents itinéraires. À cet égard, nous devons garantir notre capacité à importer du gaz depuis plusieurs pays de transit et depuis plusieurs pays exportateurs d'énergie. La mise en œuvre du projet Nabucco revêt dans cette optique une importance exceptionnelle.

Nous devons en outre enrichir notre mix énergétique. Il importe en particulier d'accroître la part des sources d'énergie qui n'engendrent pas d'émissions de gaz à effet de serre, à savoir les sources d'énergie renouvelables et l'énergie nucléaire. Nous ne pouvons pas non plus totalement tourner le dos au charbon, mais nous devons veiller à utiliser les meilleures technologies possibles, par exemple celles qui permettent le captage et le stockage du carbone.

Je voudrais faire remarquer que l'utilisation efficace de l'énergie est notre priorité. Plusieurs études révèlent toutefois que nous devons investir nos capacités financières, intellectuelles et créatives dans des infrastructures de génération et de transmission. Toutes les mesures que j'ai mentionnées ne suffiront pas à réduire à zéro notre dépendance à l'importation avant un certain temps. Afin de minimiser les problèmes d'importation énergétique, nous devons instaurer une politique étrangère efficace dans le domaine de l'énergie. C'est pourquoi je souhaite l'adoption du traité de Lisbonne, de manière à ce que tout obstacle institutionnel à la formulation de politiques extérieures puisse être levé.

Je fais ici allusion à l'Irlande, et nous comptons sur le peuple irlandais pour résoudre ce problème. Nos attentes en matière de politique étrangère énergétique commune seront toutefois plus réalistes si nous prenons des mesures concrètes dans les domaines que nous avons déjà définis comme s'inscrivant dans la politique énergétique commune. J'estime que nous devrions adopter le troisième paquet de libéralisation des marchés du gaz et de l'électricité dès cette législature, en même temps que les règles de marché uniformes pour l'ensemble de l'Union.

Pour conclure, permettez-moi de donner mon avis sur les amendements déposés. Je pense qu'au vu de la qualité de ce rapport Laperrouze, tout amendement substantiel est superflu. Les objectifs à long terme, que nous réaliserons par le biais du paquet 20-20-20 et qui ont été soutenus à la fois par le Conseil et par le Parlement européen, devraient rester inchangés. Notre groupe politique n'appuiera aucun amendement visant à réduire la diversification des sources d'énergie. Nous soutiendrons cependant les amendements qui cherchent à accroître le nombre de voies d'approvisionnement et à améliorer la sécurité énergétique au sein de l'Union.

Enfin, je voudrais féliciter la rapporteure pour l'excellente qualité de son rapport et la remercier pour sa coopération.

Mechtild Rothe, *au nom du groupe PSE*. – (*DE*) Madame la Présidente, Madame et Monsieur les Commissaires, chers collègues, je tiens tout d'abord à remercier la rapporteure, Anne Laperrouze, pour la coopération qui a jalonné nos délibérations. Permettez-moi également de remercier le personnel des secrétariats pour leur précieuse contribution.

Dans le contexte de la dernière crise gazière, la deuxième analyse stratégique de la politique énergétique ne pouvait pas tomber mieux. La sécurité de l'approvisionnement et la solidarité entre les États membres doivent être au cœur de la politique énergétique européenne. Je suis convaincue de l'amélioration substantielle qu'apporterait la diversification accrue des corridors gaziers recommandée par ce rapport. Qui plus est, la Commission doit également présenter avant la fin de l'année une proposition de révision de la directive sur le gaz de 2004, et ce afin d'y intégrer une exigence relative à des plans d'urgence nationaux et européens contraignants et efficaces.

En tant que membres du groupe socialiste au Parlement européen, nous attachons toutefois une importance fondamentale au devoir qui incombe aux États membres de l'UE de garder un œil attentif, même en temps

normal, sur les consommateurs les plus vulnérables de la société, à savoir ceux qui sont victimes de pauvreté énergétique. Nous manquons encore et toujours de stratégies nationales pour faire face à ce problème. C'est pourquoi mon groupe a déposé un amendement supplémentaire appelant les États membres à réaliser de réels efforts en la matière.

Le rapport souligne l'importance particulière des économies d'énergie et de l'efficacité énergétique. Les moyens les plus efficaces et rentables d'améliorer la sécurité de l'approvisionnement sont sans aucun doute l'augmentation de l'efficacité énergétique et la réalisation d'économies d'énergie. Dans le même temps, nous devons nous fixer des objectifs ambitieux et réalistes pour l'avenir de l'approvisionnement énergétique de l'Europe. Je me réjouis de voir que nous empruntons la bonne direction, par exemple en préconisant une part de 60 % d'énergies renouvelables dans notre mix énergétique d'ici 2050. Le rapport met également l'accent sur la signification particulière des initiatives locales dans la poursuite d'une politique fructueuse en matière de climat et d'énergie. Le «pacte des maires» joue un rôle majeur à cet égard, mais il importe également de soutenir d'autres approches similaires, par exemple l'idée d'un «pacte des îles». Au final, nos objectifs seront toutefois difficilement réalisables sans investir dans l'infrastructure des réseaux énergétiques et sans poursuivre la libéralisation du marché intérieur. Nous avons besoin d'un marché de l'énergie unique et performant caractérisé par une juste concurrence et garantissant à la fois un accès gratuit au réseau et des droits de distribution égaux pour tous les producteurs. Les prochaines semaines seront décisives en la matière. Nous devons créer et développer un réseau électrique intelligent intégrant des centrales combinées s'appuyant sur les TIC et une production décentralisée de l'énergie. C'est la seule manière d'acheminer efficacement les ressources énergétiques vers les régions qui en ont réellement besoin. Nous avons besoin d'un super-réseau européen qui exploite et relie les potentiels énormes de la mer du Nord et des régions baltique et méditerranéenne.

Là où le rapport n'est pas tenable, c'est lorsqu'il demande à la Commission d'établir une feuille de route spécifique pour les investissements nucléaires. C'est pourquoi mon groupe a déposé un amendement qui indique clairement notre intérêt commun pour la sûreté nucléaire tout en soulignant que le choix d'investir dans l'énergie nucléaire doit rester du ressort des États membres. De mon propre avis, je crois que nous n'avons pas besoin de l'énergie nucléaire.

PRÉSIDENCE DE M. MAREK SIWIEC

Vice-président

Graham Watson, *au nom du groupe* ALDE. – (EN) Monsieur le Président, l'analyse de la politique énergétique, datée de l'année passée, était une mise à jour opportune, et je félicite Anne Laperrouze pour son rapport rigoureux la concernant.

Les questions soulevées sont hautement complexes, mais nous pouvons les résumer comme suit: l'Europe a besoin d'une politique énergétique nous offrant des ressources durables, abordables et sécurisées. Durables dans la mesure où elles suppriment notre dépendance ombilicale aux énergies fossiles qui étouffent notre planète; abordables dans la mesure où elles garantissent des coûts stables et réalistes pour les consommateurs; et sécurisées dans la mesure où elles libèrent les citoyens européens de leur dépendance à l'égard de fournisseurs peu fiables ou monopolistiques.

Ce vendredi, une délégation de la Commission rencontrera le Premier ministre Poutine et son équipe ministérielle. L'énergie est à l'ordre du jour, et nos représentants devraient clairement affirmer que nous ne pouvons tolérer un conflit entre la Russie et la Géorgie évoluant en une crise gazière européenne au cœur de l'hiver. Des garanties devraient être recherchées, mais il faudrait également insister sur la fait que ce qui s'est produit ne puisse plus se reproduire.

Il est temps de réexaminer fondamentalement les systèmes d'approvisionnement énergétique de l'Europe. Cet avis est partagé par les membres de tous les groupes au sein de cette Assemblée, qui devraient s'unir et lancer des initiatives pour que cela se réalise. C'est pourquoi, cette semaine, un petit groupe d'entre nous, y compris M. Hammerstein, qui prendra la parole plus tard, publiera une brochure interpartis intitulée Making the Green Energy Switch at a Time of Crisis (Comment passer à l'énergie verte en temps de crise).

J'exprime ma reconnaissance à tous les membres qui y ont collaboré par leurs idées, et je suis surpris par le niveau de consensus existant. Il y a dans cette Assemblée un goût pour le travail rapide, le travail en commun à la recherche d'une solution durable à la crise énergétique de l'Europe, et nous devons l'exploiter.

Parmi tous les plans susceptibles d'ouvrir une nouvelle ère énergétique, il en est un qui se démarque des autres: il est appelé le super-réseau, ou DESERTEC. La présidence française l'a mentionné comme projet d'opération possible pour notre nouvelle Union européenne pour la Méditerranée. Un certain nombre de membres, y compris Mme Harms, se sont récemment rendus au sud de l'Espagne pour voir cette technologie à l'œuvre: de l'énergie thermique solaire provenant d'Afrique du Nord et de pays à fort ensoleillement au sud de l'Europe emmagasinant l'énergie produite par le soleil, générant l'équivalent d'un million et demi de barils de pétrole par kilomètre carré par année. Transportée par des câbles de courant continu haute tension (HVDC) à faible consommation, cette énergie pourrait être introduite dans un super-réseau européen utilisant les énergies renouvelables à travers toute l'UE – l'énergie marémotrice des régions côtières, les énergies éolienne et houlomotrice du nord-ouest venteux de l'Europe et les énergies de la biomasse et de la géothermie partout où elles prospèrent.

Les coûts sont un élément d'importance majeure. Le Centre aérospatial allemand estime que le coût de la construction s'élèverait à 45 milliards d'euros, mais il ajoute que cela permettrait aux consommateurs d'économiser plusieurs fois ce montant grâce à des factures énergétiques réduites pendant les 35 prochaines années, et que l'investissement créerait des milliers d'emplois.

Il s'agit d'un projet audacieux pour un futur énergétique qui soit durable, abordable et sécurisé. Il s'agit d'un futur énergétique dont l'Europe doit se faire le champion.

Antonio Mussa, au nom du groupe UEN. – (IT) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je voudrais adresser mes sincères remerciements à Mme Laperrouze pour son travail, que j'approuve dans une large mesure. Certains aspects me laissent toutefois perplexe, peut-être en raison d'un recours excessif aux évaluations de la Commission.

En premier lieu, j'ai le sentiment que la tendance prévue pour la demande de gaz est restrictive. Si c'est le cas, je crains que cela n'ait un impact négatif sur les sources de financement des projets. Concernant l'infrastructure, les projets correspondants en sont à des stades de développement différents. Plutôt que de redéfinir leur ordre de priorité de manière abstraite, tout en négligeant sérieusement la région méditerranéenne, il serait préférable de les réévaluer en termes de durée de développement, de structure financière, de ressources disponibles et du lien entre le financement public et l'engagement privé.

Mme Laperrouze a ensuite recommandé la diversification des sources et des voies d'approvisionnement. Un des exemples cités est le corridor gazier sud-européen. Concernant ces questions, je préconise une approche programmée, divisée en plusieurs phases. En effet, dans le cas de la mer Caspienne, seul le gaz en provenance d'Azerbaïdjan sera disponible durant la première phase. L'accès à d'autres pays aura lieu durant la deuxième phase, ce qui rendra le marché plus compliqué sur les plans politique, réglementaire et infrastructurel. La proposition de coopération au développement de la mer Caspienne avancée par la Commission peut permettre de surmonter ces problèmes, pour autant que l'objectif soit entre autres de faciliter le développement d'infrastructures manquantes.

L'avant-dernier aspect est le caractère absolument fondamental des mécanismes de solidarité pour les politiques énergétiques de l'Union, ainsi qu'en rapport avec le traité de Lisbonne. Pour assurer la faisabilité de ces mesures, il serait toutefois judicieux d'éviter les procédures excessivement pénibles, qui viendraient s'ajouter aux distorsions potentielles.

Pour terminer, je voudrais aborder la question des relations extérieures. Au-delà du rôle de la Charte de l'énergie, l'élargissement de la Commission Énergie est un objectif important, en particulier afin d'y intégrer les pays de transit ainsi que le domaine de l'énergie renouvelable.

Rebecca Harms, *au nom du groupe des Verts/ALE.* – (*DE*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, en dépit de l'excellente atmosphère dans laquelle nous avons élaboré la deuxième analyse stratégique de la politique énergétique, je suis au regret de dire que nous n'avons pas réussi à obtenir les corrections de la proposition de la Commission qui me semblaient nécessaires.

Selon moi, le titre «analyse stratégique de la politique énergétique» a de fortes connotations de construction de l'avenir. Un examen de cette analyse nous incite pourtant à conclure qu'elle est très ancrée dans le passé. Le cœur de ce plan stratégique sur l'énergie est constitué – et j'ai bien peur que le rapport Laperrouze n'y change rien non plus – par l'ancien mix énergétique du charbon et de l'énergie nucléaire, et il faut bien dire en effet que le pilier nucléaire y occupe à nouveau une position extrêmement dominante.

Je me demande, Monsieur le Commissaire Piebalgs, ce qu'il est advenu des propositions que vous nous aviez présentées au début de cette législature, lorsque vous nous aviez dit que les risques considérables liés à l'énergie nucléaire devaient être contrôlés, que le problème des déchets nucléaires, le financement du démantèlement, et toutes ces questions devaient être résolues avant que la Commission ne fasse un pas positif vers le développement de l'énergie nucléaire. Alors qu'aucune de ces questions n'est réglée, la Commission lance à présent cette offensive pro-nucléaire. Vous ne semblez pas le moins du monde préoccupé par le fait que l'une des plus grandes débâcles de l'histoire de l'industrie nucléaire ouest-européenne se déroule actuellement en Finlande et que le montant du litige entre la compagnie d'électricité finlandaise et Areva a atteint aujourd'hui 2,4 milliards d'euros, et ce en raison des nombreux coûts supplémentaires intervenus sur le site d'Olkiluoto. Je me demande quel est le sens de ce nouvel élan d'investissements dans un secteur qui, malgré des décennies d'investissement public – dépassant de loin le volume engagé dans tous les autres secteurs – produit à nouveau cette situation désastreuse. Je voudrais bien savoir si vous êtes réellement sérieux ou si d'autres personnes tirent les ficelles.

J'estime que le mix composé du charbon et de l'énergie nucléaire est précisément la stratégie qui a conduit la politique énergétique de l'Union européenne dans l'impasse. J'en ai dit assez sur l'énergie nucléaire, mais le gaspillage des combustibles fossiles – un autre aspect que l'analyse n'aborde pas réellement – a également contribué au désastre climatique actuel, et les ajustements essentiels à cette stratégie d'un autre temps ne figurent pas dans cette analyse.

Lors des délibérations relatives au rapport Laperrouze, mon groupe a établi des priorités claires. Il va sans dire que l'énergie nucléaire n'en était pas, mais nous avons essayé d'apporter des changements réels dans d'autres domaines également. Nous voulions que l'objectif d'une réduction de 20 % de la consommation d'énergie primaire devienne enfin contraignant. Cela ne s'est pas produit. Nous attendons une proposition réaliste pour le développement du »super-réseau», à savoir un réseau qui soit capable d'absorber de très grandes capacités d'énergies renouvelables en mer du Nord, dans d'autres régions côtières ou dans des régions désertiques méridionales. Rien de tout cela ne figure ni dans le rapport ni dans la proposition de la Commission.

Nous pensons également que c'était une grande erreur d'exclure l'ensemble du secteur des transports de ce processus de planification stratégique en matière d'énergie, car nous voulons sortir – comme vous – de la dépendance vis-à-vis du pétrole. Vous avez décidé que les questions relatives au transport devraient être discutées séparément. Selon nous, cette question devrait pourtant figurer parmi les points essentiels de la planification stratégique en matière d'énergie.

Diversifier les approvisionnements en gaz est une très bonne chose, et certainement une cause à laquelle nous devons consacrer beaucoup d'efforts, mais nous devons dans le même temps tout mettre en œuvre pour garantir une fois pour toutes l'utilisation suffisante du gaz. Dans le cas contraire, la diversification ne nous serait d'aucune utilité.

J'ai appris avec consternation la semaine dernière que le plan de relance de l'Union européenne réexaminait toutes ces distorsions stratégiques et adoptait la même approche rétrograde que l'analyse stratégique de la politique énergétique. Je dois vous annoncer au nom de mon groupe que nous ne soutiendrons ni le rapport Laperrouze ni l'analyse stratégique de la politique énergétique et que nous nous efforcerons de défendre la cause de la durabilité et du bon sens dans le cadre du plan de relance.

Esko Seppänen, au nom du groupe GUE/NGL. – (FI) Monsieur le Président, Madame et Monsieur les Commissaires, «solidarité» est un très beau mot. Il appartient généralement au vocabulaire de la gauche. C'est une notion à laquelle on ne devrait pas uniquement faire appel au nom de la politique anti-Gazprom et anti-Russie, mais aussi afin de lutter contre la pauvreté énergétique générale. L'énergie est également nécessaire sous forme d'électricité et de chauffage pour les pauvres.

Le principal problème de la stratégique énergétique européenne est qu'elle n'est pas entièrement nouvelle. Elle est ancrée dans les propres fondements géographiques, historiques et économiques de chaque pays. La mise en œuvre d'une stratégie commune et d'une harmonisation de ses structures signifiera qu'il y aura des gagnants et des perdants. Certains pays sont contraints d'abandonner leurs structures éprouvées au nom de la solidarité. On ne peut dans ce cas parler de solidarité.

L'harmonisation des réseaux électriques implique également une harmonisation du prix de l'électricité. En pratique, cette harmonisation ne se fera pas sur les prix les plus bas, mais sur des prix moyens. Il y aura donc des perdants, à savoir les pays dont les citoyens bénéficient d'une électricité bon marché. De la même manière, le budget de l'UE alloué aux gazoducs devra être financé par des pays qui ne les utilisent pas.

Mme Laperrouze précise à juste titre que les investissements en matière de réseaux doivent être réalisés par les États membres ou les entreprises gestionnaires des réseaux concernés, et non par l'UE. L'UE ne peut pas jouer le rôle d'opérateur de réseau pétrolier, gazier ou électrique, et il n'est pas souhaitable d'affecter des montants considérables du budget de l'UE à des investissements dans des réseaux.

En outre, notre groupe voudrait rappeler à tout un chacun, comme Mme Harms l'a déjà fait, les problèmes communément associés à l'utilisation de l'énergie nucléaire. La diminution des émissions de dioxyde de carbone va de pair avec une augmentation du volume de plutonium.

Bastiaan Belder, au nom du groupe IND/DEM. – (NL) Le rapport Laperrouze examine les problèmes importants auxquels l'Union européenne est actuellement confrontée en matière d'approvisionnement énergétique. Le récent conflit gazier entre la Russie et l'Ukraine a de toute évidence laissé des traces au sein de l'Union. Le rapport énumère pour le marché européen de l'énergie une série d'orientations politiques qui pourraient limiter la vulnérabilité de l'Union européenne dans l'éventualité d'un nouveau conflit. J'approuve l'objectif d'une diversification accrue des sources d'énergie et des pays partenaires auprès desquels l'UE se fournit en énergie, en d'autres termes la diversification de l'approvisionnement énergétique. Le conflit gazier entre la Russie et l'Ukraine met une nouvelle fois en évidence l'urgence de cette question, et j'espère sincèrement que le projet Nabucco – pour ne citer qu'un exemple – portera ses fruits dans un proche avenir.

Concrètement, cet objectif implique que l'Union européenne et les États membres se focalisent davantage sur l'intégration européenne. À l'heure actuelle, les réseaux de plusieurs États membres sont encore trop isolés et, dès lors, trop dépendants des importations en provenance de pays tiers. La création de nouvelles connexions entre les réseaux énergétiques des États membres garantira également un meilleur fonctionnement du marché intérieur.

Afin de poursuivre l'amélioration du marché intérieur, il convient également de veiller à une séparation de propriété complète entre les entreprises de production et les opérateurs de réseaux. C'est la meilleure façon d'éviter une ouverture de marché asymétrique.

Entre-temps, plusieurs États membres envisagent la réouverture de centrales nucléaires qui avaient été fermées à la suite d'accords avec l'Union européenne. Ceci n'apparaît pas comme la meilleure solution au problème. Investir dans la multiplication des connexions transfrontalières serait plus efficace pour réduire à long terme la dépendance vis-à-vis d'un ou plusieurs pays tiers.

Parmi les autres orientations politiques importantes du rapport auxquelles je souscris totalement figurent l'augmentation de l'efficacité énergétique et l'accroissement de la part de l'énergie durable. En revanche, le point de vue des États membres diverge quant à la question de savoir si l'énergie nucléaire a un rôle à jouer dans la réduction des émissions de CO₂. Cette question est dès lors par excellence un choix que l'UE doit laisser aux États membres. Le rapport aurait pu apporter davantage d'éclaircissements à ce sujet. Il est à espérer que le processus d'amendement permettra de combler cette lacune.

Desislav Chukulov (NI). - (*BG*) Mesdames et Messieurs, j'ai pu remarquer jusqu'à présent à quel point cette assemblée décidait de manière très putative et abstraite ce qu'il y a de mieux pour l'Europe, mais ce sont les électeurs bulgares qui m'ont envoyé ici et je m'intéresse par conséquent davantage à ce qu'il y a de mieux pour ma patrie, la Bulgarie.

Pour nous, les patriotes du mouvement «Ataka», l'indépendance énergétique de la Bulgarie est une priorité essentielle. Durant les «discussions», que nous appelons «dictats de l'UE», on nous a demandé de fermer les réacteurs 1, 2, 3 et 4 de la centrale nucléaire de Kozloduy.

Je voudrais vous rappeler – et si vous ne le savez pas, gardez cela à l'esprit – que ces unités ont subi avec succès tous les contrôles et ont été déclarées totalement sûres. Début 2007, mon collègue Dimitar Stoyanov a demandé à la Commission européenne si la fermeture de l'ensemble de ces unités était un critère d'adhésion de la Bulgarie à l'UE. Il s'est avéré que la Commission européenne n'avait aucune exigence de ce genre. Pourtant, M. Günter Verheugen a menti devant le Parlement bulgare en déclarant qu'il s'agissait bel et bien d'une exigence de l'Europe.

Il y a quelques jours, la Bulgarie a été confrontée à une crise énergétique extrêmement grave. En vertu de l'article 36 de notre traité d'adhésion, nous avons le droit de lancer la réactivation de cette centrale nucléaire. C'est notre droit, et mes collègues du parlement bulgare ont dès lors déposé une proposition de loi visant la réactivation des unités 1 à 4 de la centrale nucléaire de Kozloduy, qui sont actuellement fermées.

Mes collègues eurodéputés Dimitar Stoyanov et Slavi Binev et moi-même avons soumis la déclaration écrite 0005/2009, qui sollicite la réactivation de ces réacteurs, et ce dans le but d'assurer l'indépendance énergétique de la Bulgarie.

Pour conclure, je voudrais dire que l'Europe sera puissante lorsque chacun des États membres sera puissant et disposera de sa propre indépendance énergétique. C'est l'unique moyen si nous voulons travailler pour le bien de nos électeurs et de nos citoyens.

Gunnar Hökmark (PPE-DE). - (EN) Monsieur le Président, alors que nous discutons de l'analyse stratégique de la politique énergétique, je pense qu'il est important de mettre l'accent sur quelques-uns des risques que nous sommes en train de courir – non seulement le risque d'un approvisionnement énergétique incertain, avec tous les problèmes que cela entraîne, mais aussi le fait que nous sommes exposés à la pression politique de régimes qui utilisent les approvisionnements en énergie comme un levier d'influence sur d'autres gouvernements. Il peut en résulter également un danger de fragmentation de l'Union européenne, avec des États membres divisés du fait de leurs intérêts différents, sapant de la sorte la politique étrangère et de sécurité commune.

Je pense que c'est une bonne chose de voir que les politiques dont nous avons besoin pour nous atteler au problème du changement climatique sont très voisines de celles dont nous avons besoin pour renforcer notre sécurité énergétique. Une diminution de l'utilisation des énergies fossiles signifie une moindre dépendance par rapport à des fournisseurs peu fiables. Une augmentation de l'approvisionnement auprès d'autres sources d'énergie signifie une baisse de la demande en énergies fossiles, des prix plus bas pour les citoyens européens et – surtout – une réduction des flux de liquidités vers les régimes pétroliers dans le monde.

D'énormes implications au niveau sécuritaire sont à prendre en considération lorsque nous discutons de la stratégie énergétique future de l'Union européenne. Si nous gardons à l'esprit cette perspective, je pense que certains éléments du problème se résoudront d'eux-mêmes. Nous avons davantage besoin d'un marché intérieur dans l'Union européenne, parce qu'en réalité, c'est la seule garantie de solidarité entre les États membres. Autrement dit, nous devons travailler davantage sur les interconnexions et disposer d'un meilleur réseau, qui reliera les États membres et intégrera ainsi davantage le marché.

Il nous faut davantage développer les biocarburants. Je ne suis pas d'accord avec ceux qui disent qu'il existe un risque; il nous est possible – en Europe ainsi que dans d'autres parties du monde – d'accroître le secteur que nous exploitons. Même de petites contributions en biocarburants se soldent par une moindre dépendance à l'égard des énergies fossiles et par une modification des prix.

Je dois aussi insister sur le nucléaire. Cela doit sauter aux yeux, me semble-t-il parfois, parce qu'il représente l'une des énergies pouvant le mieux contribuer à la capacité qu'a l'Union européenne de réduire les émissions de dioxyde de carbone aujourd'hui et dans le futur. Je voudrais conclure sur cette remarque. Si nous essayons de rassembler tous ces éléments, nous aurons l'opportunité de réaliser non seulement une politique énergétique plus forte, mais aussi une politique de sécurité plus forte.

Silvia-Adriana Țicău (PSE). - (RO) La politique énergétique est et restera une priorité de l'UE. La crise gazière de cet hiver particulièrement rigoureux a mis une nouvelle fois en évidence la dépendance de l'Union européenne et de ses États membres vis-à-vis de ses fournisseurs de gaz traditionnels. «Unie dans la diversité» est la devise de l'Union européenne. J'espère que cette crise gazière nous rapprochera par le biais de l'élaboration d'une politique énergétique commune.

Le développement du projet Nabucco et la construction d'un terminal GPL à Constanţa, un port important de la mer Noire, ainsi que l'interconnexion d'infrastructures nationales d'énergie électrique, sont toutes des mesures qui peuvent contribuer à accroître la sécurité de l'approvisionnement en énergie et à renforcer la capacité de l'UE à faire preuve de solidarité vis-à-vis des États membres touchés par une crise énergétique.

J'appelle la Commission et les États membres à investir dans la modernisation du réseau énergétique européen, à stimuler l'efficacité énergétique et à produire de l'énergie à partir de sources renouvelables. J'invite également la Commission et les États membres à dégager des fonds pour les mesures visant à réduire la pollution émanant des centrales au charbon. La situation de crise actuelle contraint les États membres à accorder une plus grande attention à la définition de leurs priorités et de leurs orientations stratégiques de développement.

En ce qui concerne l'efficacité énergétique, l'UE peut obtenir rapidement des résultats à un coût abordable dans la lutte contre le changement climatique. La stimulation des performances énergétiques des bâtiments

et la promotion des bâtiments passifs, ainsi que l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour réduire la consommation d'énergie et accroître l'efficacité énergétique via l'installation à grande échelle de compteurs intelligents et de systèmes automatisés, sont des orientations stratégiques dans lesquelles l'Europe doit investir.

J'invite également la Commission et les États membres à dégager des fonds pour les mesures visant à réduire la pollution émanant des centrales au charbon. La crise économique actuelle contraint les États membres à accorder une plus grande attention à la définition de leurs priorités et de leurs orientations stratégiques de développement. D'ici 2020, l'UE doit accroître son efficacité énergétique de 35 % et réduire sa consommation d'énergie primaire de 20 %. J'appelle la Commission et les États membres à promouvoir et à financer des projets de recherche visant à améliorer l'efficacité énergétique.

Monsieur le Commissaire, je recommande vivement à la Commission européenne, à la Banque européenne d'investissement et aux États membres de créer un fonds européen pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables afin de garantir que le capital public et privé nécessaire soit dégagé pour la mise en œuvre des projets d'efficacité énergétique actuellement élaborés au sein de l'Union européenne. Enfin, je voudrais mentionner le secteur des transports, qui est le secteur principal en termes de consommation de pétrole. Je pense que nous devons à présent adopter au niveau européen des objectifs très ambitieux à moyen et même à long terme, d'ici 2020, concernant l'efficacité énergétique des véhicules. J'encourage également les États membres à concevoir, d'une manière intelligente, des politiques de transport de marchandises et de circulation des personnes, en particulier dans les zones urbaines. Je terminerai en disant que le transport intelligent est l'une des orientations stratégiques pour le développement du transport.

Lena Ek (ALDE). - (*SV*) Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, Mesdames et Messieurs, nous savons tous que le marché européen de l'énergie est confronté à différents problèmes. Nous importons actuellement près de 50 % de notre énergie, et ce chiffre atteindra 70 % dans 10 ans si nous ne faisons rien. Nos modes de production d'énergie sont souvent nocifs pour notre environnement tout en accentuant l'effet de serre, ce qui aura un impact dommageable sur notre santé, notre économie et notre stabilité non seulement dans notre partie du monde, mais aussi bien au-delà.

L'énergie dont nous disposons en Europe doit être distribuée via un réseau de distribution obsolète et qui n'a pas été rénové ni bien entretenu. Nous sommes également entourés de voisins et de conflits extrêmement inquiétants en matière énergétique. Nous avons évoqué nos relations avec la Russie dans cet hémicycle à plusieurs reprises l'an dernier, et il est totalement inacceptable de faire de la crise énergétique une tradition du Nouvel an et de mettre des citoyens ordinaires dans une situation où des personnes âgées meurent de froid, des hôpitaux doivent être fermés et des industries mettent la clé sous le paillasson. C'est totalement inacceptable.

Un autre élément inacceptable est l'attitude adoptée par la Russie et Gazprom dans le cadre du gazoduc Nord Stream en passant outre la législation environnementale suédoise et la législation européenne en matière de sécurité de la mer Baltique, et ce alors que le fond de cette mer intérieure présente déjà un nombre incroyable de zones mortes. C'est totalement inacceptable.

Nous allons avoir besoin de toutes les sources d'énergie, de toutes les nouvelles technologies, de toutes les innovations, de toute la recherche et de toute la puissance informatique dont nous disposons pour faire face à l'ensemble de ces différents problèmes. Les règlements déposés par la Commission, y compris le paquet financier, sont excellents, mais nos citoyens attendent toujours des gouvernements qu'ils osent prendre une décision concernant la solidarité énergétique et le démantèlement des grands monopoles d'État. Ces monopoles ne se chargent pas seulement de produire de l'énergie, mais aussi de la distribuer, et les citoyens tout comme les entreprises petites et grandes se retrouvent dès lors coincés dans une situation inacceptable.

La rapporteure, Mme Laperrouze, a élaboré selon moi un excellent rapport. La proposition de la Commission dans ces domaines est également très bonne et j'espère que nous pourrons aboutir à une décision en la matière aussi rapidement que possible. Merci.

Eugenijus Maldeikis (UEN). - (*LT*) Le principal enseignement de la crise gazière est la grande vulnérabilité du système énergétique européen et le risque très significatif en matière d'approvisionnement. Ce risque demeure, puisque l'accord entre l'Ukraine et la Russie est un accord unique et que la situation se répétera inévitablement. Des questions énergétiques bilatérales restent fondamentalement sans réponse, non seulement entre la Russie et l'Ukraine, mais aussi entre l'Ukraine et l'Union européenne et entre l'Union européenne et la Russie, d'autant plus qu'il n'existe aucun système énergétique commun UE-Ukraine-Russie. Il n'y a jamais eu aucune protection ni garantie, et elles se font toujours attendre. Je voudrais souligner que la dépendance

vis-à-vis de l'approvisionnement en gaz et de l'utilisation du gaz s'accroît considérablement et qu'elle s'accentuera encore dès que les centrales de Lituanie, de Bulgarie et de Slovaquie seront fermées. Ceci indique que le risque demeure, voire qu'il augmente.

Nous avons une stratégie énergétique à long terme très claire pour l'ensemble de l'Union européenne. Nous avons mené des débats très animés à ce sujet. Il est question de mesures à long terme. De mon point de vue, le point faible se situe au niveau de notre politique énergétique à court et à moyen terme. Elle n'a pas réussi l'épreuve de la réalité, comme l'a démontré la crise gazière. Je voudrais inviter la Commission à étudier un scénario qui, malheureusement, n'a pas été examiné pour diverses autres raisons juridiques et politiques. Quels seraient le coût, les bénéfices et les conséquences d'un prolongement temporaire des activités des centrales nucléaires en Bulgarie, Slovaquie et Lituanie, une mesure qui renforcerait fondamentalement la sécurité énergétique à la fois de ces pays et de toute l'Europe? En outre, dans le contexte d'une crise économique à long terme et indéfinie, cela permettrait une utilisation plus efficace des ressources et allégerait considérablement le fardeau de la crise pour nos citoyens et pour les entreprises.

Claude Turmes (Verts/ALE). - (*DE*) Monsieur le Président, concernant la stratégie en matière de sécurité énergétique et le rapport de Mme Laperrouze, s'il y a un point commun selon moi entre la proposition de la Commission et le rapport Laperrouze, c'est que ni l'un ni l'autre ne définit de priorité. Ces deux textes regroupent un tas d'éléments confus que des lobbyistes ont défendus devant la Commission ou le Parlement. Si nous ne fixons pas de priorités, nous n'allouerons jamais notre argent de manière intelligente.

En réalité, la priorité est évidente pour tout un chacun. Nous devons commencer par l'efficacité des bâtiments, des véhicules, des réfrigérateurs, etc. Aucune autre mesure n'est moins chère et ne créera plus d'emplois. Deuxièmement, il y a l'énergie renouvelable. Quand on dit que 60 % de l'ensemble du mix énergétique devrait provenir de sources renouvelables d'ici 2050, cela signifie qu'au moins 90 % de notre électricité sera générée par le renouvelable. Ce chiffre de 90 % de production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables sera certainement atteint bien avant 2050, car nous avons déjà adopté une directive fixant un objectif de 35 % d'ici 2020. Si nous pouvons atteindre 35 % d'électricité verte d'ici 2020 en partant des 15 % actuels, nous serons en mesure d'aboutir à 60 % ou plus dès 2030.

En troisième lieu, le gaz comme mesure transitoire. Comment donc? J'investis déjà des milliards dans des gazoducs, et la consommation de gaz en Europe va baisser. C'est ce que vous écrivez, Monsieur Piebalgs, dans votre document, et on peut également le lire entre les lignes dans le rapport de Mme Laperrouze.

Donc nous avons l'efficacité, le renouvelable et le gaz, et vous voulez investir 1,3 milliard d'euros dans le captage et le stockage du carbone (CSC). Dans ces conditions, comment trouvez-vous encore de la place pour cette loyauté aveugle envers l'énergie nucléaire ?

Je dois dire, Monsieur le Commissaire, que vous n'arrivez même pas à ce que vos comptes soient justes. Si nous misons sur l'efficacité et le renouvelable et menons une politique gazière ne fût-ce qu'à moitié décente, et si, en cas de nécessité absolue, nous investissons un peu plus dans le CSC, nous n'aurons aucunement besoin de l'énergie nucléaire et nous ne devons pas prendre ce risque. Il suffit de regarder les faits!

En ce qui concerne le plan de relance économique, je dois admettre que je suis vraiment agacé par la Commission. Pas un sou pour l'efficacité énergétique! Pas un sou pour le jumelage des villes! Le 10 février, Monsieur le Commissaire, des représentants de 300 autorités locales d'Europe se rassembleront à Bruxelles à votre invitation. Qu'allons-nous leur dire? Que le cabinet de M. Barroso a supprimé 500 millions d'euros du budget alloué au jumelage des villes entre lundi et mercredi de la semaine dernière? Je trouve cela tellement contradictoire et foncièrement erroné. Le fait est que nous avons besoin des villes en tant que partenaires d'une nouvelle politique énergétique. Pas un sou pour l'énergie solaire, ni pour la biomasse! En d'autres termes, nous établissons un plan de relance économique qui prévoit trois milliards et demi pour l'oligarchie de géants énergétiques et pas un seul euro pour les partenaires dont nous avons besoin pour assurer la transition vers l'énergie verte.

Miloslav Ransdorf (GUE/NGL). -(CS) Merci, je serai bref. Je voudrais examiner deux aspects qui n'ont selon moi pas encore été abordés, à savoir le fait que nous avons besoin d'un système énergétique intégré en Europe qui assurera l'interconnexion des différents types d'énergie et qui reliera les différents réseaux de manière à ce que tout arrêt de fonctionnement puisse être compensé. La récente crise gazière a montré qu'il s'agissait d'une tâche extrêmement importante. Le deuxième point est que nous devons connecter ces réseaux énergétiques à des réseaux similaires dans d'autres domaines, par exemple des réseaux de transport et de communication, afin d'instaurer entre eux un certain degré de symétrie. Ce n'est pas encore le cas à l'heure actuelle et je pense qu'un examen plus approfondi révèlera des interdépendances en la matière. Je voudrais

dire que la position des réseaux dans les structures futures de l'Europe est très importante et que ces réseaux sont beaucoup plus importants pour la cohésion de l'Europe que la bureaucratie toujours plus ample à Bruxelles et dans les États membres. Selon moi, l'Union européenne deviendra à l'avenir une sorte de collier composé de ces différents réseaux.

Sergej Kozlík (NI). - (*SK*) La crise financière actuelle s'est transformée en crise économique. En outre, la crise du crédit fait peser une menace de crise énergétique et alimentaire. Afin de maintenir au moins le niveau actuel de production d'énergie, des investissements mondiaux de quelque 26 milliards de dollars seront nécessaires d'ici 2030 pour la reconstruction et le développement de nouveaux champs pétroliers et gaziers ainsi que pour la production et la distribution de tous les types d'énergie.

Dans le même temps, il sera nécessaire d'intégrer les flux de pétrole, de gaz et d'électricité de manière à créer un système efficace et très diversifié. Ce système doit contribuer à surmonter les conséquences de conflits politiques locaux et de toute catastrophe naturelle tout en assurant le fonctionnement de l'approvisionnement énergétique à l'échelle européenne. Ces dernières semaines, la République slovaque a eu l'occasion de se rendre compte de la complexité d'une telle situation lorsque, en raison du conflit entre l'Ukraine et la Russie, pas un seul mètre cube de gaz n'a atteint la Slovaquie pendant plusieurs jours. L'expérience de la Slovaquie et d'autres pays européens révèle la nécessité d'un soutien vigoureux en faveur de l'objectif prioritaire de l'Union européenne d'interconnecter et d'intégrer les différents marchés de l'énergie de l'Europe.

Je me dois toutefois de mentionner que le démantèlement imposé et prématuré de deux réacteurs à la centrale nucléaire de Jaslovské Bohunice s'est avéré une erreur imprudente dans la situation actuelle. Les réacteurs remplissaient tous les critères de sécurité de fonctionnement. Leur mise hors service avait été inscrite par la Commission européenne dans le traité d'adhésion de la Slovaquie en tant que prix à payer pour rejoindre l'Union européenne. Cette décision a assurément affaibli l'autosuffisance énergétique non seulement de la Slovaquie, mais aussi de l'Union européenne.

Nikolaos Vakalis (PPE-DE). - (*EL*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, la lutte contre le changement climatique et le besoin de sécurité énergétique et d'une compétitivité accrue de notre économie nous mettent sur la voie de la troisième révolution industrielle, sur la voie d'une ère durant laquelle nous nous affranchirons des carburants minéraux.

Il s'agit d'une véritable révolution qui engendrera d'énormes changements structurels au modèle de production et de consommation et, en fin de course, à notre mode de vie. Je ne doute pas que l'Union européenne endossera un rôle de chef de file dans le cadre de cette révolution. Pour ce faire, nous devrons tout mettre en œuvre pour limiter l'intensité énergétique de l'économie dans tous les secteurs. L'un des moyens d'améliorer l'efficacité énergétique consiste à exploiter le potentiel des technologies de l'information et de la communication (TIC). Des incitants considérables seront nécessaires pour nous encourager à utiliser ces technologies, et ce afin d'accroître l'efficacité énergétique de l'Union européenne de 20 % d'ici 2020 dans le cadre de l'objectif 20-20-20.

La proposition que nous serons invités à adopter d'ici quelques jours et qui porte sur le renforcement de l'efficacité énergétique par les TIC insiste tout particulièrement sur la recherche et le développement de technologies pionnières, telles que les nanotechnologies et les technologies photoniques, qui présentent un potentiel élevé en matière d'efficacité énergétique, et sur l'élaboration de politiques visant à renforcer l'adoption de ces technologies.

De la même manière, il donne une impulsion considérable à l'innovation et l'entrepreneuriat écologiques par le biais d'une série de mesures et d'actions. Je mentionnerai en particulier les marchés publics «écologiques», qui permettront aux agences du secteur public de jouer un rôle de pointe en matière d'économies d'énergie en ayant recours aux nouvelles applications technologiques des TIC.

Enfin, la proposition prévoit des incitants au développement de systèmes de gestion de l'énergie intégrés et intelligents dans nos villes et de systèmes intelligents de gestion de la circulation grâce des modes de conduite et des systèmes de transport plus rationnels.

Il ressort clairement de ce que je viens de dire que, bien qu'elle ne soit pas législative, la proposition sur laquelle nous devrons voter dans quelques jours est extrêmement importante car elle fait des TIC l'un des principaux indicateurs du développement durable au sein de l'Union européenne. Je vous invite dès lors à lui apporter votre soutien lors du vote.

Hannes Swoboda (PSE). - (DE) Monsieur le Président, nous sommes tous d'accord, je l'espère, sur les priorités, à savoir l'efficacité énergétique, les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Néanmoins, nous ne pouvons pas faire abstraction du fait que nos approvisionnements en gaz resteront une source de préoccupation pendant de nombreuses années. Quels enseignements avons-nous donc tirés du conflit entre l'Ukraine et la Russie et de la crise qui s'en est suivie? Selon moi – et je regrette de devoir le dire, Monsieur le Commissaire – nous ne serons pas mieux ou du moins pas beaucoup mieux préparés en cas de prochain conflit. On ne peut pas non plus dire que la crise soit terminée. Peu d'éléments indiquent en outre qu'une stratégie soit réellement en cours d'élaboration ou que des conclusions aient été tirées de ce conflit entre l'Ukraine et la Russie.

Certains membres de cette assemblée estiment que nous devrions conclure des accords bilatéraux avec l'Ukraine, mais il convient de préciser que l'Ukraine est au moins en partie responsable de la situation que nous avons connue récemment, et je préférerais ne pas devoir dépendre de querelles entre M. Yuschchenko et Mme Tymoshenko ou M. Yanukovych, ou n'importe qui d'autre. L'Ukraine est évidemment beaucoup plus encline à acheter du gaz en Russie et à nous le revendre, à un prix majoré bien entendu, comme c'est le cas de la Turquie par rapport à Nabucco, mais j'y reviendrai plus tard. Si nous voulons que notre gaz soit tout aussi peu sûr, mais plus cher, alors signons un accord bilatéral, mais si nous voulons trouver une solution réelle, nous devons conclure un accord trilatéral englobant la Russie en tant que fournisseur, l'Ukraine en tant que pays de transit et nous-mêmes, et trouver un arrangement en la matière, en particulier concernant le transit et l'infrastructure. Je n'ai rien entendu de la part de la Commission à ce sujet ni au sujet de propositions alternatives éventuelles.

En ce qui concerne les investissements dans l'infrastructure, le débat porte essentiellement sur trois gazoducs à l'est de l'Europe: le Nord Stream, le South Stream et le Nabucco. Le Nord Stream est un gazoduc d'approvisionnement situé au nord; il résout le problème de transit, mais il ne réduira pas notre dépendance vis-à-vis de la Russie. Le South Stream résout peut-être aussi un problème de transit, mais à nouveau il ne réduira pas notre dépendance vis-à-vis de la Russie. En plus de cela, si l'on examine les coûts engendrés, le South Stream est encore légèrement plus cher que le projet Nabucco, du moins selon certaines études, ce qui suggère que nous devons investir massivement dans Nabucco. Quand je vois – et j'ai déjà évoqué cela à plusieurs occasions, Monsieur le Commissaire – la vitesse avec laquelle les États-Unis ont construit l'oléoduc PTCP et le temps qu'il nous faut pour le gazoduc Nabucco, je suis vraiment scandalisé par les accomplissements de l'Europe: c'est un signe de notre faiblesse.

Nous devons agir rapidement, non seulement à l'égard de l'Azerbaïdjan et du Turkménistan – que nous aborderons d'ici peu – mais aussi par rapport à l'Irak. Le fait que le gaz de ce pays soit simplement évacué dans l'air en tant que rejet, sans aucune réflexion sur les possibilités de le transporter vers le gazoduc Nabucco, est une grande erreur. Je voudrais vous demander, Monsieur le Commissaire, de négocier rapidement et en toute clarté avec la Turquie afin de garantir que nous obtenions également leur accord à ce propos. Nous devrons bien entendu également convaincre Chypre d'arrêter de bloquer le chapitre énergétique: son acharnement à ne pas vouloir ne fût-ce que négocier en la matière révèle un manque de solidarité, car il engendre inévitablement des difficultés avec la Turquie. Vous acquiescez, Monsieur le Commissaire; je vois que nous sommes du même avis sur ce point.

J'en arrive à la question de l'énergie nucléaire. Les avis sont très partagés à ce sujet au sein de cette Assemblée. Malheureusement, je ne voterai pas non plus en faveur du rapport Laperrouze, notamment en raison de son manque d'impartialité à cet égard.

Ce qui m'ennuie le plus dans ce débat, c'est que nous observons aujourd'hui en France une nouvelle tendance, à savoir une diminution du volume des déchets nucléaires. Pourtant, en y regardant de plus près, on voit que ces déchets nucléaires sont plus radioactifs. Ce n'est pas comme cela que nous résoudrons le problème, en particulier concernant les déchets. Nous devrons faire preuve de plus d'énergie et d'intelligence pour résoudre le problème des déchets et de leur élimination.

Konrad Szymański (UEN). - (*PL*) Monsieur le Président, la crise énergétique a révélé une faiblesse au sein de l'Union européenne. Nous avons encore de la peine à évaluer correctement les défis politiques qui en résultent. Une illustration frappante de cette erreur de jugement est la proposition d'Angela Merkel qui, au terme d'une troisième crise énergétique, nous propose aujourd'hui de tisser des liens encore plus étroits avec les ressources énergétiques russes en construisant les gazoducs Nord Stream et South Stream. C'est l'inverse de ce qu'il faut faire. Cette crise montre que nous devons tout miser sur la construction d'une infrastructure indépendante qui nous conduise vers des sources indépendantes de matières premières énergétiques en Azerbaïdjan et au Turkménistan. La crise montre que nous devrions rayer le gazoduc du nord de la liste des

priorités de la Commission européenne afin d'éviter un monopole russe en Europe. Résoudre le problème de l'énergie sera un élément capital de l'ensemble du processus d'intégration. L'UE a l'occasion de faire étalage de son efficacité et de se donner un nouvel élan. Mais il se peut aussi qu'elle nous montre sa passivité et sa marginalisation du risque.

David Hammerstein (Verts/ALE). - (ES) Monsieur le Président, je voudrais évoquer la nécessité de fusionner la révolution des technologies de l'information de la société de l'information avec la révolution énergétique, qui a fait l'objet d'une excellente résolution de ce Parlement.

Nous avons besoin de réseaux électriques intelligents; les réseaux actuels sont sources de gaspillage et anachroniques. Notre consommation doit être gérée en concordance avec notre production.

Nous avons besoin de réseaux intelligents et de maisons intelligentes. Cette consommation intelligente ne peut être rendue possible que grâce à Internet et à la fusion de tous les réseaux électriques avec les informations provenant des maisons, des usines, des bâtiments, etc.

Nous pourrions ainsi être beaucoup plus autonomes, beaucoup plus indépendants, et l'Europe pourrait assumer un rôle de leadership dans ce débat mondial décisif, de sorte qu'il ne serait pas nécessaire de disposer de dizaines de centrales électriques inutiles, comme c'est le cas aujourd'hui. La majorité des pays produisent trois fois plus d'énergie qu'ils n'en consomment, car la production est axée sur les pics de consommation. Ce problème ne se poserait plus avec des réseaux intelligents. Ceux-ci nous permettraient d'ajuster la consommation à une production durable et aux niveaux de production existants.

Nous pourrions ainsi également coopérer avec des pays voisins de la zone méditerranéenne. Nous avons besoin d'un réseau intelligent vaste et écologique pour nous connecter à nos voisins du sud qui ont le potentiel de générer de l'énergie solaire dans d'immenses usines de haute technologie. Il s'agirait d'une excellente occasion d'engager une coopération en matière de transparence technologique. Nous pourrions promouvoir un avenir écologique pour nous tous.

Jerzy Buzek (PPE-DE). - (EN) Monsieur le Président, j'aimerais remercier la rapporteure pour son travail.

Permettez-moi de faire quelques remarques concernant l'analyse stratégique de la politique énergétique et le dernier problème lié à la crise de l'énergie, qui sont étroitement liés.

Ma première remarque est la suivante: dans notre rapport, qui invite les États membres à parler d'une seule voix européenne sur les questions énergétiques, nous avons explicitement exposé ce que tous les Européens ont pu constater concrètement dans les semaines passées, à savoir que porter atteinte à l'approvisionnement en énergie dans les États membres affecte l'Union européenne dans son ensemble. C'est un point très important. C'est la base de la solidarité européenne et une base pour le développement de mesures d'urgence.

Ma deuxième remarque concerne le fait que le rapport mentionne la technologie CSC comme tout à fait apte à répondre à nos objectifs environnementaux en exploitant une source d'énergie, la houille, disponible dans une large mesure en Europe. Le développement du CSC peut faire de l'Europe un leader mondial des technologies avancées, contribuant ainsi à notre compétitivité mondiale et au renforcement de nos économies. Il en est de même pour la technologie de gazéification du charbon, très importante en tant que source supplémentaire d'approvisionnement en gaz: ceci signifie la diversification de l'approvisionnement en gaz.

Ma troisième remarque concerne le fait que ce document stratégique souligne en particulier le besoin d'investissement dans les infrastructures d'approvisionnement en énergie. Les projets d'infrastructure qui ont bénéficié de soutiens à l'échelle de l'UE devraient avant tout contribuer à une véritable diversification des sources et voies d'approvisionnement vers les États membres et l'UE dans son ensemble.

L'investissement en Ukraine semble revêtir une importance particulière pour nous. Avec nos partenaires ukrainiens, nous pourrions, à l'avenir, nous charger conjointement des livraisons de gaz sur la frontière russo-ukrainienne. La raison d'une telle démarche de notre part est très simple. En termes de relations énergétiques, l'Ukraine observe les normes internationales. Elle a ratifié la Charte de l'énergie et, par conséquent, respecte les règles de transparence.

Ma quatrième remarque concerne le fait que notre document stratégique complète parfaitement nos efforts pour mettre en œuvre le troisième paquet énergie. Qu'est-ce que cela veut dire? Cela signifie un marché intérieur fonctionnel de l'énergie pour l'Union européenne. Ou encore, des solidarités et soutiens multiples. Achevons la procédure législative au cours des trois mois qui viennent. Elle est très importante pour nous.

Reino Paasilinna (PSE). - (FI) Monsieur le Président, Madame et Monsieur les Commissaires, Mesdames et Messieurs, l'histoire est derrière nous. Après tout, nos réseaux énergétiques ont été construits pour répondre aux besoins de la Guerre Froide et dans le cadre de ces circonstances politiques. Ils ont depuis été améliorés et réparés çà et là, mais en nous posant un problème sur lequel nous devrons revenir ultérieurement.

La croissance exponentielle des besoins en énergie et le rythme de développement élevé de l'économie ont également engendré une modification des problèmes en matière de prix, d'approvisionnement et d'environnement. Ils sont devenus nos plus grands défis. Puisque les problèmes sont mondiaux, les solutions doivent nécessairement être trouvées au niveau mondial. Il est important, dès lors, que nous intégrions les États-Unis et les pays en développement dans un processus énergétique commun. Nous montrerons la voie, mais les États-Unis doivent suivre l'exemple de l'Europe et travailler à nos côtés.

Puisque les solutions énergétiques sont mondiales, nous avons besoin d'une diplomatie énergétique européenne, et je réalise que le commissaire chargé de l'énergie a réalisé de nombreux efforts en la matière et dans le cadre de la dernière crise énergétique. Nous avons besoin d'une diplomatie énergétique pour la bonne et simple raison qu'il s'agit de questions tellement importantes qu'elles ont été à l'origine de conflits dans le passé et que d'autres pourraient poindre à l'avenir. Il s'agit donc d'un débat extrêmement sérieux.

Il apparaît aussi clairement que nous avons besoin d'un mix énergétique constitué de diverses sources d'énergie et qui soit aussi large que possible, dans le sens où cela stabilisera la situation énergétique et, partant, la diversité de chaque nation, celle de l'Europe se réalisant de ce fait pleinement elle aussi.

Il va de soi que les économies d'énergie constituent une solution importante au problème: c'est la méthode la moins chère et la plus efficace. Pour ce faire, nous avons besoin de réaliser la chose qui me paraît la plus essentielle à l'heure actuelle, à savoir rendre l'énergie intelligente. Si nous n'augmentons pas considérablement l'utilisation des technologies intelligentes, nous n'atteindrons pas nos objectifs. Heureusement, les technologies intelligentes sont en plein développement. Les citoyens et les entreprises n'ont pas conscience de l'énergie qu'ils consomment sans les technologies intelligentes. Par conséquent, les technologies de l'information et de la communication (TIC) représentent la solution qui nous aidera à atteindre nos objectifs et à assurer notre état de marche. Elles nous rappellent notre extravagance. On pourrait donc les comparer à un bon professeur, ou encore à un bon ouvrier, car l'intelligence n'est pas seulement nécessaire sur le réseau, mais aussi dans l'équipement, les maisons et les voitures. Partout où il y a de l'activité humaine, on a besoin d'intelligence pour contrôler la consommation d'énergie. À cet égard, je voudrais souligner en particulier l'importance du secteur des petites et moyennes entreprises et des innovations réalisées par celles-ci, car elles peuvent s'avérer très inventives. Vient ensuite la dimension sociale: la pauvreté énergétique et, simultanément, l'emploi ont un rapport avec ce qui vient d'être dit.

Nous trouvons étrange que l'Ukraine soit un pays de transit. Comme l'a dit M. Swoboda, il semble évident que l'on devrait privilégier une gestion alternative du gazoduc, par exemple une gestion tripartite qui inclurait l'UE. Le problème serait ainsi résolu.

PRÉSIDENCE DE Mme LUISA MORGANTINI

Vice-présidente

Fiona Hall (ALDE). - (EN) Madame la Présidente, dans toutes les discussions sur la crise de l'énergie, il y a un aspect auquel fait mention ma collègue, Anne Laperrouze, mais qui, en général, ne reçoit pas suffisamment d'attention. Nous parlons d'efficacité énergétique dans le contexte du changement climatique et de la rareté des combustibles, mais l'efficacité énergétique revêt également une importance stratégique énorme. Le contrôle de la demande diminue la pression sur l'offre et s'avère déterminant pour parvenir à une indépendance énergétique en Europe. Dans le contexte de la question orale, je veux faire deux remarques précises concernant l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

En premier lieu, je m'inquiète du fait que le déploiement de compteurs intelligents n'aille pas de pair avec le niveau d'engagement requis par la directive relative à l'efficacité énergétique dans les utilisations finales et aux services énergétiques et demandé dans le rapport Morgan. Dans certains pays, les consommateurs disposent d'affichages numériques indiquant la quantité d'énergie qu'ils utilisent – ce qui est bien utile – mais un vrai compteur intelligent fait bien plus que cela. Il permet une communication bidirectionnelle, une analyse détaillée de la demande des consommateurs et une mesure et un paiement appropriés de l'électricité fournie par les sources d'énergie micro-renouvelables. Nous avons besoin des compteurs intelligents maintenant. Leur rôle est essentiel dans la tâche de transformation des bâtiments de consommateurs d'énergie en producteurs d'énergie nets.

En second lieu, en ce qui concerne l'éclairage, j'espère que nous allons donner suite au retrait du marché de l'éclairage privé énergétiquement très inefficace, et la même chose devra s'appliquer à l'éclairage des bureaux et des rues. Cependant, nous devrions déjà nous tourner vers les prochaines étapes technologiques, notamment l'utilisation plus large des systèmes d'éclairage intelligents mesurant, au moyen de capteurs, les mouvements et niveaux d'éclairement de la lumière naturelle, permettant de réduire l'éclairage – ou même de l'éteindre si nécessaire. En matière d'éclairage économique, il n'y a pas que les lampes fluocompactes, et il est temps pour le secteur public – et cela inclut les institutions européennes – de prendre l'initiative dans l'utilisation des TIC adaptés à l'efficacité énergétique.

Roberts Zīle (UEN). - (LV) Madame la Présidente, Madame et Monsieur les Commissaires, je voudrais tout d'abord remercier Mme Laperrouze pour son rapport très complet. Les crises donnent toujours l'occasion de prendre des décisions importantes susceptibles de modifier profondément nos valeurs et nos politiques. Je crois à juste titre que la récente crise gazière a ouvert les yeux des responsables politiques quant à la vulnérabilité de nombreuses régions d'Europe en matière d'approvisionnement énergétique. Le plan de relance et la deuxième analyse stratégique de la politique énergétique préparée par la Commission, mais également ce rapport, nous permettent d'espérer l'émergence d'une politique européenne commune en matière d'énergie, en ce compris l'espoir que les îlots énergétiques isolés de l'Europe disparaissent, notamment celui des pays baltes. Un autre aspect porte sur le développement de terminaux de gaz naturel liquéfié. Ceux-ci pourraient en effet devenir une alternative aux approvisionnements de gaz russe à de nombreux endroits, mais seulement à condition que les gouvernements nationaux soient en mesure de résister à la pression et ne les utilisent pas comme des capacités supplémentaires pour exporter le gaz russe, mais uniquement comme des terminaux d'importation. Merci.

Paul Rübig (PPE-DE). - (*DE*) Madame la Présidente, Monsieur Piebalgs, Madame Reding, Mesdames et Messieurs, nous devons investir dès maintenant. Nous sommes au bord d'une crise énergétique et d'une crise financière. Nous devons nous efforcer d'investir aussi rapidement et aussi efficacement que possible et ne pouvons dès lors nous permettre de refuser la construction non seulement de gazoducs mais aussi de navires de transport de GNL. Nous devrions les construire dans les plus brefs délais, étant donné que cela créerait de l'emploi et contribuerait ainsi à l'objectif du plein emploi en Europe.

Les gazoducs ne devraient pas se concurrencer l'un l'autre; la construction de chaque nouveau gazoduc est plutôt une situation gagnant-gagnant, tout comme la construction de terminaux GNL. C'est une question importante pour l'avenir.

Avant tout, nous devons investir dans l'efficacité énergétique, non pas via les deniers publics, mais plutôt par le biais de déductions fiscales. Si nous pouvons donner à chaque citoyen un abattement de 10 000 euros par an à déduire de ses impôts, nous pourrions commencer immédiatement à investir dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables; à propos de ce dernier aspect, la dépréciation progressive, à savoir l'inclusion immédiate des coûts dans le bilan, constituerait un outil particulièrement précieux. Si nous pouvions fixer une limite de trois ans dans ce cadre, le succès serait total pour tout le monde. Nous pourrions mieux contrôler l'emploi et l'énergie. Il appartient au commissaire Kovacs de lancer une initiative à cet égard.

Tout naturellement, l'industrie nucléaire est un aspect de ce programme qui nous interpelle particulièrement. Il est capital de garantir la sûreté et la sécurité des centrales nucléaires et de le faire au meilleur de nos capacités. La barre ne sera jamais fixée trop haut dans ce domaine: il faut tout simplement que les citoyens puissent compter sur l'Union européenne pour prendre des mesures appropriées, pour effectuer des recherches supplémentaires en matière de sécurité et pour que des critères juridiquement contraignants permettent de rayer les centrales nucléaires dangereuses du réseau dès qu'un tribunal ou un régulateur a rendu un verdict. Les citoyens européens ont droit à la sécurité en la matière, de manière à ce que la production d'énergie ne soit pas compromise et qu'ils puissent dormir sur leurs deux oreilles à l'avenir. La Commission peut apporter une contribution majeure à cet égard.

En bout de course, toutefois, il appartiendra également au Conseil, via le groupe responsable de la sécurité nucléaire, d'assumer ses responsabilités et de ne pas emprunter une direction que les citoyens n'apprécieraient pas en bloquant des propositions du Parlement européen et de la Commission.

Teresa Riera Madurell (PSE). - (*ES*) Madame la Présidente, Madame et Monsieur les Commissaires, le conflit récent entre l'Ukraine et la Russie en matière d'approvisionnement énergétique a clairement montré que, plus que jamais auparavant, nous devons diversifier notre approvisionnement et améliorer les connexions entre les États membres et avec les pays producteurs.

Les propositions de la Commission vont dans cette direction, mais pour être encore plus efficaces, ces propositions devraient également inclure, et je me félicite que le commissaire en ait parlé aujourd'hui, le potentiel du sud du continent et en particulier de mon pays, l'Espagne.

L'Espagne est l'État membre dont l'approvisionnement est le plus diversifié, tant au niveau du nombre de pays – notre gaz est importé depuis 10 pays différents – que de la variété de formats. C'est pourquoi mon pays est une excellente plateforme d'approvisionnement pour l'Union européenne. Le gaz est acheminé via le gazoduc situé en Algérie et sous la forme de gaz naturel liquéfié dans des volumes similaires à ceux de Nabucco, mais à un moindre coût et dans de meilleurs délais de livraison. Néanmoins, cette plateforme ne peut pas être utilisée à l'heure actuelle par l'Union européenne en raison d'un manque de connexions vers la France. Medgas, Monsieur Piebalgs, doit être une priorité de l'Union européenne, au même titre que les problèmes spécifiques de nos territoires insulaires.

Si la péninsule ibérique souffre clairement d'isolement en termes énergétiques, des îles comme les Îles Baléares, dont je suis originaire, souffrent d'un double isolement. Cette situation est très injuste pour les habitants de ces îles, qui possèdent les mêmes droits que tous les Européens.

Je vous invite sincèrement, Monsieur Piebalgs, à examiner la situation particulière des territoires insulaires lorsque vous prenez des décisions et établissez des priorités.

Pour terminer, je voudrais remercier la rapporteure pour son travail.

Olle Schmidt (ALDE). - (SV) Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, l'UE a appris à ses dépens les inconvénients d'une trop grande dépendance vis-à-vis d'un fournisseur d'énergie unique. Les citoyens de plusieurs États membres ont été touchés de manière totalement inacceptable par les caprices de la Russie. Nous savons que la Russie est sans scrupules dans ses relations avec ses voisins, mais j'ose espérer que la situation de Slovaques et de Bulgares littéralement gelés et pris en otage du conflit entre la Russie et l'Ukraine a résonné comme un coup de semonce dans toute l'Europe, y compris au sein de cette Assemblée.

L'Ukraine a besoin du soutien de l'UE, et il est important que débute à présent la construction du gazoduc Nabucco, qui acheminera notamment du gaz en provenance d'Azerbaïdjan. L'UE se doit maintenant de montrer sa capacité à agir, comme l'appelle précisément de ses vœux M. Swoboda.

Nous savons que la Russie pousse le projet du Nord Stream, le gazoduc en mer Baltique. Ces propositions devraient être rejetées. La mer Baltique est l'une de nos mers intérieures les plus sensibles. Ce gazoduc ne devrait pas être installé au fond de la mer Baltique sans une réflexion environnementale et économique préalable, sans parler des aspects liés à la politique de sécurité. L'analyse approfondie d'une alternative terrestre s'impose. Le Parlement européen a également exprimé des doutes à ce sujet lors d'un débat antérieur.

Je constate avec satisfaction que le rapport maintient que l'énergie nucléaire doit être un élément important du mix énergétique futur de l'Europe. Si nous voulons remplir les critères de réduction des émissions du paquet énergétique, nous avons besoin d'une énergie nucléaire européenne moderne. Il est positif que nous puissions en discuter au sein du Parlement européen au cours de ces prochains jours.

Dariusz Maciej Grabowski (UEN). - (*PL*) Madame la Présidente, Madame et Monsieur les Commissaires, l'heure est venue de parler franc. Premièrement, l'Union européenne n'a pas de politique énergétique. Ceci encourage des pays comme la Russie, qui voient les ressources énergétiques comme une arme politique, à tenter d'exercer des pressions et faire du chantage, ce qui met l'UE dans une position encore plus difficile.

Deuxièmement, l'UE a cédé à la manipulation collective et s'est laissé intimider par la menace du réchauffement climatique provoqué par les émissions de CO₂. Un nombre croissant d'experts et de faits infirment cette allégation. Il serait bon de savoir au profit de qui agissent ceux qui propagent cette théorie et brandissent la menace du réchauffement climatique.

Troisièmement, l'UE doit se doter d'une politique énergétique reposant sur le principe du maillon faible. En d'autres termes, elle doit aider les pays qui dépendent le plus d'un seul fournisseur, parmi lesquels les États baltes et la Pologne, en leur offrant un soutien financier et par des investissements.

Quatrièmement, l'UE doit faire amende honorable et rendre à la houille et au charbon noir leurs lettres de noblesse, car elle dispose de réserves abondantes et ces sources d'énergie sont peu coûteuses. Enfin, l'EU doit introduire une politique fiscale et de crédit qui encourage le développement des nouvelles technologies et la réduction des émissions énergétiques. Cette politique lui fait actuellement défaut.

Herbert Reul (PPE-DE). - (*DE*) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, je voudrais vraiment commencer par remercier Mme Laperrouze et M. Piebalgs pour tous les documents qu'ils ont présentés.

Je ne suis pas d'accord avec tous les détails qui y figurent mais les propositions empruntent la bonne voie stratégique. En effet, il est juste et nécessaire d'insister sur le fait que la sécurité d'approvisionnement est l'une des questions majeures. L'année dernière, nous nous sommes peut-être trop centrés sur d'autres aspects des politiques énergétiques et je suis satisfait que la sécurité d'approvisionnement revienne au devant de la scène.

Je suis heureux que la prise de position proposée soit aussi nuancée. Comme je l'ai déjà dit, on peut ne pas souscrire à tous les points du rapport mais son contenu général n'en est pas pour autant moins correct, contrairement à ce que vient de suggérer M. Turmes. Monsieur Turmes, croire qu'il existe une réponse simple, une réponse unique à ce problème gigantesque et compliqué est une erreur.

Les politiciens tentent toujours d'apporter des réponses simples et rapides qui satisfont tout le monde, ce qui s'avère tout bonnement impossible. Malheureusement, la question est sacrément compliquée, d'où la diversité des réponses. Nous ne pouvons pas faire de promesses, prétendre que nous détenons la solution et que tout s'arrangera comme par magie. D'ailleurs, les gens seront amèrement déçus lorsqu'ils réaliseront que ce n'est pas ainsi que les choses fonctionnent.

Ce bémol pour dire qu'il n'y a pas simplement une seule source d'énergie; nous continuerons pendant encore longtemps à puiser à plusieurs sources. Envoyer certaines sources d'énergie au rebut est une honte. J'estime qu'il est irresponsable d'écarter purement et simplement l'énergie nucléaire qui fait partie de la solution. Elle n'apporte bien entendu pas la réponse à tous les problèmes mais elle doit contribuer à les résoudre. Attention aussi à ne pas miser trop sur le gaz: nous venons d'entendre beaucoup parler de la dépendance qui en découle.

Il faut aussi que nous comprenions que nous ne pouvons pas impunément abandonner le charbon, une source d'énergie dont notre pays et d'autres régions d'Europe possèdent des réserves. Nous ne pouvons affirmer que »le charbon produit du CO2 et n'est donc pas une solution». Ce serait irresponsable. La question des voies et axes d'approvisionnement divers doit également trouver une issue nuancée. Comme vient de le dire M. Rübig, il n'y a pas de solution unique à la question du gazoduc. N'en retenir qu'une serait une erreur. Il vaut mieux proposer un large éventail de voies et de solutions. Personne aujourd'hui ne peut prédire avec certitude ce qui se passera dans 10, 20 ou 30 ans.

Dans ce domaine, nous devons nous montrer ouverts aux solutions intelligentes. Par intelligentes, j'entends variées. Nous devons être ouverts à la nouveauté et refuser l'immobilisme. La réponse est technologique. La réponse consiste à investir dans la recherche, à accueillir des solutions qu'actuellement nous ne pouvons absolument pas envisager au lieu d'écarter nonchalamment une voie ou l'autre. Il faut également accepter d'investir.

Nous ferions une grave erreur en n'accordant pas une marge de manœuvre suffisante à ceux qui doivent, de fait, investir, c'est-à-dire les entreprises; en ne leur accordant pas un soutien suffisant. Cette erreur a d'ailleurs déjà été commise dans certaines politiques énergétiques. Y a-t-il vraiment quelqu'un pour penser que ce sont les États membres, les États ou la Communauté qui apporteront la réponse à la question des investissements? Non. C'est au secteur privé de le faire.

Atanas Paparizov (PSE). – (*BG*) Madame la Présidente, Madame et Monsieur les Commissaires, je tiens tout d'abord à attirer votre attention sur le débat constructif qu'a eu la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie sur le rapport de Mme Laperrouze. J'insiste plus particulièrement sur le rôle que Mme Laperrouze a joué dans l'élaboration d'un rapport objectif et exhaustif.

Je souhaiterais me concentrer plus particulièrement sur les propositions du rapport qui reflètent les problèmes des pays les plus durement touchés de par leur dépendance vis-à-vis de fournisseurs d'énergie extérieurs et, principalement, des fournisseurs de gaz.

Premièrement, la participation active du Parlement européen à l'attribution de projets pour l'établissement de nouvelles connexions énergétiques, surtout entre les réseaux d'approvisionnement en gaz et en énergie des États membres, a été remarquée. Cependant, c'est à regret que je dois préciser que seuls 20 millions d'euros ont été dégagés pour le projet de la Commission destiné à la République de Bulgarie et à ses connexions avec la Grèce, malgré que la Bulgarie soit un des pays les plus durement touchés. Le dépôt de gaz de Chiren, par exemple, qui aidera à surmonter les problèmes nés de la crise par un approvisionnement minimal, n'a jamais été évoqué.

Deuxièmement, tous les scénarios applicables à l'établissement du corridor gazier méridional sont repris. Outre le projet Nabucco, on y trouve les projets South Stream et TGI ainsi que le plan à long terme qui envisage l'approvisionnement en gaz par d'autres pays de la région comme l'Ouzbékistan et l'Iran.

Troisièmement, dans le rapport, l'accent est mis sur la nécessité de construire des terminaux de gaz liquéfié dans l'Union européenne et sur le fait que tous les États membres doivent y avoir accès en vertu du principe de solidarité, point particulièrement important pour l'utilisation conjointe de tels terminaux par la Bulgarie et la Grèce.

Quatrièmement, j'invite la Commission à envisager l'élargissement de la communauté énergétique vers l'Europe du Sud-Est et vers d'autres pays voisins, afin que le marché unique s'étende à toute la région. En tant que rapporteur sur la réglementation et les conditions d'accès aux réseaux d'approvisionnement en gaz, je voudrais, une fois encore, souligner l'importance du troisième «paquet énergie» dans la création d'un marché unique européen de l'énergie et insister pour qu'il voie le jour au plus vite.

Enfin, je souhaiterais faire remarquer que le rapport aborde la question de l'énergie nucléaire avec objectivité. D'après moi, la directive cadre sur la sûreté nucléaire sera une bonne base pour l'évaluation de l'état de tous les réacteurs de l'Union européenne et pas uniquement des nouveaux réacteurs. Elle permettra d'en déterminer objectivement le degré de sûreté.

Il va sans dire que, dans le contexte actuel de diversification énergétique de l'Union européenne, une décision de nature politique comparable à la décision relative à la centrale de Kozloduy n'est pas une solution à long terme. J'espère que les États membres pourront réexaminer la question des réacteurs fermés en toute objectivité.

Andrzej Wielowieyski (ALDE). - Madame la Présidente, le rapport de Mme Laperrouze sur la politique énergétique touche un sujet d'extrême importance pour tous les pays de l'Union.

Je lui exprime mon grand respect pour son travail, mais la situation reste très grave. L'expérience accablante et désastreuse de nos pays du Sud au mois de janvier, de même que les pronostics qui nous menacent d'un déficit considérable de l'énergie dans les deux prochaines décennies, tout cela implique que la politique énergétique doit être une partie essentielle de notre politique étrangère.

Mais l'avenir est sombre car nous sommes en manque, Monsieur le Commissaire, d'unanimité, de solidarité et de moyens. En ce qui concerne la solidarité, ce n'est peut-être pas le cas de la Commission, mais plutôt de certains grands pays européens. Nous ne parlons pas d'une seule voix.

Je suis complètement d'accord avec M. Swoboda que Nabucco c'est une grande honte pour l'Union européenne. Par exemple, le South Stream russe soutenu par l'État et par certains pays de l'Union risque d'évincer Nabucco, qui est deux fois moins cher et qui, lui, agit selon les règles du marché. Ses sources d'approvisionnement en Azerbaïdjan risquent d'être saisies par son rival, ce qui en fait un investissement précaire et douteux. De cette façon, l'Union va probablement perdre l'unique chance de la diversité et d'une meilleure sécurité...

(La présidente retire la parole à l'orateur)

Péter Olajos (PPE-DE). – (HU) Madame la Présidente, la deuxième analyse stratégique de la politique énergétique vient à point nommé. Les événements de ce début d'année ont certainement ébranlé la sécurité d'approvisionnement de la moitié Est de l'Union européenne. Après trois semaines de crise, le 20 janvier, l'approvisionnement de l'Europe en gaz naturel a repris. Pour combien de temps? Pour garantir réellement la sécurité de l'approvisionnement, nous devons tirer les enseignements du conflit gazier. Je me réfère à la diversification des sources énergétiques et à la diversification de l'offre et des voies d'approvisionnement. Selon les estimations, l'Europe consomme 500 milliards de m³ de gaz par an et, d'après certaines prévisions, la demande pourrait augmenter de 30 % au cours des vingt prochaines années.

D'autres solutions ont déjà été proposées. Le gazoduc Nord Stream qui acheminera le gaz russe vers l'Europe est en cours de construction et, en Turquie, le gazoduc Blue Stream est prêt à l'emploi. Un accord sur la construction du gazoduc South Stream a été conclu entre les parties intéressées et l'Ukraine a lancé la construction du gazoduc White Stream. Citons par ailleurs le projet Nabucco qui a déjà tant fait parler de lui, bien que son financement demeure incertain. Toutefois, quel que soit le projet, nous resterons dépendants de la Russie. Le gazoduc Nabucco devrait approvisionner l'Europe en gaz asiatique mais jusqu'ici, à la différence de Gazprom, l'Europe n'a pas fait d'offre à Baku. Que pouvons-nous faire aujourd'hui? Nombreux sont ceux qui répondraient que, pour l'instant, nous pouvons considérer que les négociations entre les commissaires européens et la délégation russe lors du sommet de Moscou donneront de bons résultats, qu'elles ouvriront

la voie à des progrès substantiels dans le dossier des gazoducs et mettront fin au diktat du monopole gazier russe sur les prix.

C'est envisageable mais, pour ma part, je pense qu'outre ces possibilités, ou plutôt avant toute autre possibilité, nous devrions réduire notre consommation d'énergie et utiliser des énergies plus propres. C'est précisément pour cette raison que je persiste à dire que l'Europe doit adopter un «New Deal» vert, un accord qui vise une croissance durable tout en encourageant et en exploitant les innovations dans le secteur de l'environnement. Dans le contexte de la crise financière mondiale, de plus en plus de personnes reconnaissent qu'il faut adopter une nouvelle logique économique. L'on s'accorde de plus en plus souvent à penser que, pour sortir de la crise, il faut trouver un nouvel élan, une force motrice alimentée par de nouvelles formes d'organisation, et faire évoluer les paradigmes. Le «New Deal» vert, nouvelle logique d'organisation économique fondée sur l'innovation dans les technologies environnementales et soutenue par les marchés internationaux des capitaux, deviendra la pierre angulaire d'un nombre croissant de programmes de sauvetage et de promotion, au sein de l'Union européenne, entre autres. Ce stimulus est nécessaire car l'année dernière, en Europe, 1,7 million de personnes ont été mises au chômage. S'il reçoit le feu vert, le «New Deal» européen pèsera d'un poids décisif sur la politique énergétique européenne à venir. Merci beaucoup.

Libor Rouček (PSE). – (CS) Mesdames et Messieurs, l'Union européenne importe actuellement 50 % de l'énergie qu'elle consomme, pourcentage qui ne cesse d'augmenter. La dépendance de l'Union européenne vis-à-vis d'importations provenant de sources d'énergie conventionnelles et d'un nombre limité de fournisseurs est une menace sérieuse pour la sécurité, la stabilité et la prospérité de l'UE. C'est pourquoi, à mes yeux, l'analyse stratégique de la politique énergétique de l'Union européenne vient à point nommé. Je suis d'avis que l'objectif «3X20»« pour 2020 est correct d'un point de vue sécuritaire, économique et écologique. Cependant, pour satisfaire cet objectif, l'Union européenne va devoir adopter une approche commune unifiée tant à l'intérieur de ses frontières que vis-à-vis du reste du monde. L'élaboration d'une politique énergétique commune ne pourra se faire qu'après ratification du traité de Lisbonne par tous les États et soumission d'une proposition en ce sens. Sur le marché unique, il faut un cadre juridique clair et stable mais, avant toute chose, le processus d'intégration européenne de tous les systèmes énergétiques existants doit être finalisé.

La clause de solidarité mutuelle sera vide de sens tant que les systèmes énergétiques ne seront pas interconnectés. Par ailleurs, il faut maximiser l'utilisation de toutes les sources d'énergie nationales, que ce soit en protégeant ces sources grâce à une augmentation de la part des énergies renouvelables ou en recourant plus largement à une énergie nucléaire sûre. Nul n'est besoin de préciser qu'investir dans le secteur énergétique interne s'avérera rentable puisqu'un tel investissement permettra la reprise de la croissance économique. Quant aux relations extérieures dans le domaine de l'énergie, il faudra, ici aussi, prôner une diversification bien plus importante. Le dialogue avec les pays producteurs, les pays de transit et autres pays consommateurs doit s'intensifier, tout autant que la coopération avec les pays du Moyen Orient, de la région méditerranéenne et du Maghreb. Ceci devrait se faire par le biais du «processus de Barcelone - Union pour la Méditerranée». La Turquie, pays candidat, devrait également prendre part au dialogue et, d'après moi, il faut absolument trouver une approche beaucoup plus efficace à l'égard de pays comme l'Iran. En guise de conclusion, je souhaiterais féliciter notre rapporteure, Mme Laperrouze, pour un rapport qui est, à mes yeux, excellent et équilibré.

Danuté Budreikaité (ALDE). – (*LT*) Bien que nous ayons commencé à parler de la nécessité d'une politique énergétique commune en 2006, chaque État membre de l'UE est responsable, à titre individuel, d'assurer la sécurité de son approvisionnement en énergie. Cependant, la solidarité entre États membres est indispensable à la survie de l'UE elle-même. Cette dernière doit sans plus tarder se doter d'une réglementation efficace qui l'aidera à surmonter les crises d'approvisionnement énergétique ou à les prévenir purement et simplement. La Commission propose un plan d'action européen pour la sécurité et la solidarité énergétiques dont les points saillants sont la construction d'infrastructures et la diversification des sources d'énergie. Je suis enchantée que, parmi les projets d'infrastructure censés devenir priorités communautaires au titre de la sécurité énergétique, figure un plan de connexion pour les pays baltes. Ce projet permettrait d'éliminer les îlots énergétiques peu sûrs dans l'UE.

Je voudrais demander à la Commission qu'elle soutienne de toutes les façons possibles l'établissement de la connexion énergétique entre la Lituanie et la Suède et la construction du pont énergétique entre la Lituanie et la Pologne. Dans ce dernier cas, malheureusement, la volonté politique fait défaut. Toutefois, de nombreux doutes subsistent quant à l'avenir du principe fondamental de l'Union européenne qu'est la solidarité et sa déclinaison dans le domaine de l'énergie. Nous débattons du troisième paquet énergétique qui envisage la création d'un marché commun du gaz et de l'électricité et l'établissement d'une agence de coopération des régulateurs de l'énergie. Dans un même temps, l'Allemagne et la Russie fondent une agence commune de

l'énergie. Cette démarche est-elle cohérente avec le principe communautaire de solidarité entre les États membres ou avec la politique énergétique commune et la sécurité énergétique?

Zbigniew Krzysztof Kuźmiuk (UEN). – (*PL*) Madame la Présidente, Madame et Monsieur les Commissaires, dans le présent débat, je souhaiterais insister sur trois points.

Premièrement, il est de plus en plus clair que la Russie utilise ses ressources énergétiques, et surtout le gaz, pour exercer une forte pression politique. Le dernier conflit gazier qui l'a opposée à l'Ukraine s'est non seulement soldé par d'énormes pertes économiques pour de nombreux pays de l'UE mais a aussi clairement remis l'Ukraine sous le joug économique de la Russie, avec le consentement tacite de l'UE. En effet, il est difficile de concevoir que l'économie ukrainienne puisse fonctionner si le prix du gaz dépasse 400 dollars par 1000 mètres cubes.

Deuxièmement, l'UE et la Russie doivent négocier un nouvel accord de partenariat qui passe en revue les détails de la question énergétique mais qui interdise clairement à la Russie d'utiliser la fourniture de ressources énergétiques à des fins de pressions politiques et oblige les fournisseurs russes à verser des dommages et intérêts pour toute perte causée par une interruption de l'approvisionnement.

Troisième et dernier point: grâce à ses propres moyens financiers et par l'intermédiaire de la Banque européenne d'investissement, l'UE devrait encourager en priorité les investissements gaziers afin de garantir une véritable diversification des sources d'approvisionnement en gaz de l'UE et de se donner la possibilité d'importer du gaz de pays autres que la Russie. C'est le cas, par exemple, du gazoduc Nabucco.

Avril Doyle (PPE-DE). - (*EN*) Madame la Présidente, si nous continuons d'ignorer complètement à la fois la question de la sécurité énergétique et l'importance capitale de l'interconnexion paneuropéenne de courant continu à haute tension (HVDC) nous ne réaliserons jamais les objectifs de sécurité énergétique ou de réduction de 80 % de nos émissions de dioxyde de carbone d'ici 2050. Cela comprend une ligne HVDC vers l'Afrique du Nord: des réseaux électriques intelligents traversant l'Europe et l'Afrique du Nord.

Après avoir eu l'occasion, la semaine dernière, d'assister directement à des opérations de démonstration héliothermiques passionnantes à Grenade et Séville, et après la lecture, ce week-end, des réflexions de Michael McElroy, professeur à l'université Harvard, concernant l'allègement de la facture pétrolière annuelle des États-Unis s'élevant à 750 milliards de dollars, qui permettrait de remporter le combat pour la sécurité énergétique aux États-Unis et, parallèlement, pour la sauvegarde de la planète, je me pose la question suivante: de quoi sommes-nous encore en train de discuter? Nous connaissons les réponses.

Ce réseau intelligent permettra à l'électricité générée par les énergies solaire, éolienne et hydraulique d'égaliser la courbe de sécurité. Si le vent ne souffle pas sur la côte ouest irlandaise, le soleil brillera en Espagne, ou bien le vent soufflera sur la côte ouest de l'Afrique du Nord en même temps que le soleil y brillera.

Bref, le soleil est à l'Espagne ce que le vent est à la côte ouest de l'Irlande. Nos régulateurs nationaux continueront de tourner sans problème, puisque leur seule fonction, à compter de maintenant, sera de garder les lumières allumées et nos maisons ainsi que nos bureaux chauffés pendant les périodes de consommation de pointe.

Nous ne pouvons plus tolérer que nos concitoyens soient les otages des politiques énergétiques ou des prix volatiles du pétrole. L'énergie éolienne est compétitive par rapport au charbon, au pétrole et au gaz, et c'est une source d'énergie gratuite. Oui, notre défi est de construire une nouvelle économie de l'énergie – une économie de l'énergie fondée sur l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelable.

Je conclus: l'expression «to cost the earth» que nous autres – les orateurs anglophones tout au moins – utilisons trop facilement au sens figuré, doit maintenant être prise au sens littéral. Si nous ne procédons pas à des changements rapides à l'égard de notre dépendance quasi totale aux combustibles fossiles, cela, comme le collège de nos spécialistes du climat le signale à maintes reprises et avec une urgence croissante, aura précisément pour conséquence de nous coûter, non pas les yeux de la tête, mais, du fait du réchauffement climatique, la terre.

Evgeni Kirilov (PSE). – (*BG*) Madame la Présidente, en tant que rapporteur fictif de la commission des affaires étrangères, je voudrais féliciter Mme Laperrouze pour ce rapport qui offre une vue d'ensemble complète des problèmes énergétiques de l'Union européenne au rang desquels figure l'absence d'une politique énergétique commune.

Le rapport indique clairement les pistes à suivre pour relever les défis de la sécurité énergétique, et je suis heureux que l'énergie nucléaire ait retrouvé la place qu'elle mérite dans ce rapport qui la présente comme une source d'énergie nécessaire.

Entrons maintenant dans le détail: la crise du gaz a clairement démontré la nécessité de diversifier nos sources d'énergie. Nous devrons continuer à plancher sur des corridors plus alternatifs, des corridors énergétiques, en évitant d'en choisir un seul au détriment des autres. Nous tirerions tous profit de la concurrence.

Je voudrais attirer votre attention sur deux problèmes. En octobre dernier, j'avais remarqué qu'au sein de la présente assemblée, le projet énergétique Nabucco restait lettre morte. J'avais alors appelé la Commission européenne à plus de fermeté. Nous pouvons aujourd'hui affirmer que la Commission a pris des mesures claires en ce sens. Il semble évident que l'importance du projet a été entendue, surtout après la crise du gaz.

Mais soyons clairs: malgré les initiatives et mesures prises en vue d'assurer une plus grande sécurité énergétique, il reste énormément de pain sur la planche. Pour pouvoir voir le bout du tunnel, nous devons, par exemple, prendre de vraies mesures politiques.

Le deuxième problème est celui de la capacité de stockage. Je préciserais que la Bulgarie aurait été condamnée si elle n'avait disposé d'une réserve de gaz d'au moins 20 jours à Chiren. Cette capacité avait été augmentée d'un tiers l'année dernière, comme si les autorités avaient pressenti ce qui allait arriver.

Par conséquent, et pour la deuxième fois aujourd'hui, je voudrais vous faire part de mon incompréhension pure et simple face aux raisons qui ont poussé la Commission à ne pas tenir le moindre compte du projet présenté par la Bulgarie afin d'augmenter sa capacité de stockage. C'est là notre unique planche de salut, et je pense que nous devons encourager des projets semblables dans tous les autres pays.

Leopold Józef Rutowicz (UEN). – (*PL*) Madame la Présidente, le conflit du gaz et la crise financière nous obligent à prendre des mesures rapides et pragmatiques qui transcendent les intérêts et opinions individuels dépourvus de justification économique. Le gazoduc Nord Stream en est un exemple.

La deuxième analyse énergétique stratégique n'offre pas les avantages escomptés. Plusieurs idées avancées dans l'analyse ne peuvent être concrétisées sans difficulté majeure. Des décisions et des mesures rapides et pointues doivent être prises pour le bien des citoyens européens et de l'économie communautaire afin de garantir un prix de l'énergie relativement faible et stable pour les 15 prochaines années. Ces mesures devront se traduire par l'économie la plus substantielle pour le secteur, les transports et les ménages. Elles réduiront substantiellement la dépendance de l'économie communautaire vis-à-vis des importations d'hydrocarbures et en assureront un approvisionnement correct. Ces mesures déboucheront, aussi rapidement que possible, sur l'élaboration d'un programme et d'un plan présentant, d'une part, des mesures étayées par la recherche et, d'autre part, les conditions de leur financement et de leur mise en oeuvre. Grâce à ces mesures économiques, les émissions de CO2 pourront être réduites et l'échange bureaucratique de quotas d'émissions tellement favorables aux opérateurs et défavorables à l'économie deviendra inutile.

Mairead McGuinness (PPE-DE). - (EN) Madame la Présidente, je suis frappée par l'utilisation très fréquente dans ce débat du mot «intelligent». En effet, les solutions que nous cherchons à mettre en pratique au sein de notre Assemblée pour réduire la consommation énergétique ne fonctionnent assurément pas et ne sont pas très intelligentes. Demander aux enfants de tout éteindre ne peut être la solution. Je le voudrais bien car cela voudrait dire que j'ai la situation en main. Nous avons donc besoin de toutes ces choses dont d'autres orateurs ont parlé: capteurs et autres progrès technologiques qui rendront la vie de chacun plus facile en termes de réalisation de nos objectifs d'efficacité énergétique.

Le débat de ce soir est de la plus haute importance: il y est question de la problématique du changement climatique, de la sécurité de l'approvisionnement, de la solidarité entre les États membres et aussi de la croissance économique – et cette question nous concerne en ce moment même – ainsi que de la manière dont nous pouvons parvenir à un meilleur usage de nos ressources énergétiques.

Le pays d'où je viens, l'Irlande, dépend du pétrole à hauteur de près de 60 % de ses besoins énergétiques, et celui-ci est importé dans sa totalité. Manifestement, nous avons là un problème spécifique. Il nous faut réduire cette dépendance, développer nos ressources indigènes et, comme je l'ai déjà mentionné, améliorer notre rendement. Il est évident que la question de l'interconnexion entre les États membres est capitale, notamment pour les pays périphériques.

La dépendance de l'Irlande est extrêmement élevée: 91 % de nos besoins sont satisfaits par des importations. C'est un pourcentage assez stupéfiant, et bien que nous n'ayons pas souffert des problèmes liés au gaz dont

nous ont entretenu d'autres collègues, ou du froid et de l'horreur que cela a engendré pour d'autres États membres, nous avons appris, en constatant ces problèmes, à quel point il était urgent de faire quelque chose concernant notre mix et notre insécurité énergétiques.

Aussi les questions figurant dans ce rapport et la question orale sont-elles extrêmement importantes pour nous.

La question de l'utilisation des sols doit notamment être abordée. L'expérience suédoise en matière de sylviculture est intéressante du point de vue de l'Irlande, où notre secteur forestier n'a pas été mis en valeur.

Mais il s'agit d'une question clé: trouver le juste équilibre entre production alimentaire et production de sources d'énergie.

Emanuel Jardim Fernandes (PSE). - (*PT*) Madame la Présidente, Madame la Commissaire, Mesdames et Messieurs, élaborer une politique énergétique communautaire cohérente et globale est une étape logique et une nécessité, comme le mettent en lumière la proposition de la Commission et le rapport de Mme Laperrouze.

L'Union européenne conférera une valeur supplémentaire aux initiatives des États membres. Les ressources pétrolières ne sont pas inépuisables et, en 2007, la production de l'Union européenne et de la Norvège n'a couvert que 30 % de la demande intérieure. La dépendance de l'Union européenne à l'égard des importations pétrolières augmente indirectement notre dépendance vis-à-vis de pays politiquement instables ou de pays qui, en tant que partenaires énergétiques potentiels, sont responsables de fortes tensions géostratégiques. En témoignent les événements récents avec la Russie.

Tous ces éléments témoignent de la nécessité stratégique de réorienter la demande en énergies alternatives au pétrole tout autant que la nécessité géographique d'examiner plus attentivement les marchés sud-américain et africain qui sont actuellement en phase d'expansion et auxquels les partenariats Union européenne - Brésil et Union européenne - Afrique pourraient largement profiter. Il faudrait agir par le truchement de la région ibérique – l'Espagne et le Portugal, dont je suis originaire. Cette région est une plateforme incontournable en termes de logistique et de distribution dans la région européenne.

Pour ce qui est de l'indispensable renforcement de l'efficacité énergétique, il faut garantir des synergies adéquates entre des secteurs aptes à y contribuer. Nous ne pourrons élaborer une stratégie reposant sur une vision à long terme que si nous adoptons une approche globale et coordonnée des politiques communautaires et nationales au titre de la cohésion ainsi que dans les domaines de l'agriculture et des transports.

La relation entre énergie et cohésion territoriale est indéniable puisqu'elle influence les éventuelles solutions à long terme pour l'ensemble des régions de l'Union européenne, en ce compris les régions les plus isolées et les régions ultrapériphériques.

Iliana Malinova Iotova (PSE). -(BG) Mme Laperrouze, je vous félicite tout particulièrement pour ce rapport de qualité, un travail opportun et d'actualité.

Nous sommes encore loin de pouvoir évaluer le coût des pertes occasionnées aux États membres et aux citoyens européens par la crise du gaz. Les pertes économiques directes de la Bulgarie, qui a été particulièrement durement touchée par le conflit entre l'Ukraine et la Russie, se montent à plus de 230 millions d'euros et n'ouvrent pas le droit à la moindre compensation.

La situation d'urgence sur laquelle la crise a débouché soulève bien des questions. Malheureusement, le gros problème de la dépendance économique culmine dès qu'éclate une crise ou un conflit politique entre la Russie et l'Ukraine. Nombreux sont ceux qui se souviennent de la situation d'il y a trois ans: les deux pays n'étaient de nouveau pas d'accord sur les prix. Nous nous étions alors engagés à élaborer une politique énergétique européenne, mais trois années ont passé et rien ne semble avoir changé.

Aujourd'hui, nous nous demandons si nous sommes prêts pour un marché unique de l'énergie ou si les intérêts individuels prévaudront par des accords bilatéraux. Avons-nous fait les efforts nécessaires pour connecter les réseaux européens d'approvisionnement en gaz des différents États membres ou sommes-nous de moins en moins enclins à nous ménager des réserves de crise? Travaillons-nous sur les projets Nord Stream, South Stream et Nabucco?

Je suis heureuse que l'énergie nucléaire soit mise sur le même pied que les autres énergies. Il est temps de repenser notre façon d'appréhender les installations nucléaires en Europe, sans mettre la sécurité en péril et en évitant de prendre, à nouveau, des décisions guidées par des motifs politiques.

Nous avons besoin de l'énergie nucléaire. Celle-ci pourrait d'ailleurs servir de solide garde-fou en cas de nouvelle crise. Le fait qu'au plus fort de la crise, le Parlement bulgare demande aux partenaires européens de reprendre le débat sur la réouverture des réacteurs fermés à Kozloduy n'est pas une coïncidence. Ils ont été déclarés sûrs par les autorités compétentes. Nous espérons que vous ferez preuve de compréhension.

Les décisions sont ardues mais n'en présumons pas; ne les enterrons pas prématurément. Monsieur le Commissaire, c'est à vous que je souhaite adresser ces mots. Il y a quelques jours à peine, lors de l'attribution des fonds par la Commission européenne au titre du plan de développement européen, le pays le plus durement touché est celui qui a reçu le moins de ressources. Ce soir, pas une seule fois je ne vous ai entendu dire que la Bulgarie figure dans la liste des pays totalement dépendants qui auraient besoin d'une aide particulière.

Quels sont les critères et mécanismes d'attribution de ces fonds? Il me serait difficile de les expliquer aux citoyens bulgares et aux autres citoyens européens. Bien sûr, nous devons nous concentrer davantage sur le troisième paquet énergétique et en accélérer le processus. En tant que membre de la commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs, j'ai beaucoup œuvré à la protection de l'approvisionnement énergétique des consommateurs, mais vous devez comprendre qu'il est plus important de commencer par garantir l'énergie.

Călin Cătălin Chiriță (PPE-DE). – (RO) Je voudrais insister sur le fait que l'Union européenne a besoin d'une politique extérieure de l'énergie afin que les 27 États membres puissent se prononcer à l'unisson lors des négociations avec les principaux producteurs. C'est la seule façon pour elle d'obtenir l'importation de gaz et de pétrole à des prix abordables, tout en garantissant la sécurité énergétique. La diversification des sources d'approvisionnement en énergie doit figurer parmi les principaux objectifs de l'Union européenne. Cependant, je voudrais attirer votre attention sur le fait que le projet de gazoduc russe South Stream ne contribue en rien à cette diversification puisque la source d'approvisionnement reste la même: la Russie. De plus, la construction de ce gazoduc serait terriblement coûteuse et pousserait le prix du gaz à la hausse. Cette augmentation serait ensuite répercutée sur le consommateur européen.

C'est pourquoi l'Union européenne doit, à mon sens, agir de toute urgence et insérer dans les accords qu'elle conclura à l'avenir avec la Russie et l'Ukraine des clauses globales sur l'interdépendance énergétique, clauses qui établiront des obligations claires et des mécanismes efficaces de résolution rapide des problèmes. Le partenariat stratégique entre l'Union européenne et la Russie ainsi que le nouveau Partenariat oriental devraient viser la mise en œuvre...

Colm Burke (PPE-DE). - (EN) Madame la Présidente, maintenant plus que jamais, la politique énergétique et la politique étrangère sont inextricablement liées. À la lumière des développements récents concernant les approvisionnements gaziers en Europe centrale et orientale nous voyons la nécessité d'une politique énergétique commune de l'UE mais, alors qu'il s'agit de l'une des innovations clés du traité de Lisbonne, j'ai le regret de faire remarquer que ce point n'a pas été suffisamment mis en lumière lors des débats entourant la ratification du Traité.

En Irlande, nous avons 12 jours d'approvisionnement gazier à la fois. Soixante pour cent de notre électricité est générée par du gaz importé, alors que la moyenne de l'UE est d'environ 40 %. Le 28 janvier dernier, la Commission a publié une proposition pour accélérer les mesures visant à corriger les déficits dans les infrastructures énergétiques de l'UE tout en contribuant à la relance de l'économie dans le cadre d'une enveloppe de cinq milliards d'euros.

L'intégration par la Commission de l'interconnexion des réseaux électriques entre l'Irlande et le Royaume-Uni en tant que domaine prioritaire de financement au titre du paquet de relance économique européenne est à cet égard un développement tout à fait bienvenu. Il souligne en outre que lorsque les 27 États membres travaillent tous ensemble, nous pouvons amener le changement demandé pour garantir la sécurité des approvisionnements énergétiques.

(La présidente retire la parole à l'orateur)

Ioan Mircea Paşcu (PSE). - (EN) Madame la Présidente, les deux documents importants dont nous discutons aujourd'hui – le plan d'action de la Commission et le rapport correspondant – sont séparés dans le temps par l'interruption récente des approvisionnements en gaz causée par l'habituelle querelle hivernale entre la Russie et l'Ukraine. Par conséquent, le rapport est plus en phase avec la réalité, dans la mesure où il essaie d'augmenter notre solidarité interne et d'accélérer à l'avenir la mise en œuvre du plan, tirant ainsi parti des enseignements de la dernière crise.

Pour ma part, outre le soutien à la diversification des voies d'acheminement pour l'importation du gaz, je considère que l'appel lancé pour accélérer, sous cette législature, la réalisation du marché intérieur de l'énergie et la nécessité de revisiter le problème tout entier du stockage de gaz sont les contributions majeures de ce rapport. Néanmoins la recommandation d'ouvrir entièrement le projet Nabucco à la Russie est discutable, vu que chacun sait que Nabucco a été conçu comme une solution de rechange au gaz russe et que, en conséquence, la Russie fait déjà tout son possible pour faire échouer le projet.

Zita Pleštinská (PPE-DE). - (*SK*) Mesdames et Messieurs, récemment, la crise du gaz a souligné l'importance d'une politique énergétique commune. La Slovaquie a, pour sa part, découvert ce qu'implique une dépendance totale vis-à-vis du gaz russe. Des centaines d'entreprises ont dû interrompre leurs activités et leurs employés n'ont touché que 60 % de leur salaire.

J'apprécie le fait que la solidarité soit l'un des moteurs des relations entre États membres de l'UE. Si l'Allemagne n'avait pas procédé à des transferts d'urgence de gaz vers la Slovaquie via la république tchèque, les ménages auraient connu des jours difficiles. Je suis convaincue que l'approvisionnement énergétique constant est une priorité universelle fondamentale. La satisfaction des besoins par des sources d'énergie non renouvelables principalement est une préoccupation qui gagne du terrain sur l'acceptabilité environnementale.

Nous devons bâtir des centrales nucléaires sûres et, parallèlement, grâce aux fonds structurels, encourager les populations rurales à accorder une importance stratégique au lien entre l'énergie, l'eau et les biotechnologies, intensifiant ainsi la diversification des sources d'énergie.

Janusz Onyszkiewicz (ALDE). - (*PL*) Madame la Présidente, la dernière crise du gaz nous renvoie, une fois encore, à la question de la sécurité de notre approvisionnement en cette ressource indispensable.

En Europe, notre position géographique n'est pas trop inconfortable. Nous sommes presque totalement entourés de sources de gaz: le Maghreb, le Proche-Orient, l'Asie centrale et la Russie. Le problème est qu'il n'existe pas de marché européen du gaz et qu'il n'y a donc pas non plus d'unification des prix. Je voudrais mettre en exergue le fait que les États-Unis disposent d'un marché unifié sur lequel le prix par 1 000 m³ de gaz est inférieur à 200 dollars. En Europe, le prix se situe aux alentours de 400 dollars. Cette différence s'explique par l'absence d'infrastructure européenne qui nous permettrait de transférer du gaz d'un pays à l'autre

Pour terminer, il convient de mentionner le problème du gazoduc Nabucco. Il est grand temps que nous lui accordions la priorité qu'il mérite et que nous y consacrions des moyens financiers afin qu'il puisse, enfin, voir le jour.

Jacek Saryusz-Wolski (PPE-DE). - (EN) Madame la Présidente, j'ai trois questions à l'attention du commissaire Piebalos.

Premièrement, il se peut que Nabucco devienne l'otage des négociations d'adhésion de la Turquie, comme nous l'avons entendu de la bouche du Premier ministre Erdoğan. Étudions-nous aussi, dans le cadre du corridor méridional, le projet White Stream (mer Caspienne-Géorgie-mer Noire-Ukraine-Roumanie)?

Deuxièmement, dans la directive Gaz révisée, prendrez-vous en considération les 90 jours de réserves de stockage de gaz pour tous les États membres comme condition obligatoire?

Troisièmement, vous avez présenté une enveloppe impressionnante de 3,5 milliards d'euros pour les infrastructures énergétiques. Prévoyez-vous des obstacles au Conseil? En effet, cette enveloppe doit encore faire l'objet de l'approbation de ce dernier. J'ai entendu dire que quatre États membres s'y opposaient. Enfin, de quelle manière le Parlement européen, qui doit également l'approuver, pourra-t-il contribuer à la faire passer le plus rapidement possible?

Flaviu Călin Rus (PPE-DE). - (RO) La récente crise du gaz opposait l'Ukraine à la Russie, mais elle a malheureusement touché certains États membres de l'Union européenne. Une fois encore, cette crise a mis en lumière la grande dépendance de l'UE par rapport à une source unique d'approvisionnement en gaz. J'estime donc qu'il serait bon pour l'ensemble de l'Union européenne d'établir des partenariats avec la Russie, mais je pense également que l'Union européenne doit, sans plus attendre, lancer des projets qui apporteront de nouvelles solutions et nous permettront clairement d'éviter d'essuyer les conséquences de crises qui éclateraient dans un avenir plus ou moins proche.

Dans ce même esprit, il faut, d'après moi, étudier les projets Nabucco et South Stream, au même titre que d'autres solutions. Je fais ici référence aux gisements de la mer du Nord et à ceux situés sur le plateau continental

de la mer Noire. Les gisements vont s'épuiser progressivement. Il faut donc, à mon avis, investir dans des projets scientifiques pour découvrir d'autres sources d'énergie et garantir l'avenir des générations futures.

Nicolae Vlad Popa (PPE-DE). - (RO) Dernièrement, la crise du gaz a à nouveau fait ressortir, et de façon encore bien plus criante, la nécessité d'établir d'autres voies d'approvisionnement et de développer d'autres sources d'énergie en étoffant les infrastructures de transport et en établissant des interconnexions. Le projet Nabucco doit être accéléré car il pourrait aider l'Union européenne à diversifier les voies et surtout des sources d'approvisionnement depuis les pays tiers. Les voies de transit par des pays limitrophes doivent être encouragées par la concrétisation des projets de connexion du réseau roumain aux réseaux de la Hongrie et de la Bulgarie.

Par ailleurs, je ne vois pas comment on peut imaginer que l'Europe tirera profit du projet South Stream dans la mesure où il ne propose pas de source alternative, ce que demande l'analyse stratégique du rapport. Nous avons aussi nos propres sources d'énergie. À elle seule, une microcentrale hydroélectrique n'est pas viable mais un réseau de centaines de milliers de centrales réparties sur un territoire qui s'étend des Alpes jusqu'aux Carpates, des Balkans aux monts Tatras ou aux Pyrénées serait garant de notre indépendance énergétique.

Andris Piebalgs, *membre de la Commission.* – (EN) Madame la Présidente, ce débat a été réellement passionnant et il a reflété toute la diversité des points de vue concernant l'énergie et l'importance que mérite ce dossier. Mais je crois que ce débat montre certainement que la rapporteure a trouvé un juste milieu. Il est vrai que chacun d'entre nous voit les détails différemment. Il n'existe pas de solutions simples, de solutions miracles pour résoudre cette question.

Une fois encore, je voudrais remercier la rapporteure d'avoir réellement respecté la procédure garantissant que toutes les opinions soient reflétées dans ce rapport, en même temps qu'elle soutenait clairement la deuxième analyse stratégique de la politique énergétique de la Commission.

Beaucoup d'entre vous ont parlé du super-réseau. Ce super-réseau est l'instrument qui est apparu comme la solution magique. Certes, il est vrai qu'il offre toutes sortes de possibilités, mais un réseau représente pour nous un défi. Quelqu'un doit en payer le prix et, comme vous le savez, nous sommes à la recherche d'un équilibre entre accessibilité tarifaire, sécurité d'approvisionnement et durabilité. Par conséquent, si nous voulons réellement nous acheminer vers ce super-réseau, le plan de relance constitue la première petite étape à franchir.

Le plan de relance peut aboutir à un cercle vicieux dans lequel nous dirions: «Bon, il nous faut ceci, il nous faut cela, mais c'est à l'industrie de le faire». Oui, nous encourageons également l'industrie par diverses mesures d'incitations, mais si les fonds publics et européens ne veulent pas se conformer à nos priorités politiques, alors ce plan ne réussira pas.

Puis il y a d'autres problèmes que je voudrais souligner, répétant ce qu'a déclaré M. Paparizov. Concernant le troisième paquet de mesures sur le marché intérieur de l'énergie, je voudrais juste dire ce qu'il en est pour l'Europe. Tout d'abord, il existe une agence pour la coopération des régulateurs européens. Cela résoudra beaucoup de problèmes; ensuite, un organisme européen pour les opérateurs du système de transmission. Ces deux aspects sont intimement liés à la sécurité de l'approvisionnement, tout en ne retirant rien aux souverainetés nationales en matière d'énergie.

Donc si ce paquet est adopté maintenant, nous prendrons un grand élan. S'il est reporté, nous serons en perte de vitesse sur la sécurité des l'approvisionnement. Par conséquent, selon moi, le plan de relance et le troisième paquet énergie sont deux choses qui doivent être faites.

Les dernières questions sont habituellement celles dont je me souviens le mieux; j'y répondrai donc brièvement, parce qu'elles sont très clairement liées aux problèmes dont nous avons parlé. De quoi le Conseil discute-t-il? Je crois qu'il y a essentiellement deux points à considérer.

Le premier est de savoir si nous devrions même accorder des fonds publics à la politique énergétique. Enfin une minorité de pays croit encore qu'il serait bon que le financement provienne du secteur industriel, mais le problème est qu'il est difficile pour l'industrie d'investir dans des projets très coûteux à la rentabilité incertaine.

Le second point concerne «l'honnête bénéfice que mon pays en tirerait». Et je pourrais faire remarquer que mon pays n'est pas spécifiquement concerné par ce plan de relance, mais il est bon que beaucoup de questions aient soulevé cet aspect. J'ai expliqué que toute interconnexion avec la Baltique dans son ensemble profite

aussi à mon pays. Nous voyons donc que cette question est toujours largement examinée à partir d'une perspective nationale: «mon juste bénéfice».

Je crois que nous sommes ici en train de prendre les premières mesures en faveur de fonds publics européens d'assistance à ce type de développement. Ce pourrait être la difficulté majeure, mais je crois que le Conseil fera vraiment tout pour approuver notre proposition, car j'estime qu'elle est équilibrée, voire idéale pour chaque État membre.

Quant à Nabucco, notre option préférée est sans aucun doute le transit par la Turquie. Nous sommes en train d'y travailler, nous avons lancé la conférence intergouvernementale dans l'intention de la conclure en mars par un accord intergouvernemental et un accord de soutien du projet. Cela devrait donner suffisamment de clarté juridique et réglementaire pour investir dans le gazoduc Nabucco. En cas d'échec, nous chercherons d'autres solutions. Car il y en a, mais la Turquie est notre voie d'acheminement prioritaire et je pense qu'elle est avantageuse aussi pour la Turquie.

Quant au stockage, nous sommes en train d'y réfléchir, mais 90 jours ne devraient pas être nécessaires pour chaque État membre, parce que cela dépend beaucoup des importations. Si un pays produit du gaz, il n'a pas besoin du même niveau de stockage, il devrait donc y avoir une proportion adaptée accordant suffisamment de sécurité dans l'approvisionnement et qui soit suffisamment réaliste en cas de crise. Nous cherchons donc encore à donner forme à un ajustement de la proposition sur le stockage du gaz.

Une fois encore, je voudrais vous remercier pour ce débat, qui n'a pas été très facile, mais je crois que tous les éléments sont réunis et qu'il nous faut simplement continuer de travailler avec beaucoup d'énergie pour mettre en œuvre ceux sur lesquels nous nous sommes mis d'accord et les propositions qui ont été acceptées par cette Assemblée. Une fois de plus, je voudrais remercier le Parlement pour son ferme soutien en faveur du développement d'une politique énergétique européenne.

PRÉSIDENCE DE M. GÉRARD ONESTA

Vice-président

Viviane Reding, *membre de la Commission.* – (EN) Monsieur le Président, nous avons eu un débat très passionnant. Je conviens qu'une grande partie de la responsabilité, sinon la majeure partie, en revient à notre collègue en charge du portefeuille de l'énergie.

Cependant, tout ce que vous avez demandé – la sécurité énergétique, davantage d'efficacité, des réseaux intelligents, des réseaux décentralisés, le super-réseau, le micro-réseau, les centrales virtuelles – a besoin des TIC pour fonctionner. Il est donc essentiel que nous fassions tous les efforts nécessaires pour acquérir ces outils intelligents, afin de mettre en pratique la politique d'efficacité énergétique proposée par la commission ITRE. Économiquement et technologiquement parlant, nous sommes sur la bonne voie et c'est également – je dois le souligner – une opportunité unique en termes d'activités. Si nous disposons des technologies de l'information qui permettront à l'efficacité énergétique d'être dirigée dans la bonne direction, nous créerons alors de nombreuses industries, beaucoup de croissance et un grand nombre d'emplois. C'est également la raison pour laquelle nous devons mettre à exécution les bâtiments, éclairages et transports intelligents. À la seule condition d'appliquer concrètement les possibilités que nous offre la recherche, nous ne serons pas seulement moins dépendants parce que plus compétitifs, mais nous bâtirons aussi de nouvelles capacités industrielles.

Je veux juste vous donner un exemple afin de vous montrer comment cela pourrait fonctionner. Comme vous le savez, nous allons adopter les diodes électroluminescentes à haut rendement – les fameuses DEL – qui, dès aujourd'hui, réduiront de 30 % de la consommation d'énergie de l'éclairage et jusqu'à 50 % d'ici 2025. Grâce à la recherche européenne, nous avons déjà franchi une étape. En 2007, grâce à notre programme-cadre européen de recherche, nous avons développé les OLED – ou DEL organiques – dotées d'un supplément d'efficacité de 50 % par rapport aux DEL. La recherche européenne a produit des résultats et c'est maintenant aux politiques nationale et régionale de les mettre en pratique.

J'ai entendu certaines critiques selon lesquelles le plan de relance européen ne viserait pas l'efficacité énergétique. Toutefois, si je lis correctement ce plan, je vois qu'un milliard d'euros est attribué au rendement énergétique dans les bâtiments. Tous, dans cette Assemblée, vous vous êtes engagés à dire que cette manière de procéder était la bonne. Cinq milliards d'euros vont aux autos propres, pour qu'elles ne dépendent plus comme aujourd'hui du pétrole, et un milliard d'euros est destiné à la fabrication intelligente, afin d'utiliser moins de temps et moins d'énergie dans nos industries.

Nous sommes sur la bonne voie et je pense qu'avec l'aide du Parlement et beaucoup d'ambition de la part des États membres, nous parviendrons non seulement à nous procurer ces moyens mais aussi à les mettre en pratique. Alors l'efficacité énergétique n'existera pas seulement dans les discours mais aussi dans les faits.

Anne Laperrouze, rapporteure. – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, Monsieur le Commissaire, chers collègues, merci pour l'extraordinaire richesse de vos contributions, qui montrent combien ce domaine de l'énergie est immense et que cette énergie est vraiment un besoin vital.

Dans nos débats et dans le rapport, qui reflètent d'ailleurs les discussions que nous avons eues entre collègues des différents groupes politiques, j'ai noté un large consensus sur la nécessité de renforcer les réseaux, les interconnexions, la nécessité d'utiliser les techniques d'information et de communication pour rendre les réseaux intelligents – ce que vient d'expliquer Mme la commissaire –, la nécessité de renforcer les relations avec les pays producteurs et les pays de transit – c'était notamment l'objet de la commission des affaires étrangères avec notre rapporteur, M. Dimitrakopoulos – et un accord également sur l'efficacité énergétique, les économies d'énergie, le développement des énergies renouvelables.

En conclusion, l'amélioration de l'efficacité énergétique, le développement des énergies renouvelables, la diversification de nos sources et voies d'approvisionnement, l'approfondissement du dialogue avec les pays producteurs, mais aussi le fait que les vingt-sept États parlent d'une seule voix et, surtout, un changement de notre vie, voilà le consensus que nous avons obtenu. Ces dimensions sont autant de voies nécessaires pour garantir cette sécurité énergétique commune que nous souhaitons tous.

Les divergences, bien sûr, portent sur la composition du bouquet énergétique. Quelles sont les sources d'énergie? J'ai envie de répondre à nos collègues du groupe des Verts et puis à d'autres collègues aussi qui se sont manifestés contre le nucléaire. Je voudrais dire qu'il faut quand même faire attention.

Il y a beaucoup d'exagération dans les propos. Je pense que nous avons fixé des objectifs très ambitieux pour 2050. On parle de 80 % de réduction des émissions de CO2, on parle de 60 % d'énergies renouvelables. On a bien vu qu'une large part était accordée à toutes les sources d'énergie renouvelables. En ce qui concerne le nucléaire, on reconnaît, dans ce rapport, qu'il fait partie du mix énergétique.

Là-dessus, je voudrais simplement, en conclusion, vous rappeler les objectifs, les 450 ppm de concentration, donc de CO2, qui sont visés pour garantir cette limite de + 2 degrés. Je voudrais vous rappeler que, dans ces efforts qui sont annoncés, on parle de 9 % de part du nucléaire, on parle de 54 % d'efficacité énergétique, de 35 % de renouvelables et de 14 % de captage et de stockage géologique du carbone.

Tout cela, c'est pour 2030. Donc, le nucléaire en fait partie et le charbon aussi. Moi, je ne suis pas une fan du charbon, je ne suis pas une fan du nucléaire, mais il faut avoir le plus large faisceau possible de sources énergétiques. Je ne voudrais pas avoir à choisir pour 2050 entre le charbon et le nucléaire.

Le Président. - Merci, Madame Laperrouze. Sachez, en tout cas, que votre énergie est précieuse au Parlement.

La discussion commune est close.

Le vote sur le rapport de Anne Laperrouze aura lieu demain mardi.

J'ai reçu, conformément à l'article 108, paragraphe 5, du règlement une proposition de résolution en conclusion du débat sur la question orale de Vladimír Remek⁽¹⁾. Le vote aura lieu mercredi.

Déclarations écrites (article 142)

Alin Lucian Emanuel Antochi (PSE), *par écrit*. – (RO) La solidarité entre États membres de l'Union européenne dans le domaine de l'énergie doit devenir un des objectifs premiers au niveau européen, régional et bilatéral. En effet, les politiques adoptées par chaque État membre ne peuvent nuire aux intérêts énergétiques des autres États et doivent servir les intérêts généraux de sécurité énergétique de l'Union européenne.

Dans ce contexte et, pour pouvoir élaborer une politique de sécurité européenne, il faut améliorer le cadre législatif communautaire et assurer l'interdépendance énergétique entre les États membres. Il faut également élaborer une nouvelle génération de textes réglementaires qui régiront les relations de l'UE avec les fournisseurs d'énergie non communautaires et les pays de transit. Ces nouvelles dispositions doivent être assorties

d'obligations légales destinées à renforcer la coopération dans le secteur de l'énergie et à établir une concurrence viable sur les marchés européens de l'énergie.

Il faut impérativement encourager les efforts visant à augmenter les investissements communautaires pour promouvoir la diversification des structures transfrontalières, encourager la recherche de sources d'énergie alternatives et non conventionnelles au niveau local et améliorer la capacité des infrastructures afin de faciliter les connexions avec de nouvelles sources d'énergie. L'Union européenne doit également penser sérieusement à stimuler le secteur privé de l'énergie dans les États membres, secteur qui subit déjà les retombées de la crise économique mondiale.

Adam Bielan (UEN), *par écrit.* – (*PL*) On pourrait dire que la crise énergétique de janvier devient petit à petit un rendez-vous annuel. Plus l'hiver est rude, plus augmente la probabilité que l'approvisionnement en gaz des pays européens soit interrompu par la Fédération de Russie. Il est donc d'autant plus surprenant que, face à un nouveau conflit du gaz dont les citoyens européens ont pâti, la chancelière Angela Merkel continue à insister pour que la construction du gazoduc Nord Stream soit financée par des fonds européens.

L'Union européenne devrait être occupée à plancher sur un programme de diversification des sources d'énergie. Elle devrait investir dans la construction de nouveaux réseaux d'approvisionnement qui contourneraient les pays exportateurs d'énergie non fiables tels que la Russie. Un de mes amendements au rapport Laperrouze insiste pour que soit encouragé le projet de «gazoduc Nabucco, seule initiative existante permettant la diversification des sources d'énergie et des voies de transit du gaz» sans intervention de la Russie. Il faudrait également accorder la priorité à la construction d'interconnecteurs gaziers afin d'établir des connexions entre les systèmes et de permettre un transfert rapide de réserves de gaz en cas de crise.

Cependant, nos accords commerciaux devraient se fonder sur la «clause de sécurité énergétique» spéciale qui deviendrait la référence déontologique du secteur.

Pour l'Europe et les autres pays au monde qui gèrent leurs affaires de manière correcte, il est important que la Russie ratifie le traité sur la Charte de l'énergie. Je pense que l'Europe unifiée ne parviendra à convaincre le Kremlin de ratifier ce traité que si elle affiche une position cohésive et sans équivoque.

Šarūnas Birutis (ALDE), *par écrit.* – (*LT*) Les questions énergétiques sont le plus grand défi de notre époque. La crise du gaz à laquelle l'UE a été confrontée en janvier n'est pas la première de son histoire. Certains pays européens dépendent à 100 % du gaz russe. C'est le cas de l'Ukraine qui, en décembre 2009, fermera sa centrale nucléaire. L'UE doit prendre des mesures supplémentaires pour éviter une nouvelle crise. Le chaînon énergétique manquant doit être créé; nous devons renforcer la Directive 2004/67/CE du Conseil du 26 avril 2004 concernant des mesures visant à garantir la sécurité de l'approvisionnement en gaz naturel et prévoir un mécanisme de coordination qui permettra de réagir en cas de crise. Les États membres qui dépendent le plus étroitement des fournitures d'énergie doivent absolument se constituer une réserve énergétique suffisante.

Le différend entre la Russie et l'Ukraine n'est pas uniquement une crise de confiance. C'est aussi une crise géopolitique. Ces deux pays doivent assumer la responsabilité du fait que les États membres ont été privés de gaz. L'Europe, elle, doit diversifier ses sources d'énergie et augmenter la sécurité d'approvisionnement. Elle doit faire preuve de fermeté car la solution à la crise actuelle touchant l'approvisionnement en gaz russe n'est que temporaire.

Cristian Silviu Buşoi (ALDE), *par écrit.* – (*RO*) Je souhaiterais remercier Mme Laperrouze pour ce rapport et préciser que je partage la plupart de ses conclusions. L'UE doit se montrer ambitieuse dans sa lutte contre les changements climatiques. L'énergie nucléaire et les sources d'énergie renouvelables ne peuvent donc pas être écartées.

Il faut accélérer la construction du marché unique du gaz naturel et de l'électricité. Ceci exige des interconnexions. Je suis dès lors heureux que la Commission européenne propose d'allouer 1,5 milliard d'euros à des projets d'interconnexion. De plus, le critère d'interconnexion arrêté à Barcelone doit être respecté par tous les États membres.

Il faut aussi augmenter l'efficacité énergétique, surtout dans les nouveaux États membres. La Roumanie par exemple, offre d'énormes opportunités d'économies que je voudrais voir exploitées.

La crise russo-ukrainienne a de nouveau mis en lumière le besoin d'une approche communautaire. J'adhère à la conclusion du rapport et au point relatif à la signature d'un accord entre l'UE, la Russie et l'Ukraine.

Cependant, je ne suis pas d'accord avec l'idée selon laquelle le projet South Stream est indispensable à la sécurité énergétique de l'UE, au même titre que le projet Nabucco. Le premier fait concurrence au second et ne répond pas, loin s'en faut, à toutes les exigences de diversification des sources d'approvisionnement pour garantir la sécurité énergétique de l'UE. C'est pourquoi je suggère qu'à l'avenir nous fassions plus attention à la place qui est réservée à ce projet dans les différents documents du PE.

Dragoş Florin David (PPE-DE), par écrit. – (RO) Mesdames et Messieurs, nous discutons aujourd'hui au Parlement européen d'un des rapports les plus importants que nous ayons à traiter au cours de cette séance plénière. Y figurent certaines mesures clé de la politique énergétique que nous souhaitons mettre en œuvre à travers toute l'Union européenne; des éléments tels que les plans d'action nationaux d'urgence, la clause de sécurité énergétique, la diversification des sources d'approvisionnement et l'inclusion de l'énergie nucléaire dans le bouquet énergétique.

Tout ceci témoigne autant du degré de flexibilité de nos politiques et de nos actes que de la vitesse à laquelle ces derniers peuvent s'adapter à une situation donnée. J'ai le sentiment que, suite à la crise gazière de ce début d'année, l'UE s'est fixé, entre autres priorités, la réglementation des accords commerciaux, des accords d'association, de partenariat et de coopération passés avec des pays producteurs et les pays de transit en vue d'élaborer un code de conduite afin de pouvoir déterminer les conséquences d'infractions à ces accords.

Par ailleurs, parmi les projets actuellement subventionnés par la Commission, doivent figurer les projets de diversification des sources d'approvisionnement en énergie par l'établissement d'interconnexions entre États membres, l'ouverture de nouveaux axes d'approvisionnement tels que Nabucco ou la construction de terminaux GNL. Et, pour terminer, j'aimerais féliciter Mme Laperrouze pour son rapport. J'espère qu'il sera soutenu par la majorité des députés. Merci.

Alexandra Dobolyi (PSE), par écrit. – (HU) Au cours des premières semaines de l'année 2009, les États membres de l'UE ont été pris en otage par l'Ukraine, dont les dirigeants ont refusé les exigences de Moscou concernant le prix de l'approvisionnement en gaz, ce qui a perturbé l'approvisionnement de l'UE. Kiev a agi de la sorte dans l'espoir de gagner le soutien de la plupart des États membres de l'UE, compte tenu de la traditionnelle hostilité aux Russes qui caractérise l'Europe occidentale et orientale. De toute évidence, l'Ukraine s'est tiré dans le pied avec cette manœuvre politique.

L'UE doit en finir et sortir de son cercle vicieux. Cette situation ne concerne que dans une petite mesure la phobie énergétique selon laquelle nous devons supporter les Russes, faute de quoi ils nous couperont le gaz. C'est là un point de vue erroné, qui ne peut avoir que des conséquences erronées elles aussi! Le problème n'est pas seulement l'énergie!

Si l'objectif à long terme de l'Union européenne est d'établir un partenariat avec une Russie fondée sur la démocratie et disposant d'un énorme marché en développement, qui a par ailleurs le potentiel de se développer davantage, l'UE doit s'attendre à ce que les centres de gravité économiques et politiques puissent légitiment se déplacer en Russie.

L'UE doit transmettre activement et de manière convaincante le message selon lequel elle souhaite l'émergence d'une Russie moderne. Le comportement de l'UE, qui se caractérise, d'une part, par des mots d'encouragements et, d'autre part, par des condamnations étouffées et réticentes, est voué à l'échec.

L'absence d'une politique énergétique et extérieure commune ainsi que le fait de reléguer la diversification énergétique à l'arrière-plan et de privilégier certains avantages commerciaux ou blessures historiques rendent l'Union vulnérable.

Une UE unie laisserait Moscou perplexe, elle qui n'a jamais vu cela auparavant. Cependant, face à des pays qui se livrent à des politiques capricieuses, un pays aussi énorme que la Russie peut facilement imposer sa volonté.

Le problème n'est pas seulement l'énergie, loin de là!

András Gyürk (PPE-DE), *par écrit.* – (*HU*) L'analyse stratégique de la politique énergétique est une bonne synthèse de toutes les étapes que l'Union européenne doit franchir pour réduire sa dépendance vis-à-vis de sources énergétiques extérieures. Ces dernières semaines, les perturbations de l'approvisionnement en gaz ont souligné le caractère opportun de certains éléments de cette proposition.

Il faut, à n'en pas douter, redéfinir les bases de la gestion des réserves de gaz par la Communauté. Nous pensons qu'il faut imposer des réserves de base minimales et consolider les mécanismes de solidarité par une réglementation communautaire respectueuse du traité de Lisbonne.

Dans son analyse de la politique énergétique, la Commission identifie les infrastructures dont la création servirait les intérêts de tous les États membres. C'est un effort louable. Nous sommes heureux que, dans la proposition, l'interconnexion des gazoducs d'Europe centrale et d'Europe du sud-est soit présentée comme prioritaire, au même titre que le corridor gazier méridional. À l'origine liée à MOL, l'initiative est importante car elle facilitera l'entraide entre États concernés en cas de problèmes d'approvisionnement. De plus, la connexion des réseaux stimulera la concurrence dans la région.

Nous applaudissons la décision de la Commission de canaliser une partie des fonds européens inutilisés vers le financement de l'infrastructure énergétique, mais nous déplorons le fait que les États membres les plus vulnérables reçoivent moins de fonds pour financer leur infrastructure que ce qu'ils attendaient. Cependant, ces engagements emphatiques ne peuvent être tenus que moyennant un financement spectaculaire et la solidarité communautaire.

Janusz Lewandowski (PPE-DE), *par écrit.* – (*PL*) «Le Polonais est toujours sage après coup!». Ce vieux dicton qui n'est guère flatteur pour mes compatriotes vaut pour toute l'Union européenne. Il a fallu la déplaisante expérience du conflit gazier de janvier 2009 entre la Russie et l'Ukraine pour que la sécurité énergétique devienne une préoccupation centrale de l'ensemble de l'Union européenne.

Ne prétextons pas du fait que tous les États membres n'ont pas ratifié le traité de Lisbonne, dont certains passages abordent la question de la solidarité énergétique. Nous devons aujourd'hui afficher une volonté politique et procéder à une analyse objective de la dernière crise pour pouvoir élaborer les scénarios d'avenir et délivrer l'Union européenne de problèmes comparables à ceux que le blocage de l'approvisionnement en gaz transitant par l'Ukraine a suscités. La communication de la Commission et le rapport Laperrouze proposent diverses façons de répondre à des situations d'urgence en augmentant par exemple les réserves et en créant un réseau d'acheminement qui garantit techniquement la disponibilité des ressources. Ces thèmes ne font l'objet d'aucune divergence. Par contre, il sera plus ardu de décrocher un accord sur une stratégie à long terme dans laquelle figurerait une prise de position claire par rapport à la Russie qui est, pour l'instant, le principal fournisseur de pétrole brut et de gaz de l'Europe.

Comme nous l'avons découvert, la dépendance mutuelle ne garantit ni un approvisionnement continu, ni des relations régies par des prémisses économiques rationnelles. L'interférence de motifs politiques est tellement évidente que la naïveté n'est plus de mise. Dans nos relations avec nos voisins de l'Est, le plus difficile est de mettre un terme à cette propension aux accords bilatéraux. Si nous y parvenons, nous pourrons alors vraiment mesurer le succès ou l'échec des politiques communautaires de sécurité et de solidarité énergétiques.

Sirpa Pietikäinen (PPE-DE), *par écrit.* – (*FI*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je voudrais remercier les auteurs du rapport d'avoir déployé tant d'efforts et d'avoir placé une question fondamentale au cœur du débat. Je partage l'opinion de la rapporteure selon laquelle, dans le cadre de sa stratégie énergétique, l'Union doit absolument se fixer des buts communs à long terme. Les mesures d'économie d'énergie sont la clé de voûte d'une réduction drastique de la consommation.

Aucune mesure nationale ne viendra à bout de problèmes d'envergure européenne. Pour garantir sa sécurité énergétique, l'Union européenne doit investir dans la création d'un réseau principal commun ainsi que dans l'établissement d'un marché commun de l'énergie et renforcer la coordination.

Le rapport accorde une priorité trop importante à l'énergie nucléaire dans les investissements communautaires à venir. Étant donné les risques et désavantages qu'elle présente, c'est là une vision à court terme qui peut être nuisible. Au chapitre des énergies renouvelables, le rapport n'est pas suffisamment ambitieux. Une Europe concurrentielle fondée sur la gestion durable des énergies renouvelables doit viser à augmenter la part de ces énergies jusqu'à 80 % d'ici 2050. De nombreuses études, dont celle du Centre aérospatial allemand et l'étude ERENE de la Heinrich-Böll-Stiftung, prouvent que techniquement et économiquement, les nouvelles formes d'énergie propres sont une possibilité. Il ne nous manque que la volonté politique.

Marian Zlotea (PPE-DE), par écrit. – (RO) Le rapport de Mme Laperrouze aborde un problème particulièrement important aux yeux des citoyens européens, surtout depuis la récente crise gazière. Nous devons tous contribuer à la poursuite fructueuse des objectifs ambitieux que propose la deuxième analyse stratégique de la politique énergétique et parvenir à assurer un approvisionnement en énergie durable ainsi que la compétitivité et la sécurité énergétiques.

Je voudrais insister sur la nécessité de rendre nos ressources énergétiques plus sûres. Nous devons diversifier nos sources d'énergie et leurs voies d'approvisionnement. Nous devons encourager les investissements en matière d'infrastructures et de technologies moins énergivores pour réaliser les objectifs 3X20.

Aujourd'hui plus que jamais, les États membres doivent faire preuve de solidarité et collaborer pour garantir la sécurité de leurs réserves énergétiques. Dans le même temps, cette nouvelle stratégie doit jeter les bases de la croissance économique de l'UE.

N'oublions pas le poids géopolitique de la Roumanie et de la région de la mer Noire dans la sécurité énergétique et la diversification des sources d'approvisionnement.

17. L'impact des accords de partenariat économique (APE) sur le développement (brève présentation)

Le Président. - L'ordre du jour appelle une brève présentation du rapport de Jürgen Schröder, au nom de la commission du développement, sur l'impact des accords de partenariat économique (APE) sur le développement (2008/2170(INI)) (A6-0513/2008).

Jürgen Schröder, *rapporteur*. — (*DE*) Monsieur le Président, Madame la Commissaire, Mesdames et Messieurs, nous discutons aujourd'hui de l'impact des accords de partenariat économique sur le développement. L'expression même d'»accord de partenariat économique» est difficilement prononçable, et plus particulièrement en allemand. Ce terme est tout simplement affreux. Et je suis persuadé que peu de gens en Allemagne s'intéresseront au sujet alors qu'il s'agira à n'en pas douter d'une des plus importantes questions dans les années à venir. Alors, de quoi s'agit-il?

L'accord de Cotonou précise que les accords de partenariat économique doivent être conclus entre l'Union européenne et les États ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) avant la fin de l'année 2007. En toile de fond : la plainte déposée par les pays ne faisant pas partie du groupe des États ACP devant l'Organisation mondiale du commerce au motif que l'Union offrait des privilèges spéciaux aux pays ACP.

Nous sommes parvenus à établir un accord de ce type, à tout le moins dans une partie des Caraïbes, et nous espérons qu'il portera ses fruits. Mon rapport précise que cet accord servira de nouvelle base pour la coopération au développement: aider les gens à s'aider eux-mêmes. Nous nous efforçons d'établir un lien entre commerce et développement ou, si vous préférez, entre politique commerciale et politique de développement. Bien entendu, nous avons enregistré certaines tensions, en particulier ici, au Parlement, entre notre commission, la commission du développement régional et la commission du commerce international, principalement dans le cadre de la compatibilité de l'accord avec les règles édictées par l'OMC et, plus spécifiquement, de la question du contrôle parlementaire.

Mon rapport comprenait à l'origine deux paragraphes - les numéros 5 et 17 - consacrés au contrôle parlementaire. À la demande et sur les conseils du président de la commission du commerce international, j'ai choisi de supprimer ces deux paragraphes et de soumettre une proposition de rapport alternative qui sera mise aux voix ce jeudi. Si l'on excepte les deux paragraphes supprimés, le rapport est identique à la première version proposée. Il brosse un tableau des opportunités et des risques liés aux accords de partenariat économique et insiste plus spécifiquement sur les effets positifs potentiels de ces accords sur les populations des pays concernés.

Avant de conclure, Monsieur le Président, je souhaiterais ajouter une dernière chose. Certains de mes collègues ont à plusieurs reprises affirmé que les responsables des pays ACP ne disposaient pas de suffisamment de temps pour négocier et conclure ces accords. C'est totalement faux: ils ont eu sept ans pour le faire, entre 2000 et 2007, et une année supplémentaire jusqu'en 2008. Et il nous reste encore suffisamment de temps. Loin de nous l'idée d'affirmer qu'ils peuvent le faire lorsque bon leur semble. Non, le temps presse. Il en va de l'intérêt des populations des pays ACP et c'est pourquoi j'invite mes collègues, même ceux qui avaient l'intention de s'y opposer, à voter en faveur de mon rapport ce jeudi. Il ne s'agit pas d'un affrontement entre gauche et droite. Il s'agit d'aider les populations des États ACP à prendre confiance en leurs capacités et, dans un avenir prévisible, à lutter à armes égales en matière de commerce international.

Viviane Reding, *membre de la Commission.* - (EN) Monsieur le Président, la Commission salue le rapport de M. Schroeder, qui représente une vue d'ensemble équilibrée de la diversité des avis concernant l'impact des accords de partenariat économique (APE) sur le développement.

Le dossier ne cesse d'évoluer. Nous avons signé un accord de partenariat économique complet avec les Caraïbes, de même que nous avons négocié des accords provisoires avec divers pays et régions d'Afrique et du Pacifique. Ces APE provisoires prévoient la mise en place d'un régime commercial compatible avec les règles de l'OMS tout en maintenant certaines préférences commerciales importantes pour ces pays. Les accords provisoires sont uniquement transitoires et seront remplacés par des APE régionaux complets. Le rythme de ces négociations sera déterminé par les régions concernées afin de s'assurer que les objectifs et la portée correspondent à leurs processus d'intégration, leur capacité, leurs besoins et leurs priorités politiques.

Parallèlement, la programmation du 10^e Fonds européen de développement a progressé. La plupart des programmes régionaux et nationaux sont signés. En prévision des APE, ces programmes prévoient un soutien considérable pour aider nos partenaires d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) à tirer un maximum de profits de ces accords: soutien direct à la mise en œuvre des accords et soutien indirect afin de développer les infrastructures et la capacité de production.

La Commission reconnaît le rôle essentiel des fonds de développement. Nous saluons également le fait que le rapport reconnaisse que les objectifs de développement et les résultats des accords ne se limitent pas à un simple soutien financier. Nous reconnaissons également le rôle essentiel des réformes dans les régions ACP en vue d'atteindre les objectifs de développement, telles que définies au paragraphe 14 du rapport. Celles-ci incluent une réforme fiscale et des modifications des systèmes de revenu. Les réformes visent à pallier les changements de la base fiscale dus à la libéralisation et constituent de précieuses étapes en vue de garantir un financement public durable dans les ACP.

Le soutien de l'intégration économique régionale dans les ACP est un autre objectif essentiel. Les accords provisoires n'incluent pas encore tous les pays ACP. C'est précisément la raison pour laquelle ces accords ne sont que provisoires, en attendant des accords complets, qui seront flexibles et détaillés.

Le renforcement de la capacité commerciale du côté de l'offre et l'engagement dans les secteurs des biens et services sont à la base de tout accord commercial. La Commission estime que le protectionnisme n'est jamais une option politique valable. Nous reconnaissons toutefois que la protection - l'utilisation légitime de mesures pour protéger des secteurs sensibles et l'industrie émergente - est un outil politique valable et essentiel. C'est la raison pour laquelle les APE contiennent toutes sortes de mécanismes de flexibilité et, notamment, des exclusions et des engagements asymétriques pour les ACP, ainsi que demandé dans le rapport. Du côté européen, nos marchés sont totalement ouverts aux produits ACP, avec une coopération renforcée afin de respecter des normes techniques et sanitaires et faciliter le commerce. Les pays ACP n'ouvriront leurs marchés que progressivement, avec la possibilité de maintenir des exceptions.

La Commission ne voit pas notre engagement vis-à-vis du processus des APE se terminer avec leur signature. Celle-ci marque au contraire le début d'un processus de dialogue renforcé, de mise en œuvre soigneuse, de surveillance et d'évaluation des effets, et plus particulièrement de l'impact sur le développement. Tout ceci exigera des institutions créées en vue de mettre en œuvre l'accord qu'elles garantissent la transparence et la participation des députés et de la société civile.

La Commission salue dès lors le rapport de M. Schröder et communiquera en temps voulu des réactions détaillées sur les points soulevés.

Le Président. - Le point est clos.

Le vote aura lieu demain.

Déclarations écrites (article 142)

Kader Arif (PSE), *par écrit*. – Le Parlement se prononcera jeudi sur le rapport de M. Schröder sur les Accords de partenariat économique (APE). Je serais extrêmement déçu si la première expression de notre institution sur ce sujet à la fois très technique et hautement politique (puisque tout l'avenir de nos relations avec les pays ACP est en jeu) devait se solder par l'adoption du rapport de M. Schröder. Le PSE ne votera pas ce texte, car il ne reflète en rien les préoccupations tant européennes que de nos partenaires ACP sur les APE et sur la manière dont ils sont négociés.

À l'inverse de la position du rapporteur, le PSE a déposé et votera une résolution qui replace le développement au cœur des priorités des APE, qui refuse la libéralisation des services publics ainsi que toute négociation sur les sujets de Singapour ou sur les services contre la volonté des pays ACP, qui favorise l'intégration régionale, qui demande un soutien financier massif pour mettre à niveau les économies des pays ACP et qui prenne en compte les spécificités et fragilités de ces pays, qu'ils soient PMA ou pas.

Voilà les conditions qui feraient des APE des accords acceptables. On en est malheureusement encore très loin.

18. Zones de nature vierge en Europe (brève présentation)

Le Président. - L'ordre du jour appelle une brève présentation du rapport de Gyula Hegyi, au nom de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire, sur les zones de nature vierge en Europe (2008/2210(INI)) (A6-0478/2008).

Gyula Hegyi, *rapporteur.* – (*HU*) Environ 46 % des terres dans le monde peuvent être considérées comme des zones de nature vierge, préservées de tout contact de la civilisation. En Europe toutefois, ces zones ne constituent plus que 1 % du territoire. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir afin de conserver ce petit pourcentage pour le bien des générations à venir. Tel est l'objectif de ce rapport. J'espère sincèrement que la législation européenne fixera un jour ou l'autre comme objectif de renforcer de la protection des zones de nature vierge. Dans la tradition européenne, les zones de nature vierge peuvent être perçues de deux manières. D'une part elles sont considérées comme des lieux inspirant la crainte et le rejet, où des monstres et des dangers inconnus nous guettent, comme l'attestent de nombreux contes et légendes. D'autre part, elles sont également considérées comme des endroits qui attirent et séduisent, des lieux agréables qui offrent un refuge provisoire face au stress que génère le monde urbain et industrialisé.

Dans la langue de Shakespeare, les différents écrits consacrés au sujet opèrent généralement une distinction entre le concept de *conservation*, soit l'utilisation à bon escient de la nature, et celui de *préservation*, qui recouvre la protection de la nature face à toute exploitation humaine quelle qu'elle soit. Ce débat philosophique n'entre bien évidemment pas dans le cadre de mon rapport. Toutefois, à titre informatif, je suis d'avis que le développement durable constitue ici la solution idéale. Nous ne pouvons pas enfermer la nature sauvage dans un coffre-fort, comme nous le ferions avec un collier de diamants ou des certificats d'actions. Nous avons le droit de découvrir ses valeurs. Il est donc de notre devoir de protéger la nature, mais dans le respect de l'activité humaine.

Le territoire de l'Europe est trop limité pour qu'y subsistent des zones interdites aux citoyens. La découverte de la nature et des conditions qui étaient celles des hommes avant l'arrivée de la civilisation nous apprend à respecter la nature et peut servir de base à la naissance d'un tourisme de qualité. Il ne faut toutefois pas oublier que ces zones sont particulièrement vulnérables aux changements écologiques provoqués par l'action humaine - résultant par exemple de la motorisation, de l'apparition de produits chimiques ou de changements climatiques - et par l'arrivée d'espèces animales ou végétales allogènes. Nous devons veiller à ce que les visiteurs ne mettent pas en péril la vie sauvage. Dès lors, toutes les formes éventuelles de tourisme doivent être soumises au contrôle d'experts en préservation de la nature. L'essor du tourisme durable doit aller de pair avec la protection des zones concernées, et toutes les recettes doivent alimenter la protection de la faune et de la flore.

Les zones de nature vierge abritent de nombreuses espèces, dont la survie est menacée par toute modification, même mineure, de leur environnement, comme l'ours brun, le loup ou le lynx. De nombreuses espèces doivent encore être découvertes et décrites, la plupart vivant dans le sol ou dans le bois en décomposition et étant extrêmement sensibles à tout changement. Ces zones intactes sont des lieux idéaux pour étudier les modifications naturelles, autrement dit l'évolution. Les zones concernées font pour la plupart partie du réseau Natura 2000, mais elles nécessitent une protection accrue. C'est pourquoi j'invite dans mon rapport la Commission européenne à collaborer avec les États membres afin d'établir une cartographie des dernières zones de nature vierge sur le territoire européen et d'élaborer une stratégie dans le but d'en renforcer la protection. Il convient dans un premier temps de déterminer la valeur naturelle des zones encore intactes et d'identifier les habitats, et dans un deuxième temps d'en renforcer la protection. Les experts sont d'avis que nous ne devrions pas créer de nouvelle législation, mais qu'il faut au contraire introduire des mesures de protection plus spécifiques et plus strictes dans le cadre de la réglementation relative au réseau Natura 2000. Le financement de Natura 2000 est en tout état de cause contradictoire et suscite de nombreuses critiques bien légitimes. Dès lors, nous devrons quoi qu'il arrive apporter des changements aux règlements concernés lors de la prochaine législature, et au plus tard à l'occasion du prochain budget. Nous pourrions donc saisir cette occasion pour établir la définition légale et renforcer la protection des zones de nature vierge.

Dans mon pays, les grottes d'Aggtelek font partie des régions considérées comme des zones de nature vierge. Une partie de ce site s'étend sur le territoire de la Slovaquie voisine. Je serais ravie si les défenseurs de l'environnement slovaques et hongrois collaboraient à la création d'un parc intégré au réseau de la PAN (Protected Area Network) Parks Foundation, qui constitue aujourd'hui un exemple paneuropéen de réussite sur le plan de la protection de la vie sauvage.

Viviane Reding, *membre de la Commission.* - (EN) Monsieur le Président, mettre un terme à la perte de la biodiversité est une priorité pour l'Union et pour la Commission. C'est l'avenir de la vie sur Terre qui est en jeu. Mais malgré la nécessité de préserver la biodiversité, les progrès à ce jour ont été limités.

En décembre 2008, la Commission a adopté la première évaluation détaillée des progrès tant au niveau de la Communauté européenne que des États membres. Malgré les développements positifs de ces dernières années - par exemple, le réseau Natura 2000 - la biodiversité de l'UE reste soumise à une pression constante en raison de la destruction des habitats, de la pollution, du changement climatique et de l'impact des espèces envahissantes. Dans ses conclusions, la Commission estime que nous avons peu de chances d'atteindre notre objectif pour 2010, à savoir mettre un terme au déclin de la biodiversité - et que des efforts intensifs supplémentaires seront nécessaires, tant au niveau des États membres que de l'UE.

Malgré ce contexte, la Commission salue le soutien constant du Parlement à l'égard des efforts visant à protéger le patrimoine naturel riche et varié de l'Europe. Nous saluons l'initiative de M. Hegyi en vue de produire cette résolution importante sur les zones de nature vierge en Europe.

Je voudrais commencer par faire une observation générale et signaler que de nombreux points soulevés dans le rapport font déjà l'objet d'un suivi de la part de la Commission.

Ainsi, en décembre 2008, la Commission a adopté une communication intitulée «Vers une stratégie de l'Union européenne relative aux espèces envahissantes». Nous sommes également en train de lancer une réflexion générale sur l'avenir de la politique de biodiversité de l'UE et attendons les idées du Parlement européen à ce sujet. Des questions telles que l'amélioration de la mise en œuvre et le lien entre la biodiversité et le changement climatique doivent être examinées de manière explicite.

Il est également important d'apporter une clarification au rapport. Une évaluation de l'efficacité de notre législation sur la nature – les rapports dits de l'article 17 - est en cours, mais actuellement il n'est pas prévu de modifier notre législation et l'accent est mis essentiellement sur une amélioration de la mise en œuvre.

Pour en revenir aux zones de nature vierge, l'Europe a une forte densité démographique et seuls 1 à 2 % de son territoire ne sont pas affectés par des interventions humaines. Mais malgré leur faible superficie, ces zones de nature vierge n'en demeurent pas moins extrêmement précieuses d'un point de vue scientifique et culturel. Elles pourraient même devenir, comme dans le cas du parc national transfrontalier commun des forêts bavaroises allemandes et bohémiennes tchèques, un symbole de la coopération et de l'intégration européenne.

La plupart de ces zones font déjà partie du réseau Natura 2000. Ce rapport invite toutefois à réexaminer les zones de nature vierge et presque vierge de l'UE et à voir si des actions supplémentaires au niveau de l'UE pourraient contribuer à protéger ces endroits spéciaux. La Commission a commandé une série d'études et travaille en étroite collaboration avec la présidence tchèque de l'UE. Une conférence sera d'ailleurs organisée à Prague en mai 2009. Cette conférence servira de plate-forme pour l'examen des questions liées aux zones de nature vierge en Europe et l'identification des mesures nécessaires pour assurer leur conservation.

Permettez-moi de conclure en confirmant que la Commission est consciente que le paysage européen est le fruit d'une longue histoire émaillée d'interventions humaines. L'idée d'un paysage vivant qui mette en équilibre les besoins de la nature et ceux de l'homme constitue la base de la réflexion à l'origine de Natura 2000. Nous n'avons certainement pas l'intention de reconvertir nos paysages existants en nature sauvage, mais nous devons nous engager publiquement à préserver les dernières zones de nature vierge d'Europe.

C'est la raison pour laquelle la Commission estime que la résolution du Parlement arrive à point nommé et représente un précieux apport pour la conférence de Prague. Je remercie le rapporteur.

Avril Doyle (PPE-DE). - (*EN*) Monsieur le Président, sur une motion de procédure, je voudrais protester contre l'usage abusif et toujours plus libéral de l'article 45, paragraphe 2, du règlement au titre duquel ces débats importants se déroulent.

Si je soulève ce point c'est parce que j'aurais voulu m'exprimer sur l'excellent travail réalisé par M. Hegyi dans son rapport et que certains collègues abordent des sujets qui ne font l'objet d'aucune discussion au sein de ma commission ou de celles d'autres collègues et que l'on me refuse le droit de contribuer à ceux-ci en plénière.

Nous avons eu la semaine dernière, au sein du groupe PPE-DE, un débat très délicat et animé, tant au niveau du groupe de travail que du groupe lui-même, sur le nombre de points au titre de l'article 45, paragraphe 2, du règlement à l'ordre du jour cette semaine. J'estime que nous devons revoir cette règle de toute urgence. Je sais que cette règle a été établie par le Parlement et approuvée par les députés, mais j'estime qu'au vu du nombre de points à l'ordre du jour - qui sont d'ailleurs les points les plus importants de l'ordre du jour - on abuse de notre bonne volonté en nous empêchant de plus en plus de débattre.

Le Président. - Chère collègue, nous prenons bien évidemment volontiers acte de votre déclaration, mais je vous rappelle que l'utilisation de l'article 45 est dans les mains de la Conférence des présidents et qu'à la Conférence des présidents, les votes sont pondérés, c'est-à-dire que les grands groupes, notamment le vôtre, ont énormément de pouvoir pour décider de ce qui doit aller en plénière sous tel article ou sous tel autre.

Je suis un petit peu comme vous, je dois constater qu'on est peut-être passé d'une phase trop laxiste à une phase trop rigide et que certainement la vérité est entre les deux.

Mais nous ferons suivre à qui de droit, ne vous en faites pas.

Retournez-vous, également, chers collègues, vers vos présidents de groupe. Je pense que c'est là que votre message sera le mieux compris.

Le point est clos.

Le vote aura lieu demain.

Déclarations écrites (article 142)

Nicodim Bulzesc (PPE-DE), *par écrit.* - (EN) J'ai été rapporteur fictif sur ce rapport sur les zones de nature vierge en Europe et je voudrais féliciter mon collègue, M. Gyula Hegyi, pour son travail.

Je souhaiterais souligner deux points:

Tout d'abord, nous avons réellement besoin de poursuivre la cartographie des dernières zones de nature vierge d'Europe. Celle-ci est bien sûr impossible sans une définition des «zones de nature vierge», raison pour laquelle j'invite la Commission européenne à prendre les mesures nécessaires.

Deuxièmement, je voudrais aborder le point central de ce rapport, à savoir la présence humaine et le tourisme. La présence humaine ne doit pas être exclue; les beautés de la nature d'un pays doivent au contraire être présentées aux citoyens, car cela permettra de mieux les préserver.

Nous devons soutenir le tourisme durable dans ces régions et apprendre aux responsables des sites à préserver et protéger les zones de nature vierge.

Je me joins dès lors à la demande des principales ONG actives dans ce domaine pour demander à la Commission européenne d'élaborer des lignes directrices pour la préservation des zones de nature vierge en Europe.

Magor Imre Csibi (ALDE), par écrit. - (EN) Les zones de nature vierge peuvent avoir une signification différente d'une personne à l'autre. Pour ma part, je considère ces zones comme des régions non perturbées par des activités humaines, où la nature domine. J'estime dès lors que promotion du tourisme dans ces zones est en contradiction totale avec le terme «zones de nature vierge». D'un autre côté, je suis d'accord sur le fait que le tourisme durable, s'il est correctement organisé, peut encourager les communautés locales à préserver le patrimoine naturel et culturel.

Mais l'augmentation de la demande touristique dans les zones de nature vierge fait peser une pression sur les valeurs précisément recherchées par les touristes et risque d'accélérer la destruction des écosystèmes fragiles. Une solution serait d'ouvrir une partie limitée des zones de nature vierge à un tourisme durable de qualité, qui ne mette pas en péril les objectifs des sites en matière de conservation. Les activités touristiques ne doivent être autorisées qu'à des conditions très strictes, telles qu'un nombre limité de touristes par jour, et sur la base d'un programme cohérent de tourisme durable soutenant les initiatives de conservation et promouvant une expérience responsable de la nature vierge. Les programmes touristiques et les activités des

opérateurs doivent être évalués au moyen de mécanismes d'évaluation spécialement conçus pour les zones de nature vierge. Le but est de faire comprendre aux touristes et aux opérateurs que les zones de nature vierge ne sont pas seulement synonymes de liberté, mais aussi de responsabilité.

Vasilica Viorica Dăncilă (PSE), par écrit. – (RO) Nous devons préserver le patrimoine naturel que nous lèguerons aux générations à venir. La Roumanie possède à cet égard une très grande diversité en termes de faune et de flore. Toutefois, pour réaliser cet objectif, l'Union européenne doit renforcer l'utilisation des fonds communautaires consacrés aux activités de protection de la vie sauvage. Par conséquent, la Commission devrait augmenter les sommes prévues par le Fonds de développement rural pour les projets de protection de l'environnement dans le domaine agricole ayant pour objectif précis de préserver les zones de nature vierge.

D'autre part, la Commission européenne devrait introduire un train de mesures claires afin d'apporter un soutien financier aux projets qui, lancés par des collectivités locales situées dans l'environnement immédiat des zones concernées, permettent des formes de tourisme sous surveillance et génèrent des avantages économiques dont pourront bénéficier les collectivités en question.

De plus, la Commission doit encourager la collaboration transfrontalière entre les États membres dans le cadre de projets de préservation ciblés sur des zones de nature vierge situées sur le territoire de deux ou plusieurs pays.

Daniel Petru Funeriu (PPE-DE), *par écrit.* – (*RO*) Notre biodiversité constitue le plus précieux des biens que nous lèguerons aux générations futures. Je salue donc ce rapport et lui apporte tout mon soutien. J'aimerais attirer votre attention sur l'état inquiétant de la zone la plus riche d'Europe sur le plan de la biodiversité, à savoir le delta du Danube. Cette région est la cible d'actes d'agression répétés: braconnage, enjeux économiques illégaux et, non des moindres, tourisme incontrôlé. Ces agressions s'expliquent en grande partie par le manque de sensibilisation des populations de la région et des populations rurales qui vivent le long des affluents roumains du Danube.

J'aimerais profiter de l'occasion qui m'est offerte pour demander au Conseil et à la Commission, sur la base de ce rapport, d'envisager le plus rapidement possible l'adoption de mesures spécifiques afin de: mettre en place un groupe de travail chargé d'étudier la situation du delta du Danube, d'élaborer des programmes éducatifs efficaces sur l'environnement destinés aux populations ayant un impact direct sur la biodiversité locale, et d'instaurer des normes pour la protection de la biodiversité.

Parallèlement, la préservation des zones de nature vierge sur le territoire de l'Union européenne, et en particulier dans la région du delta du Danube, n'a de sens que si l'on n'applique des mesures similaires dans les pays voisins de l'UE. Je prie donc instamment la Commission et le Conseil de renforcer le dialogue et de favoriser la mise en œuvre de mesures spécifiques dans le cadre de leurs relations avec les pays concernés.

Daciana Octavia Sârbu (PSE), par écrit. – (RO) Sachant qu'il sera impossible de tenir les engagements pris en 2007 par l'adoption de la résolution sur l'enrayement de la perte de biodiversité d'ici 2010, la protection des zones de nature vierge via la promotion, le développement et le financement d'activités spécifiques acquiert une importance primordiale au vu des changements climatiques et de l'impact négatif du tourisme.

La proposition visant à établir une cartographie des zones européennes de nature vierge permettrait d'identifier la biodiversité et les régions encore intactes nécessitant une attention plus soutenue et des efforts renouvelés de la part des États membres afin d'en assurer la protection. Les campagnes d'information et de sensibilisation du public, la mise en œuvre d'activités de tourisme durable de qualité et l'application des directives Oiseaux et Habitats ne sont que quelques-uns des instruments contribuant à renforcer la protection de ces zones.

Aujourd'hui, l'Europe compte déjà huit réserves nationales, dont le parc national Retezat en Roumanie. Ces zones font partie du Pan (*Protected Area Network*), un réseau qui se charge de gérer les zones de nature vierge et qui réunit les autorités nationales et les agences touristiques locales impliquées dans le développement durable des activités de tourisme. La Commission européenne devrait apporter son soutien à cette initiative et collaborer avec le réseau afin d'échanger des informations et des bonnes pratiques.

19. Un agenda pour un avenir durable de l'aviation générale et d'affaires (brève présentation)

Le Président. - L'ordre du jour appelle une brève présentation du rapport de Luís Queiró, au nom de la commission des transports et du tourisme, sur un agenda pour un avenir durable de l'aviation générale et d'affaires (2008/2134(INI)) (A6-0501/2008).

Luís Queiró, *rapporteur.* – (*PT*) Monsieur le Président, Madame la Commissaire, jusqu'à présent, les institutions européennes ne s'étaient pas penchées sur le secteur de l'aviation générale et d'affaires. Ce rapport tire donc son importance politique du fait que, pour la première fois, la Commission et le Parlement s'attardent sur cette activité dont la croissance, tant en termes de volume que de poids économique, ne cesse de prendre de l'ampleur.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes: pour le seul secteur de l'aviation d'affaires, les petites et moyennes entreprises se multiplient, le nombre d'appareils devrait doubler dans la prochaine décennie pour atteindre 3 500 unités et le chiffre d'affaires annuel dépasse les 25 milliards d'euros. Ce secteur génère 154 000 emplois directs et indirects en Europe. Avec l'aviation générale, qui compte selon les estimations entre 30 000 et 50 000 appareils, ce secteur représente environ 9 % de l'ensemble du trafic aérien et enregistre la plus forte croissance en Europe - plus du double de toutes les autres formes de trafic.

Le segment de l'aviation d'affaires présente d'importants avantages socio-économiques: par les possibilités de transport flexibles et de point à point qu'il offre, il renforce la mobilité des citoyens, augmente la productivité des entreprises et contribue à la cohésion régionale.

Le secteur de l'aviation générale offre quant à lui des services essentiels dans de nombreux domaines, des opérations de recherche et de sauvetage à la lutte contre les incendies, en passant par la surveillance du trafic, la cartographie ou encore l'aviation sportive et récréative. Il constitue également une importante source de compétences professionnelles pour l'ensemble du secteur aéronautique.

Je me dois également de mentionner l'industrie européenne de ce secteur, dont la croissance et les parts de marché mondiales, oscillant actuellement aux alentours de 16 %, ne cessent d'augmenter. Nous devons donc soutenir cette industrie.

En ce qui concerne le rapport à proprement parler, en ma qualité de rapporteur, je ne peux que marquer mon accord avec l'avis de la Commission qui insistait dans sa communication sur la nécessité d'étudier les besoins spécifiques du secteur et de déterminer les thèmes centraux. Le premier point porte sur la collecte de données, dictée par la nécessité d'apporter aux décideurs politiques des informations statistiques suffisantes pour se faire une idée précise de la situation du secteur et, à partir de là, déterminer les mesures de régulation qui s'imposent. Le second point a trait à l'application du principe de proportionnalité dans le cadre de la réglementation du secteur. Il convient donc de se demander si les règles destinées à régir l'exploitation d'un aéronef commercial seront adaptées à l'exploitation d'un aéronef plus simple et plus modeste, le plus souvent monomoteur.

Nous soutenons la Commission lorsqu'elle déclare son intention d'appliquer le principe de proportionnalité dans l'élaboration et la mise en œuvre des règles tout en tenant compte de l'obligation de ne pas nuire à la sécurité générale. C'est notamment le cas de l'adaptation des règles d'aéronavigabilité, déjà adoptées par l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA), aux exploitations d'aéronefs non commerciaux, ou de l'application éventuelle de règles spécifiques concernant des procédures simplifiées de sécurité et de contrôle des passagers dans le secteur de l'aviation d'affaires.

Le troisième point porte sur la question de l'accès aux aérodromes et aux espaces aériens. Le diagnostic a déjà été posé: ces appareils éprouvent de plus en plus de difficultés à accéder aux grands aéroports et commencent à rencontrer des problèmes similaires dans les aéroports secondaires et régionaux. Les solutions passent par l'optimisation de l'utilisation de la capacité existante ou par une révision éventuelle de la réglementation relative aux créneaux horaires. Il convient également d'encourager les investissements dans les petits et moyens aéroports afin de renforcer les interconnexions entre les régions et les villes d'Europe.

En ce qui concerne la capacité de l'espace aérien, nous insistons sur l'importance de mener des réformes dans le contexte du Ciel européen unique et de l'entreprise commune SESAR. Une fois encore, ce constat nous ramène à la nécessité de ne pas imposer des demandes disproportionnées aux petits aéronefs en termes d'équipements de navigation, tout en respectant les limites en matière de sécurité.

Le quatrième et dernier point couvre la viabilité environnementale de ce domaine d'activités. Bien que les émissions de CO₂ des petits aéronefs soient plus modestes, il importe malgré tout d'encourager la recherche, le développement et l'innovation, non seulement dans le cadre des initiatives «Clean Sky» et CESAR (Cost Effective Small Aircraft), mais aussi sur le plan des moteurs et des carburants.

Je voudrais terminer, Monsieur le Président, Madame la Commissaire, par un souhait, celui de voir ce rapport former un véritable cadre pour de futures mesures législatives et réglementaires susceptibles de voir le jour dans ce secteur. Tel est en tout cas le souhait de la commission des transports et du tourisme lorsqu'elle invite la Commission à rendre compte d'ici la fin de l'année 2009 des progrès réalisés concernant les questions soulevées dans le rapport. Dans la perspective du vote de demain, j'espère que ce souhait sera partagé par une grande majorité des députés de cette assemblée.

Viviane Reding, *membre de la Commission.* - (*EN*) Monsieur le Président, la Commission salue le rapport et remercie le rapporteur et la commission pour leur excellent travail.

La Commission a publié pour la première fois en janvier 2008 une communication sur l'aviation générale et d'affaires, qui a été suivie par une conclusion très positive du Conseil en avril 2008 et, maintenant, par ce rapport essentiel du Parlement.

L'aviation générale et d'affaires est un secteur important de l'industrie aéronautique de l'UE, qui représente environ 2,3 milliards d'euros par an. Elle investit en outre beaucoup dans la recherche et le développement et connaît une croissance rapide. Plus des deux tiers de tous les avions agréés au sein de l'UE opèrent dans ce secteur.

L'aviation générale et d'affaires est essentiellement constituée de petites et moyennes entreprises. C'est aussi un secteur très diversifié, de sorte que les règlements doivent être adaptés à ce caractère particulier, sans toutefois compromettre la sécurité et la sûreté. Nous nous réjouissons de voir que le Parlement encourage cette notion de proportionnalité dans son rapport.

Nos efforts dans le très proche avenir devront être ciblés sur trois grands domaines: le développement de normes européennes communes de sécurité pour l'aviation générale; l'intégration de l'aviation non commerciale dans les systèmes européens de nouvelle génération pour la gestion du trafic aérien; et la réduction de l'impact environnemental négatif du secteur.

Au cours de l'année à venir, la Commission entend proposer plusieurs règles européennes de mise en œuvre garantissant un niveau uniforme de sécurité de l'aviation non commerciale. Ainsi que souligné dans votre rapport, nous devons non seulement veiller à ce qu'elles fournissent un niveau de sécurité adéquat, mais qu'elles soient en outre proportionnées et n'imposent pas de charges inutiles aux opérateurs.

Nous poursuivrons également le développement du futur système européen de gestion du trafic aérien en gardant à l'esprit que l'espace aérien est un bien commun auquel les utilisateurs doivent pouvoir accéder en toute sécurité. Du point de vue de l'aviation générale, le ciel unique européen et SESAR joueront un rôle essentiel en vue de renforcer l'accès en toute sécurité à l'espace aérien et aux aérodromes. Ces technologies ouvriront la voie à de nouveaux services, inédits en Europe.

Enfin, l'aviation générale et d'affaires, malgré les progrès technologiques constants, affecte également l'environnement et, à l'instar de l'ensemble du secteur aérien, doit contribuer à la réduction de ces impacts. Ici aussi, le principe de proportionnalité jouera un rôle essentiel.

La Commission attend avec impatience de travailler avec le Parlement sur les lignes du rapport et présentera un compte-rendu des progrès réalisés.

Le Président. - Le point est clos.

Le vote aura lieu demain.

Déclarations écrites (article 142)

Bogdan Golik (PSE), *par écrit.* – (*PL*) Pour commencer, je tiens à remercier Luís Queiró pour le rapport qu'il a consacré à un sujet aussi crucial pour l'avenir des transports en Europe.

Je souhaiterais insister sur l'importance que revêt le développement de l'industrie de l'aviation générale et d'affaires et du secteur de la construction aéronautique. Bien que les solutions avancées par la Commission n'apportent pas de changement législatif radical et semblent n'avoir que peu de portée aujourd'hui, leur

influence sur l'avenir de l'aviation ne peut être sous-estimée compte tenu de la dérégulation du marché et du développement du secteur des transports aériens en Pologne.

L'objectif de la Commission est de faciliter le développement du secteur aéronautique en simplifiant les procédures réglementaires existantes, en adaptant les dispositions aux nouvelles formes de gestion du trafic aérien et en procédant à leur révision afin de garantir le principe de proportionnalité.

Cette initiative mérite assurément un soutien sans réserve. Toutefois, dans le cadre de la formulation et de la mise en œuvre de la politique, il importe de veiller à ce que les besoins de toutes les catégories d'usagers de l'espace aérien et des infrastructures d'aviation soient pris en considération en termes de planification et d'optimisation des capacités. Afin de faciliter de nouvelles réformes, il conviendrait toutefois de créer un système européen de collecte de données de base pour l'aviation générale et d'affaires. Par la suite, il conviendra également de faciliter l'accès de ce secteur aux marchés étrangers en encourageant le développement de technologies nouvelles et compétitives tout en assurant le respect des principes relatifs à la protection de l'environnement naturel.

Louis Grech (PSE), *par écrit.* - (*EN*) Je salue ce rapport dans la mesure où il tente d'harmoniser et de clarifier les règles applicables à l'aviation générale et d'affaires au niveau communautaire. Ce segment de l'aviation civile connaît en effet une croissance rapide en Europe et offre de nombreux avantages sociaux et économiques aux États membres. Mais pour pouvoir en tirer un maximum de profit, nous devons mettre en place une réglementation appropriée. Ainsi, pour l'instant, nous manquons de données fiables sur ce secteur, une déficience qui doit être corrigée au plus vite pour une question de gestion, et sécurité et de sûreté.

La Commission doit faire clairement la distinction entre le trafic aérien commercial à grande échelle et les avions privés. La législation doit être proportionnelle aux risques encourus par les différents types d'aviation, tout en étant attentive aux charges économiques qu'elle leur impose.

La future réglementation doit stimuler et renforcer l'industrie au lieu de la limiter.

Le fait que la majeure partie de l'aviation générale et d'affaires ne relève pas du cadre de la directive de la Commission visant à intégrer les activités aériennes dans le système communautaire d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre pourrait susciter certaines préoccupations. Face à la croissance rapide de ce secteur, je pense qu'il est nécessaire de compenser son impact sur l'environnement d'une manière ou d'une autre.

Mieczysław Edmund Janowski (UEN), *par écrit.* – (PL) Alors que le mot «crise» est sur toutes les lèvres, il n'est pas chose aisée que de parler de la stabilité de l'avenir de l'aviation générale et d'affaires. Je remercie donc Luís Queiró pour s'être attelé à la confection de ce rapport. Félicitations. Je suis persuadé que les transports aériens peuvent servir de moteur et entraîner l'économie mondiale et européenne dans son sillage. Rappelons-nous qu'il y a 106 ans à peine, les frères Wright effectuaient le premier vol motorisé et dirigé (même s'ils ne firent pas plus de 40 mètres), marquant les grands débuts de l'aviation.

Aujourd'hui, l'aviation est une industrie hautement développée et les «machines volantes» d'antan sont désormais de mieux en mieux équipées, disposant d'une batterie d'instruments. L'aviation couvre également le secteur particulièrement complexe de la navigation et du contrôle aérien, la construction des infrastructures aéroportuaires au sol, les systèmes de sécurité, etc. N'oublions pas qu'en Europe, l'aviation générale et d'affaires représente pas moins de 50 000 aéronefs, et que près de quatre fois plus de petits aéronefs et de planeurs sont utilisés à des fins sportives et récréatives. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes.

Dès lors, il est particulièrement important de garantir la capacité propre de l'espace aérien européen et des aéroports. J'aimerais à ce propos attirer votre attention sur le rôle des aéroports régionaux en termes de cohésion des communications au sein de l'UE. Bien entendu, en évoquant la question du développement des transports aériens, nous ne pouvons oublier les problèmes liés à l'environnement naturel.

Eija-Riitta Korhola (PPE-DE), *par écrit.* – (*FI*) Monsieur le Président, le débat consacré à l'industrie aéronautique est fréquemment biaisé dans la mesure où l'accent est bien souvent placé sur le problème des émissions et où les gens ne semblent pas en saisir tout le potentiel. Bien entendu, l'aviation et le trafic aérien génèrent des émissions, tout comme il est évident qu'ils représentent l'avenir. Cela vaut pour les transports aériens commerciaux, mais aussi pour l'aviation générale et d'affaires.

Bien que la législation européenne relative au marché intérieur se soit pour l'essentiel intéressée aux transports aériens commerciaux, il est remarquable de constater que les questions relatives à l'aviation générale et d'affaires ont de plus en plus tendance à se cantonner dans des domaines tels que la politique climatique, la

protection de l'environnement ou encore la sécurité. Compte tenu de l'importance croissante de l'aviation d'affaires en particulier, nous nous devons d'accorder à ces secteurs toute l'attention qu'ils méritent et d'en garantir la compétitivité.

Je souhaiterais exprimer mes préoccupations concernant les conditions dans lesquelles le secteur de l'aviation évolue. Les petits et les moyens aéroports ont un rôle crucial à jouer, tant pour l'aviation générale que pour l'aviation d'affaires. Il est donc vital de favoriser leur implantation et leur modernisation. De plus, les États membres devraient être encouragés à investir dans ce domaine. La croissance maintenue de l'aviation d'affaires entraîne en effet un engorgement progressif des aéroports.

En ce qui concerne la lutte contre les changements climatiques, nous constatons que bien que prochain système communautaire d'échange de quotas d'émission ne prenne pas en considération les plus petits aéronefs, le secteur a néanmoins choisi de développer un mécanisme volontaire de compensation des émissions de carbone. Il faut y voir un signe de potentiel de développement pour l'ensemble du trafic aérien. L'Union européenne doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour encourager la recherche en faveur d'aéronefs innovants et plus efficaces sur le plan énergétique. L'objectif poursuivi ne peut être autre que celui d'un trafic aérien totalement exempt d'émissions.

20. La non-discrimination basée sur le sexe et la solidarité entre les générations (brève présentation)

Le Président. - L'ordre du jour appelle une brève présentation du rapport d'Anna Záborská, au nom de la commission des droits de la femme et de l'égalité des genres, sur la non-discrimination basée sur le sexe et la solidarité entre les générations (2008/2118(INI)) (A6-0492/2008).

Anna Záborská, *rapporteure.* – (EN) Permettez-moi tout d'abord d'adresser mes plus sincères remerciements à tout les députés pour l'aide qu'ils m'ont apportée pendant la rédaction du rapport d'initiative. Le vote en commission des droits de la femme et de l'égalité des genres fait suite à de nombreuses discussions des plus variées et à bien des adaptations.

Les hommes et les femmes qui, aujourd'hui, participent à la création de réseaux de solidarité entre les générations méritent notre reconnaissance. Par leur détermination, ils contribuent largement à la richesse nationale et européenne et au bien commun. Malheureusement, leur engagement n'apparaît ni dans les statistiques ni dans les comptabilités nationales. C'est là une des sources de discriminations cachées envers les hommes et les femmes. Nous avons tous le droit de choisir librement des activités adaptées et plaisantes. La société doit garantir cette liberté de choix, sans discrimination à l'encontre de quelque activité que ce soit qui ne correspondrait pas aux paramètres du marché officiel de l'emploi.

Voici une bref survol de mon rapport d'initiative sur la non-discrimination basé sur le genre et la solidarité entre les générations. Le thème du rapport est au coeur des discussions sur l'avenir de l'Europe et de l'emploi dans les États membres. Bien que de nature technique, ce document revêt aussi une dimension humaine. Nous pouvons tous y trouver quelque chose car nous vivons tous dans des réseaux plus ou moins vastes de relations familiales et sociales dans lesquels nous sommes personnellement impliqués. Limiter la solidarité entre générations à l'éducation des enfants est une erreur. Cette solidarité implique le respect à l'égard de nos parents, de nos aînés ainsi que les soins aux personnes dépendantes.

La notion de solidarité entre les générations fait également appel à l'éducation des citoyens au respect de la vie, de la dignité humaine et à la protection de l'environnement; c'est principalement une question de justice sociale, fondement de l'avenir de l'Europe et du bien de ses citoyens. Les directeurs en ressources humaines reconnaissent que les aptitudes humaines sont comparables à des diplômes universitaires. Il faut, dès lors, en estimer la valeur en des termes explicites et positifs.

L'Union européenne doit se fixer un cadre politique pour pouvoir atteindre cet objectif. Les femmes sont les chevilles ouvrières de la solidarité entre les générations; elles participent donc à l'établissement de liens sociaux. C'est pourquoi c'est à elles principalement que se consacre le rapport. Les économistes recourent à des modèles économiques pour exprimer la valeur du travail domestique. D'anciennes recherches menées par les économistes et des démographes suggèrent que la contribution des femmes au produit national brut pourrait être encore plus élevée si le travail non rémunéré était pris en considération. Ignorer cette réalité revient à alimenter des idées du passé. Allons de l'avant et établissons les conditions qui permettront aux hommes et aux femmes, quel que soit leur statut social, de prendre part à la solidarité entre les générations.

Si l'UE prend au sérieux la non-discrimination et l'égalité des chances, elle doit agir. Mon groupe politique, le Groupe du parti populaire européen (Démocrates-chrétiens) et des Démocrates européens est fier de soutenir une politique de non-discrimination au nom du bien public, du respect des signes distinctifs et de la complémentarité homme-femme. Je préciserais également que le présent rapport est le résultat d'une vaste concertation avec de nombreuses organisations non gouvernementales de femmes. J'ai également tenu compte de l'opinion de trois de nos intergroupes parlementaires: ATD Quart Monde, l'intergroupe pour la famille et la protection de l'enfance et l'intergroupe pour les soignants. La Commission des droits de la femme et de l'égalité des genres a adopté le rapport à l'unanimité. Mesdames et Messieurs, je vous inviterais à nous permettre de poursuivre cette coopération et vous prononcer demain en faveur de la proposition de résolution de la Commission FEMM.

Viviane Reding, *membre de la Commission.* - (*EN*) Monsieur le Président, j'estime que le travail de Mme Záborská est essentiel car le sujet abordé est de la plus haute importance pour notre société.

La question de la dépendance est vouée à revêtir une importance croissante dans le futur compte tenu du vieillissement de la population, mais aussi à cause de l'égalité entre les hommes et les femmes, dans la mesure où celles-ci continuent d'assurer dans une large mesure la prise en charge des enfants et des personnes dépendantes.

Nous devons dès lors mettre en place des mesures pratiques permettant aux femmes d'entrer ou de rester sur le marché du travail en améliorant les conditions de vie familiale, en particulier celles favorisant un équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

En ce qui concerne plus spécifiquement la prise en charge des personnes dépendantes, la Commission a d'ores et déjà mis les actions suivantes sur la table. Les congés filiaux afin de s'occuper d'une personne dépendante ont été inclus dans la consultation auprès des partenaires sociaux européens sur le thème de la conciliation entre vie professionnelle, vie familiale et vie personnelle. La Commission est également en train d'étudier la qualité des services pour les personnes âgées dépendantes et la protection contre les mauvais traitements, de même que des mesures qui pourraient être adoptées au niveau européen en collaboration avec les États membres afin d'accélérer le développement et la modernisation des infrastructures et des services.

La politique de cohésion de l'UE continuera, au travers du Fonds social européen, de cofinancer des initiatives nationales et locales. La méthode ouverte de coordination dans le domaine de la protection sociale et de l'inclusion sociale accorde une attention particulière à la modernisation des régimes de retraite afin de prendre davantage en compte les nouvelles formes de travail, les interruptions de carrière et la prise en charge à long terme des personnes dépendantes.

Nous travaillons actuellement à ces points et attendons avec impatience d'instaurer une étroite collaboration avec les députés. Nous voudrions féliciter le Parlement pour le travail très important réalisé.

Marie Panayotopoulos-Cassiotou (PPE-DE). – (EL) Monsieur le Président, je voudrais indiquer que, dans ce rapport que la commission des droits de la femme et de l'égalité des genres a adopté à la majorité absolue, figure une autre proposition soumise par certains députés. Demain, nous sommes invités à voter et à nous prononcer en faveur de cette proposition ou de la proposition présentée par une commission parlementaire. La seconde sape la première. Nous ne pouvons ni discuter en plénière de la proposition des députés, ni même entendre ceux qui l'ont soumise ni exprimer une opinion. C'est une des failles des nouvelles règles que vous devez prendre en considération.

Le Président. - Oui, chère collègue, même remarque que précédemment avec Mme Doyle. Nous appliquons l'article 45 qui, effectivement, donne un cadre très strict pour nos temps de parole, puisque seul le rapporteur s'exprime.

Nous dépendons de la Conférence des présidents, qui a décidé que ce thème était traité sous cet article-là. Notre règlement devrait certainement évoluer pour permettre plus de flexibilité et des débats plus riches, mais il ne m'appartient pas, vous le comprendrez, de modifier ce soir ce règlement. Cela dit, votre remarque figurera au procès-verbal.

Le point est clos.

Le vote aura lieu demain.

Déclarations écrites (article 142)

Corina Crețu (PSE), par écrit. – (EN) Les discriminations motivées par le genre restent, malheureusement, une réalité, même dans les États membres de l'Union européenne. C'est vrai pour le secteur privé où, dans les grosses sociétés, neuf personnes sur dix au sein du conseil d'administration sont des hommes mais cela vaut aussi pour le secteur public où les femmes sont sous-représentées.

Cependant, la stratégie de Lisbonne vise à garantir que 60 % des femmes qui peuvent travailler aient un emploi. Mais, en dehors de cela, n'oublions pas qu'un des plus grands défis de l'Europe, à moyen et à long terme, est celui de la situation démographique. L'âge moyen de la population croît actuellement plus fortement dans l'Union européenne que dans le monde alors que sa croissance démographique, elle, n'est que de 0,4 %. En d'autres termes, l'Europe va devoir faire face simultanément à une baisse de la population active et à une population vieillissante.

Par conséquent, le choix entre une carrière professionnelle et l'éducation d'une famille ne doit être ni définitif ni obligatoire. Il faut qu'un équilibra existe entre ces deux facettes de la vie.

Daniel Petru Funeriu (PPE-DE), par écrit. – (RO) L'une des valeurs fondamentales de l'Union européenne est l'élimination de toutes les formes de discrimination. Nous devons supprimer les discriminations, c.-à-d. aussi les discrimination entre hommes et femmes et encourager activement les femmes à se lancer dans une carrière professionnelle. L'un des domaines dans lesquels la gente féminine est largement sous-représentée est la recherche scientifique. Cette faible représentation n'est pas uniquement quantitative; elle s'observe aussi au sein de la hiérarchie dirigeante puisque, plus on gravit les échelons, plus la proportion de femmes est faible.

La société se prive ainsi du potentiel créatif d'une large frange de la population. La nature hautement compétitive de la recherche, la mobilité géographique inhérente au travail scientifique et le démarrage relativement tardif d'une carrière sont des facteurs qui expliquent que cette activité est difficile à concilier avec une vie de famille.

Je profite de la discussion sur ce point pour souligner la nécessité d'élaborer des mesures particulières dans le but de mettre les hommes et les femmes sur un même pied face aux carrières universitaires. Ces mesures doivent reposer sur un socle de bonnes pratiques européennes telles que celles qui consistent à faciliter les doubles carrières, à encourager les universités et instituts de recherche à investir dans des structures d'accueil pour enfants ou à assurer aux femmes un accès plus rapide aux postes universitaires.

Zita Gurmai (PSE), par écrit. – (HU) Les États membres de l'Union européenne doivent stimuler le renouvellement démographique en inscrivant leurs actes dans la nouvelle stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi, dans le respect de la politique d'égalité entre hommes et femmes. Dans les sociétés européennes, l'équilibre est défini par la somme totale des liens de solidarité entre les générations, plus complexes qu'à n'importe quelle autre époque. En effet, les jeunes vivent plus longtemps chez leurs parents alors que, dans un même temps, les parents doivent de plus en plus fréquemment s'occuper de proches vieillissants. Cette charge repose principalement sur les épaules des jeunes et de la génération d'âge moyen, et, plus particulièrement sur celles des femmes de ces générations. C'est la raison pour laquelle l'égalité entre femmes et hommes, et l'égalité des chances plus généralement, semblent être une condition essentielle à l'avènement de nouvelles formes de solidarité entre les générations.

Au rang des obligations familiales (le fait de concilier vie familiale et vie professionnelle), l'égalité entre hommes et femmes est évidemment indispensable si l'on veut que la famille européenne trouver un nouveau souffle. Et, pour ceux qui souhaiteraient avoir un emploi rémunéré tout en s'occupant de leurs enfants, il faut absolument prévoir suffisamment de services de garde et des services de qualité. Le Groupe socialiste au Parlement tente de s'assurer que les objectifs qui accompagnent le processus de Barcelone soient effectivement atteints et regrette qu'ils ne figurent pas au programme de la présidence tchèque.

Anneli Jäätteenmäki (ALDE), *par écrit.* - (EN) Merci, Monsieur le Président.

Ce rapport est important pour expliquer et mettre un terme à la discrimination basée sur le sexe et la solidarité entre les générations.

Il est clair que les femmes qui ont choisi de réduire leur temps de travail pour prendre soin de leur bébé ont fait l'objet de discrimination. Elles ont souvent des difficultés à reprendre leur travail dans les mêmes conditions d'emploi, voient passer des possibilités de promotion sous leur nez et subissent des pertes de revenus et d'avantages sociaux.

En outre, les hommes et les femmes qui restent à la maison pendant de longues périodes pour s'occuper de personnes âgées ou d'enfants sont souvent perdants d'un point de vue économique car ils ne perçoivent aucun revenu et leur travail n'est pas pris en compte dans le PIB, malgré son importance. Bien souvent, ce travail est également ignoré par les décideurs et la société en général. Les gens regardent de haut les personnes qui choisissent de rester à la maison au lieu de travailler car ils estiment qu'elles ne contribuent pas à la société.

Mesdames et Messieurs, l'UE doit promouvoir des politiques visant à éliminer cette mentalité discriminatoire et à offrir aux personnes qui ont choisi de rester à la maison pour s'occuper d'un membre de leur famille plus de possibilités de congé et un plus grand soutien. Ces politiques doivent par ailleurs être financées à l'aide de deniers publics afin de réduire le risque de discrimination de la part des employeurs vis-à-vis de leurs employés!

Merci de votre attention.

Siiri Oviir (ALDE), *par écrit.* – (*ET*) L'Europe connaît actuellement des changements démographiques inédits. Pour inverser la tendance à la décroissance démographique, nous devons offrir aux familles toutes les formes de soutien possibles par le biais de politiques communautaires et nationales et permettre aux femmes et aux hommes de concilier vie familiale et vie professionnelle. Cependant, cela doit se faire de telle façon que les obligations domestiques et familiales soient réparties équitablement au sein du ménage.

Je souscris pleinement à la proposition de résolution du Parlement européen relative à la non-discrimination sur la base du genre et à la solidarité entre les générations. Elle est plus réaliste que le rapport précédent.

Je voudrais insister surtout sur l'objectif d'une politique de garde garantissant un équilibre entre l'homme et la femme. Ces inégalités face à la garde des enfants naissent souvent de l'absence de services abordables et de qualité dans les États membres. Les femmes se trouvent alors confrontée à une décision inévitable: renoncer aux occasions qu'elles auraient de participer à la vie sociale, économique et politique.

Tous ces facteurs nourrissent les inégalités dans la répartition des obligations domestiques et familiales entre l'homme et la femme, obligeant en général la femme à opter pour une organisation plus souple du travail ou à arrêter de travailler. Leur carrière s'en ressent et cette situation entretient les disparités dans les niveaux de salaires et les droits de retraite.

J'exprime des réserves quant à la recommandation de la présidence tchèque de faire de l'éducation des enfants une «alternative tout à fait valable à la carrière professionnelle». Je suis convaincue que la concrétisation d'une telle recommandation perpétuerait le modèle traditionnel de répartition du travail entre l'homme et la femme.

Les mesures fixées dans la stratégie de Lisbonne participent largement à l'instauration d'un équilibre dans la répartition du travail entre femmes et hommes. Outre l'augmentation de l'emploi, la promotion de l'innovation et une hausse de la productivité, ces mesures doivent également aider à éliminer les discriminations motivées par le genre qui se sont imposées au fil du temps dans l'UE.

Zita Pleštinská (PPE-DE), *par écrit.* – (*SK*) Pendant des siècles, l'éducation a été l'apanage des femmes. La majorité des femmes plus âgées ont été des mères idéales qui ont consacré leur jeunesse à élever leurs enfants. Or, ces tâches éducatives et domestiques ne sont pas prises en considération dans le calcul de leur pension. Bon nombre d'entre elles perçoivent une pension inappropriée en retour de ce précieux travail social auquel elles ont dédié leur vie active. Elles sont dès lors plus susceptibles de connaître la pauvreté. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles les femmes jeunes reportent le projet de maternité au profit de leur carrière professionnelle.

Au fil de mes nombreuses interventions en cette Assemblée, j'ai systématiquement répété qu'on ne peut discriminer une mère ou un père qui choisit délibérément d'élever ses enfants ou de s'occuper de membres de sa famille plus âgés ou dépendants. Je connais beaucoup de familles dont un des membres est handicapé et qui font ce travail exigeant avec énormément de courage, malgré les obstacles qui se présentent continuellement à elles.

Je souhaiterais complimenter la rapporteure, Mme Anna Záborská, qui propose que soient reconnues non seulement les formes traditionnelles de travail rémunéré mais également les nombreuses tâches non rémunérés assumées au sein des familles, au nom de la solidarité entre les générations. Lorsqu'une famille engage quelqu'un pour assumer ces tâches, ce travail est repris dans le PIB alors qu'il ne s'y reflétera pas si c'est quelqu'un de la famille qui l'effectue.

Je pense que le rapport encouragera les États membres à prendre les mesures nécessaires pour améliorer les politiques familiales au sein de l'UE.

Rovana Plumb (PSE), par écrit. – (RO) Alors que l'Europe traverse une profonde crise économique dont il est peut-être encore difficile d'évaluer l'amplitude, il faut s'attendre à ce que le taux de natalité réagisse sous l'influence négative du désarroi qui frappe le marché de l'emploi. En effet, terrorisées à l'idée de perdre leur emploi et de voir diminuer les ressources matérielles nécessaires pour soigner et élever des enfants bien des femmes décideront probablement de ne pas en avoir.

Dès lors, chaque État membre doit promouvoir des initiatives intergénérationnelles telles que les centres «passerelles entre les générations» qui engagent des personnes âgées pour s'occuper d'enfants et les élever, contre rémunération. Grâce à ces centres qui connaissent un certain succès dans plusieurs États membres, les femmes qui viennent d'avoir un enfant ont la possibilité de reprendre le travail assez rapidement tout en donnant à des retraités la possibilité de recommencer à travailler.

Dushana Zdravkova (PPE-DE), par écrit. – (*BG*) Au cours des dernières décennies, le vieillissement des populations européennes s'est accentué. Les femmes trouvent plus difficilement un équilibre satisfaisant entre vie professionnelle et vie privée. C'est pourquoi il est aujourd'hui encore beaucoup plus important que les États membres promeuvent la natalité et accordent aux familles l'attention qu'elles méritent. L'UE pourrait intervenir indirectement en aidant les États membres à moderniser leurs politiques. Je pense qu'il conviendrait, en la matière, de reconnaître le «travail invisible».

Par ailleurs, nous ne pouvons ignorer le fait qu'un nombre croissant de personnes en âge de travailler doivent en même temps s'occuper de leurs enfants et de proches parents âgés. Elles sont, dès lors, en situation précaire. C'est la raison pour laquelle la Commission doit prendre des dispositions pratiques afin que soient reconnues officiellement des compétences acquises au fil d'activités liées à l'éducation des enfants, au soin des personnes dépendantes et à la gestion des tâches domestiques. Ces compétences pourront alors être prises en compte lorsque ces personnes réintègrent le marché de l'emploi.

Nous devons aujourd'hui songer à l'avenir de toutes les femmes qui élèvent leurs enfants ; ces enfants qui sont l'avenir de l'Europe. Il faut protéger les mères afin qu'elles ne finissent pas un jour avec une maigre pension et se trouvent, alors, en position d'inégalité par rapport à d'autres membres de la société.

21. Achats publics avant commercialisation: promouvoir l'innovation pour assurer des services publics durables et de qualité en Europe (brève présentation)

Le Président. - L'ordre du jour appelle une brève présentation du rapport de Malcom Harbour, au nom de la commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs, sur les achats publics avant commercialisation: promouvoir l'innovation pour assurer des services publics durables et de qualité en Europe (2008/2139(INI)) (A6-0018/2009).

Malcolm Harbour, *rapporteur*. - (*EN*) Monsieur le Président, c'est une bonne chose que ce soit Mme Reding qui réponde au nom de la Commission ce soir car mon rapport porte sur une proposition qui a été développée pendant plusieurs années au sein de ses services. C'est une proposition extrêmement importante, qui offre des possibilités très larges à l'ensemble de l'économie européenne. Je voudrais commencer par remercier les services de la commissaire pour leur rôle déterminant à cet égard, mais également insister sur la nécessité d'améliorer cette initiative. Elle doit dépasser le cadre de la DG Société de l'information pour déployer ses ailes à grande échelle - comme je crois qu'elle commence à le faire - en raison de son extrême importance, en particulier dans le contexte économique actuel.

De quoi est-il question ici? Le principal problème est que les autorités publiques de l'Union européenne consacrent énormément d'argent public à l'achat de produits et de services. D'après les estimations, 1 800 milliards d'euros seraient dépensés chaque année en achats publics. Quel pourcentage de ces achats publics est réellement consacré à l'étude, à la recherche et au développement de nouvelles solutions capables de répondre aux défis majeurs auxquels les autorités publiques et, partant, la société, sont confrontées chaque jour: des services de santé de meilleure qualité, une solution de transport plus efficace, des solutions au changement climatique, des bâtiments plus économes en énergie? Les dépenses publiques de l'UE dans le domaine de la recherche et du développement représentent moins de 1 % du budget total des achats publics.

Dans la mesure où stratégie de Lisbonne exige que nous portions les investissements en recherche et développement à 3 % du PIB, il existe un potentiel énorme à cet égard.

Telle est précisément le but des achats publics avant commercialisation. En gros, nous sommes à la recherche d'autorités publiques intelligentes et axées sur la recherche pour générer une demande de solutions innovantes,

avant de travailler avec des entreprises innovantes de grande et petite taille - mais principalement des petites entreprises, qui ont véritablement beaucoup à gagner d'un tel projet - pour répondre à ces exigences. Nous voulons que ces clients intelligents anticipent, se montrent exigeants, qu'ils réfléchissent à des solutions pour lesquelles il n'existe pas encore de solution commerciale, mais pour lesquelles il y a un éventail de solutions susceptibles d'être développées avec le soutien financier de l'autorité publique dans un but bien précis – pour financer la recherche et le développement, éventuellement par le biais d'une première phase de mise en concurrence des idées, avant d'amener ces solutions de développement au stade suivant et d'assurer ainsi la viabilité d'un produit ou service qui pourra ensuite être commercialisé.

Les avantages d'un tel soutien, en particulier pour les petites entreprises, et d'un soutien commercial seront essentiels pour ces entreprises. En effet, dans les pays où cette solution a déjà été introduite, nous avons des exemples d'entreprises qui, même si elles n'ont pas produit la solution gagnante, ont bénéficié du financement d'une partie de leurs activités de recherche et développement et peuvent désormais poursuivre celles-ci afin de développer d'autres produits générateurs de revenus.

Ce système va également dans le sens la deuxième initiative de la Commission couverte dans mon rapport et intitulée «Marchés porteurs: une initiative pour l'Europe», qui invite les autorités publiques à prendre la tête des opérations dans plusieurs domaines technologiques clés liés à la santé et au changement climatique dans le transport. Des signes d'une politique intégrée sont en train d'émerger, mais mon rapport insiste sur la nécessité d'une formation plus intensive, d'un nombre accru de meilleures pratiques et d'une dispersion et d'une diffusion à plus grande échelle de cette proposition. J'espère que la commissaire, et le collège, reviendront sur ce point et que le Parlement soutiendra cette solution.

En conclusion - et si vous me permettez d'utiliser un peu plus de temps puisqu'il s'agit, dans un sens, d'une motion de procédure -, je voudrais tout d'abord souligner à l'attention de cette Assemblée vide que j'ai reçu deux avis sur ce rapport de la part de M. Sakalas, au nom de la commission des affaires juridiques, et de Mme Podimata, au nom de la commission de l'industrie. Ils ne sont évidemment pas autorisés à présenter ces avis ici, ce qui est assez regrettable car leur contribution s'est avérée extrêmement précieuse et a d'ailleurs été intégrée à mes amendements. Je voudrais également remercier le rapporteur fictif, M. Hasse Ferreira, pour son travail à mes côtés et sa contribution essentielle.

Pour terminer, la solution proposée permettra à tous les acteurs de sortir gagnants: la société, les citoyens, les autorités publiques, les entreprises, les innovateurs et l'économie européenne. C'est la raison pour laquelle elle est aussi importante, une importance qui s'est encore renforcée depuis que j'ai commencé la rédaction de ce rapport il y a quelques mois, dans la mesure où nous exhortons aujourd'hui les autorités publiques à poursuivre leurs investissements en cette période de crise économique.

Viviane Reding, *membre de la Commission.* - (EN) Monsieur le Président, je ne pourrais pas être davantage d'accord car les achats publics avant commercialisation servent un double objectif: améliorer la qualité des services publics, mais surtout, offrir la possibilité à l'industrie de prendre la tête des marchés internationaux. Il s'agit donc d'argent dépensé à bon escient, en particulier en temps de crise, alors que nous devons aider notre industrie à mettre en pratique les résultats de la recherche et à utiliser de manière optimale les solutions et innovations technologiques.

Je suis très heureuse du soutien apporté par le rapporteur, M. Harbour, et la Commission, à cette proposition en préparation depuis un certain temps. Mais la préparation et la mise en pratique sont deux choses bien distinctes. J'espère sincèrement que le rapport du Parlement servira de déclencheur et pourra être intégré à notre politique de recherche et d'innovation. En effet, la création d'une demande forte émanant du secteur public en faveur du développement de nouveaux produits et services innovants en Europe peut faire la différence, en particulier pour les PME, raison pour laquelle je salue cette initiative. Je félicite M. Harbour pour son travail.

Quelles mesures concrètes allons-nous à présent devoir prendre? En guise de réponse immédiate aux recommandations concrètes de ce rapport, je peux vous confirmer que la Commission soutiendra une série d'actions visant à promouvoir le partage d'expériences et la sensibilisation et examinera les moyens nécessaires pour encourager les acheteurs publics dans plusieurs États membres afin de mettre sur pied des projets communs d'achats publics avant commercialisation.

La Commission a déjà lancé des appels à propositions - dans le cadre des programmes INTERREG, CIP et du 7^e PC - afin de soutenir la création de réseaux d'autorités publiques dans le domaine des achats publics avant commercialisation.

Concernant le moyen et long terme, j'estime que les gouvernements européens doivent intégrer des achats publics avant commercialisation dans leur programme stratégique d'investissements publics. Je pense que les paquets de relance constituent un excellent point de départ. Du côté de la Commission, j'insisterai sur ce point dans une communication prévue pour le début du mois de mars de cette année, et dans laquelle je proposerai un renforcement de la stratégie pour la recherche, le développement et l'innovation dans le domaine des TIC en Europe, de sorte que les achats publics avant commercialisation seront inclus dans ce rapport.

Comme vous le savez, certains États membres ont déjà commencé à expérimenter des projets pilotes d'achats publics avant commercialisation. Nous espérons voir ceux-ci se multiplier au cours des prochains mois et, à cet effet, j'invite les membres de la commission, ainsi que les députés de ce Parlement, à retourner chez eux et à parler des achats publics avant commercialisation aux ministres et municipalités de leur pays. Seule la collaboration nous permettra de faire la différence. Merci beaucoup pour votre soutien à cet égard.

Le Président. - Le point est clos.

Le vote aura lieu demain.

Déclarations écrites (article 142)

Zita Pleštinská (PPE-DE), *par écrit*. – (*SK*) Si nous voulons des services publics durables et de grande qualité, nous devons impérativement promouvoir l'innovation et développer l'économie de la connaissance. Le secteur public américain consacre chaque année 50 milliards de dollars aux marchés publics de la recherche et du développement, soit vingt fois plus que l'UE. C'est pourquoi les États membres doivent respecter leur engagement et investir 3 % du PIB dans la recherche et le développement. Les marchés publics sont un outil stratégique qui peut les y aider.

À l'heure qu'il est, les résultats de nombreux programmes européens de recherche n'ont toujours pas été exploités par les autorités publiques à travers des passations de marché. Dans l'UE, la tendance est au développement exclusif. Les entreprises conservent les droits de propriété sur tout nouveau concept qu'elles développent.

Malgré la simplification que représente le système d'achats publics avant commercialisation, la procédure est très astreignante. Les universités et instituts de recherche peuvent apporter une aide substantielle aux autorités publiques. Les États membres devraient s'inspirer des expériences des agences européennes d'innovation qui prennent part aux activités de recherche et de développement.

Je crois que, grâce aux propositions figurant dans le rapport de Malcolm Harbour, la Commission produira un manuel exhaustif et facilement compréhensible, qui servira d'assistance à la mise en pratique pour les petites et moyennes entreprises et pour les autorités compétentes dans le domaine des marchés publics.

Seule une coopération étroite entre les États membres de l'UE dans le domaine des marchés publics nous permettra de stimuler l'innovation et de bénéficier de services publics viables et de grande qualité.

22. Ordre du jour de la prochaine séance : voir procès-verbal

23. Levée de la séance

(La séance est levée à 23 heures)